Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 55 (1992)

Artikel: Les investigations archéologiques à l'église de Saint-Prex : origine, histoire et développement constructif de l'édifice
Autor: Eggenberger, Peter / Jaton, Philippe
Kapitel: III: Structures archéologiques et reconstitution des constructions jusqu'aux 12e/13e siècles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835410

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ce à la suite de ceux traitant des structures architecturales. Le chapitre consacré à l'étude architecturale de l'église du 12e siècle est un extrait remanié du mémoire de licence de M. Philippe Jaton[3]. En l'absence presque totale de stratigraphie intacte et, souvent, de relation constructive entre les diverses structures, la détermination des éléments ne peut être absolue et les incertitudes demeurent nombreuses. Parmi les travaux archéologiques qu'impliqua la restauration de 1910-1913, seules les recherches effectuées en 1912 au sud de l'église nous livrent des informations claires sur l'état des vestiges au moment de leur découverte. Nous donnerons dès lors les critères nous dictant la datation des structures dégagées, ainsi que, de cas en cas et lorsque le doute subsiste, les diverses possibilités offertes pour cette datation.

Il nous paraît important de signaler que, dans la plupart des cas, les élévations nous sont totalement inconnues et que leur développement ne peut être proposé qu'à partir d'éléments de fondation relativement fragmentaires. Par conséquent, les dessins de reconstitution donnent avant tout une vision globale et hypothétique du volume des diverses constructions. Si, à l'avenir, ces reconstitutions devaient être utilisées à titre d'exemple comparatif dans le cadre d'autres publications, il serait alors indispensable d'insister sur leur caractère discutable. Par ailleurs, en ce qui concerne les parallèles que nous sommes amenés à établir avec les divers édifices religieux du site de Saint-Prex, il nous a paru judicieux de nous limiter, à quelques exceptions près, à des exemples architecturaux similaires rencontrés dans le bassin lémanique et, plus généralement, dans la vallée du Rhône. Ceci pour des raisons qu'il est facile à comprendre, sachant que de multiples constructions comparables sont connues à travers toute l'Europe, en France, en Italie, en Espagne, en Yougoslavie et en Allemagne.

Afin de rendre plus aisée l'identification des vestiges décrits, souvent difficiles à repérer sur les plans, nous adoptons la terminologie habituelle désignant par *est* le côté du chœur et par *ouest* le côté de la façade principale de la nef, souvent munie du porche d'entrée. Nous faisons ainsi abstraction, dans la partie descriptive, de l'orientation réelle des édifices, topographiquement dirigés vers le nord-est. Une expression graphique particulière, complétée par des numéros reportés sur les relevés présentés en annexe, facilitera pour le lecteur la localisation des vestiges correspondant à chaque chantier.

Une description détaillée exige souvent que les divers éléments attribués à un chantier particulier soient situés par rapport aux structures d'un édifice postérieur, non encore abordé. Afin de maîtriser la succession des différentes phases du développement architectural, le lecteur pourra se référer aux chapitres d'interprétation et plus particulièrement aux plans schématiques reproduits en fig. 7.

III. Structures archéologiques et reconstitution des constructions jusqu'aux 12e/13e siècles

1. La première construction: un mausolée gallo-romain

Un certain nombre de structures maçonnées, clairement définies, sont celles d'un bâtiment dont il faut supposer qu'il appartient à la première occupation du site (fig. 8). Certes, nous ignorons si des vestiges archéologiques existent encore au-delà des zones qu'il nous a été donné de fouiller. Cette construction peut toutefois être considérée comme l'origine d'un long développement qui conduira finalement à l'édification du temple actuel. Son plan n'est pas régulièrement orienté, mais légèrement décalé vers le nord-est, direction imposée par le bord de la terrasse sur laquelle le bâtiment fut implanté. Il est intéressant de remarquer que toutes les constructions postérieures, sans exception, respecteront cette même orientation.

Le premier édifice présente un plan rectangulaire de 5,60/8,40 m (fondations hors œuvre), reconnaissable de part et d'autre du mur sud de l'église actuelle. La proportion donnée par ses dimensions intérieures (4,15 et 6,80 m, soit respectivement 14 et 23 fois le *pied romain* de 0,296 m) est proche de celle de la *règle d'or*, proportion idéale régissant l'art de constuire dans l'Antiquité gréco-romaine. Au niveau de ses fondations, le mur nord (1) de ce bâtiment est conservé de part et d'autre du local de chauffage, installé à l'intérieur de l'église lors

[3] Philippe Jaton, *L'architecture romane de l'église de Saint-Prex*, Mémoire de licence présenté à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg en 1981.

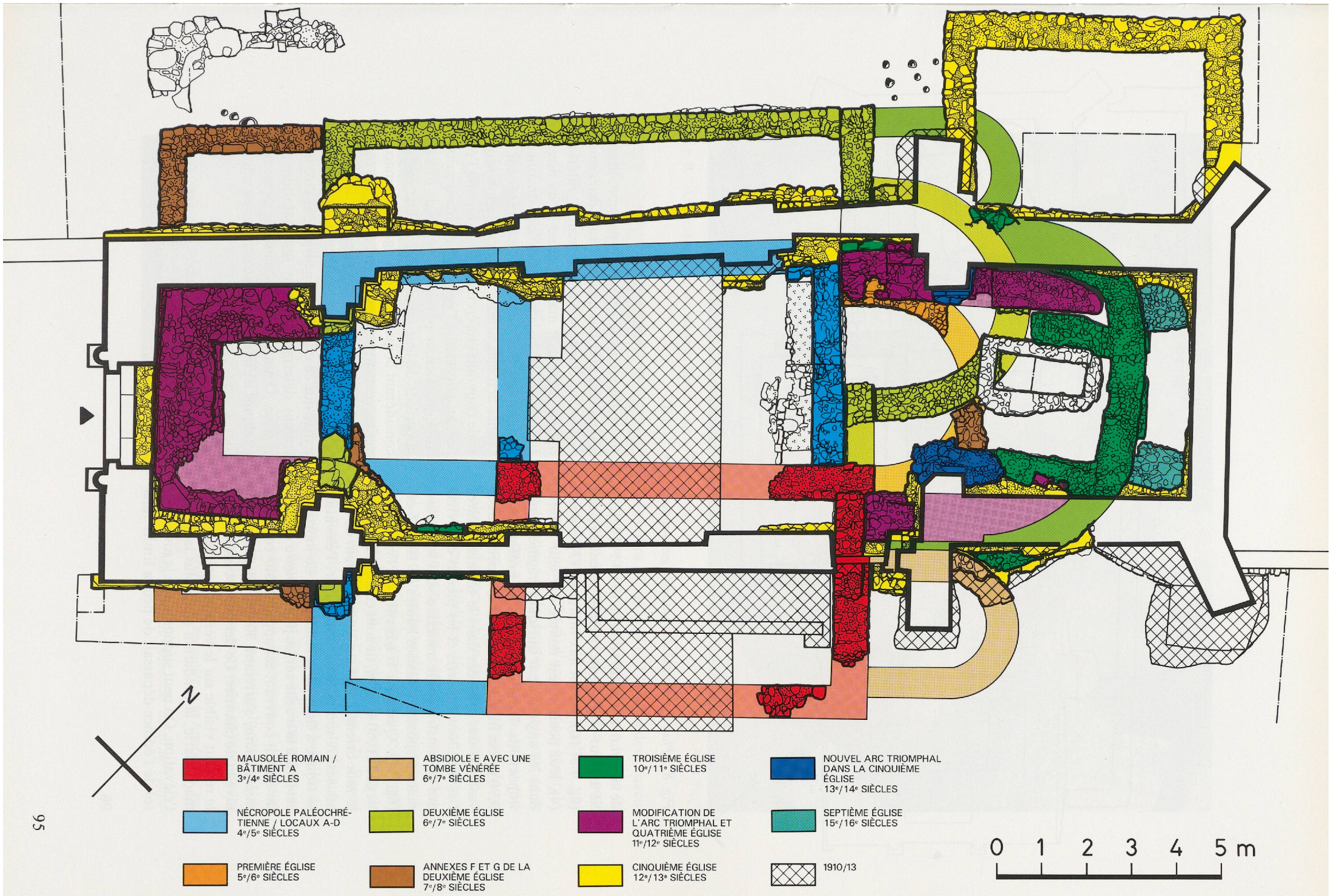

Fig. 7. Schéma des plans reconstitués des différents bâtiments au niveau des fondations. Ech.: 1:100.

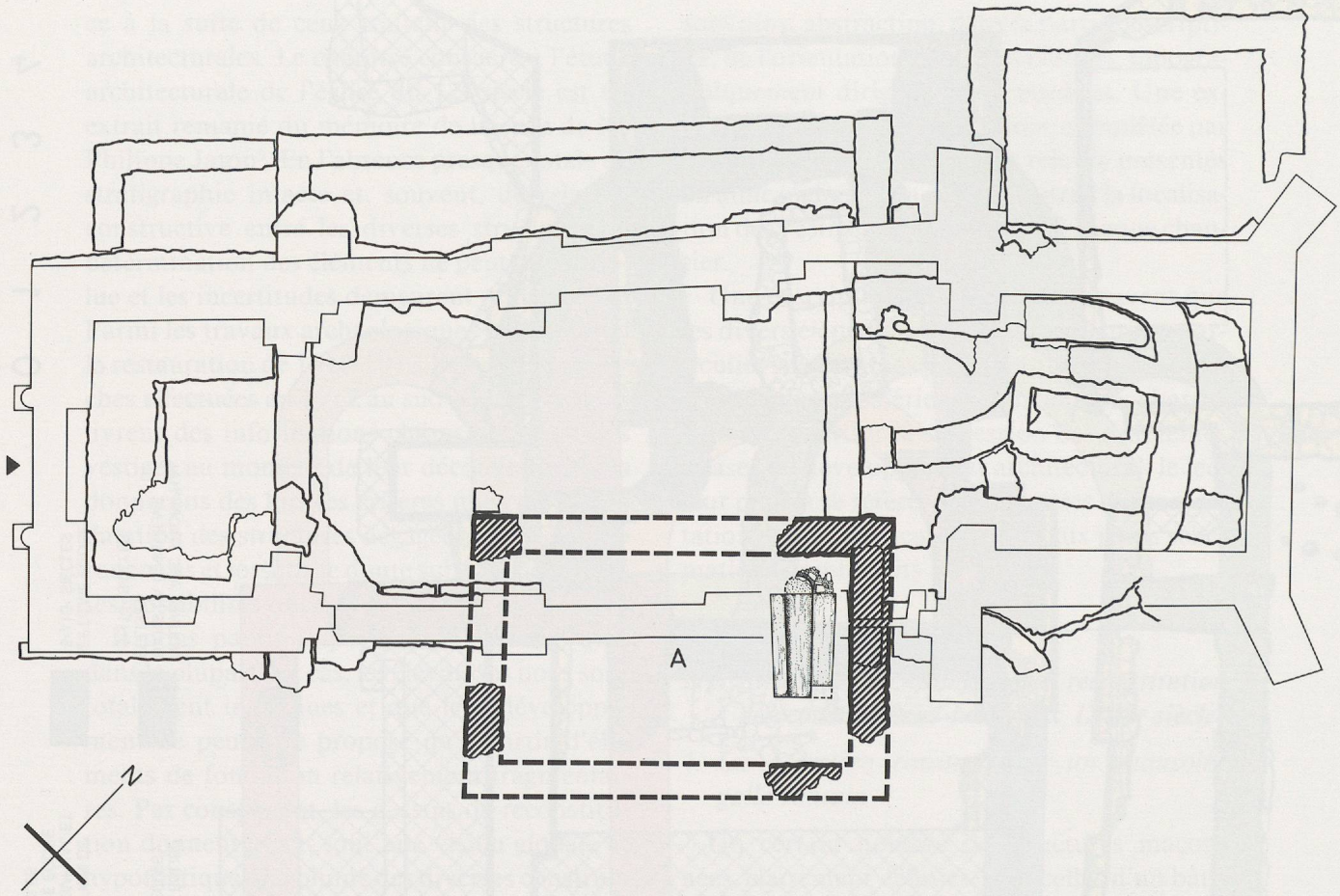

Fig. 8. Plan reconstitué du mausolée gallo-romain. Ech.: 1:150.

de la première restauration de 1910-1913. Il est lié au mur est (2), encore entièrement en place (fig. 9 et 10). Quant aux murs sud (3) et ouest (4), leur position est définie par leur amorce dans les angles et par quelques fragments peu importants. Larges de 0,80 m et profondes de 0,90 m, ces fondations sont maçonnées dans de vastes fosses creusées dans le terrain naturel. Les moellons équarris et les pierres de rivière qui en constituent le matériau sont soigneusement disposés en assises hautes de 10 à 15 cm (fig. 11). Quelques fragments de l'élévation, large de 0,60-0,62 m, ne sont conservés que sur le mur oriental, ceci sur un maximum de sept assises. A son parement intérieur, l'élévation se trouve à fleur de la fondation. Le mortier y est lissé à la truelle sur les joints *(pietra rasa)*, et un enduit couvrant est appliqué sur cette première main, s'arrêtant 30 cm au-dessous du niveau de chantier. Ce dernier est indiqué par le ressaut visible sur le versant extérieur de la maçonnerie, la fondation étant plus large que l'élévation. On peut supposer que le niveau du sol de l'édifice dépassait de peu la limite inférieure du crépis, et se situait par conséquent légèrement plus bas que le terrain extérieur.

Aucune trace de l'aménagement intérieur n'a été retrouvée mais, comme le montre le Journal de 1912[4], la présence d'une dizaine de sépultures à caisson, dégagées à l'extérieur de l'église actuelle, atteste une occupation sépulcrale couvrant entièrement la surface de l'édifice, au plus tard à l'époque précédant sa destruction. Rien ne permet toutefois de préciser la période de leur installation. D'une part, en considérant la qualité très soignée des maçonneries, on peut supposer que l'édifice fut construit à l'époque gallo-romaine, soit aux 3e/4e siècles (Bas-Empire); il faut cependant reconnaître que ce critère seul peut ne pas être totalement déterminant pour une datation plus précise. D'autre part, les caissons présentent quelques différences de structure: en effet, si

[4] Saint-Prex – Journal des fouilles – 1912, ACV, AMH A 161/5, A 11708; dans notre texte, les sépultures font l'objet d'une description distincte des autres structures archéologiques.

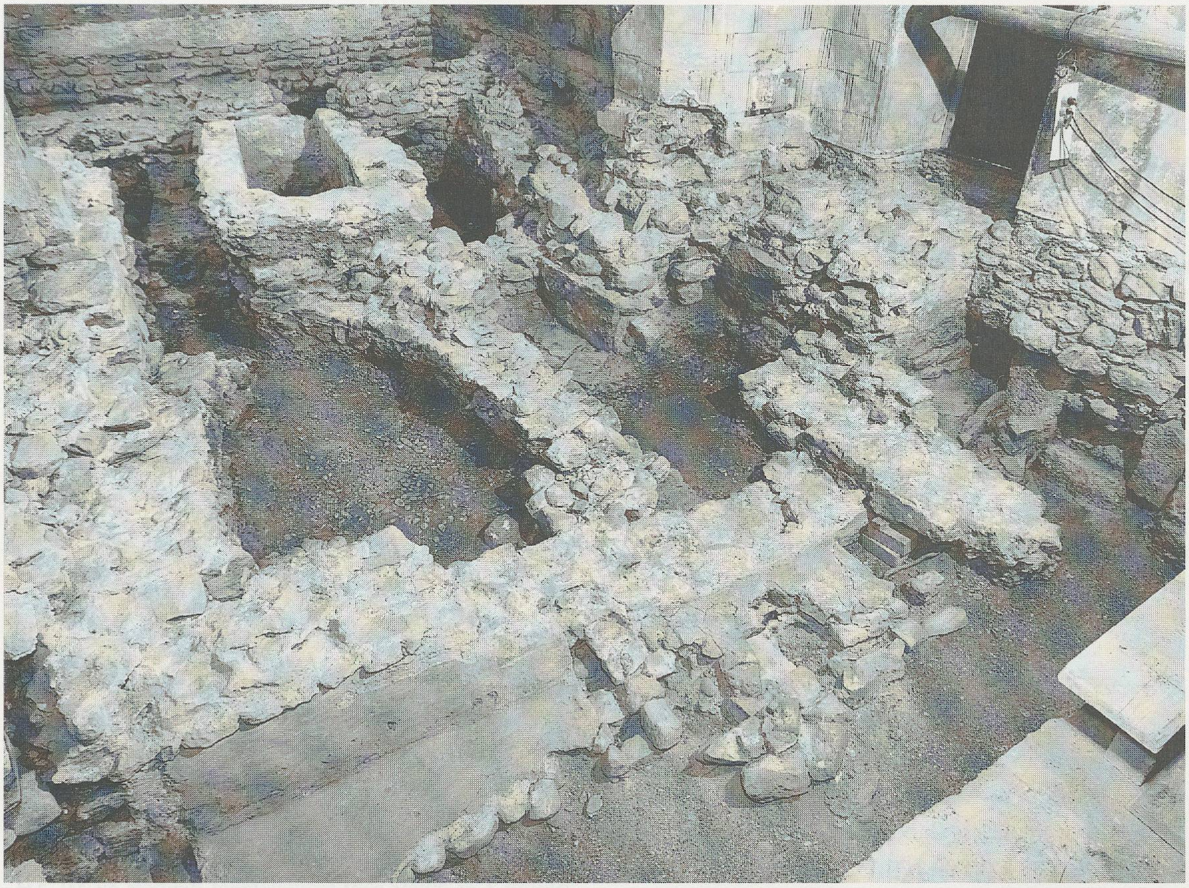

Fig. 9. Structures dégagées dans le chœur; vue vers le sud-est.

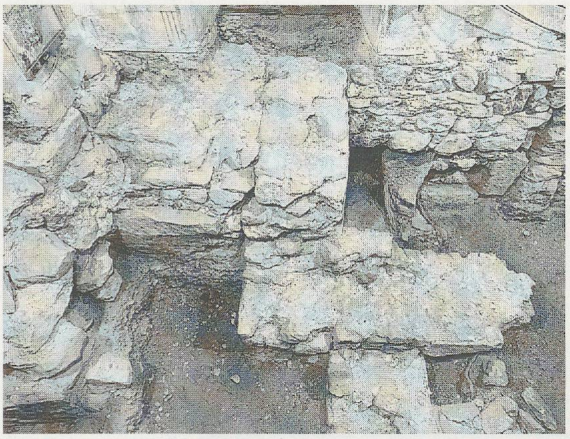

les tombes *55, 66, 124 et 125* possèdent chacune une cuve faite de dalles brutes, la tombe *65* est dotée au contraire d'un coffre composé d'importantes pierres de taille suggérant une facture romaine. Et si, d'une manière générale, les tombes à dalles brutes mises au jour ne se situent pas avant les 6e/7e siècles, soit postérieurement à l'édification du bâtiment, la sépulture *65* pourrait bien être plus ancienne, et avoir occupé l'édifice dès l'origine, disposée dans son angle nord-est, longeant le mur oriental, et son couvercle se situant au niveau présumé du sol. Ainsi, la présence de cette sépulture confèrerait au bâtiment la fonction de *mausolée*, édifié pour l'abriter (fig. 12). Parmi les mausolées d'époque romaine tardive retrouvés dans le bassin lémanique et la vallée du Rhône, celui de Saint-Prex se distingue par une qualité constructive supérieure. Ce constat quant à la qualité est peut-être le seul critère dont nous disposons pour dater ce monument

Fig. 10. Mur est du mausolée et la tombe 65; vue vers le sud.
Fig. 11. Mur ouest du mausolée; détail de l'appareil.

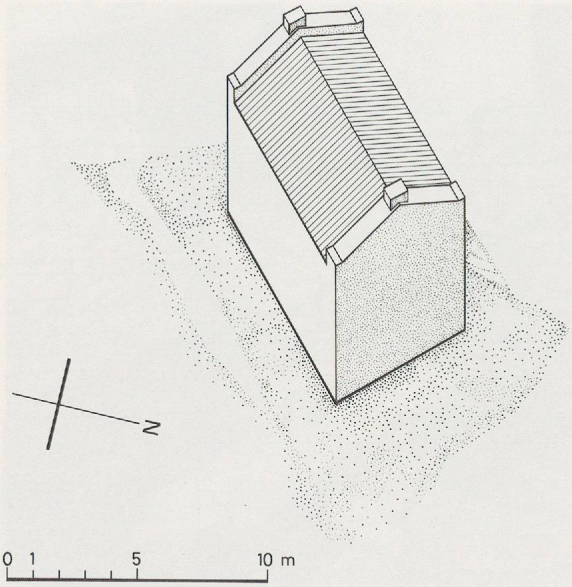

Fig. 12. Reconstitution axonométrique du mausolée. Ech.: 1:300.

d'époque romaine, éventuellement encore d'ère païenne[5]. La situation privilégiée qu'occupe l'édifice, vraisemblablement proche de la voie romaine qui longeait le lac, est caractéristique d'ailleurs de ce type de monument funéraire. Certaines tombes à caisson disposées dans l'annexe *C* qui s'adossera par la suite au nord du mausolée, de même que les fondations des diverses églises qui se succèderont sur le site, présentent dans leur structure des remplois de pierre de taille romaine (fig. 13) et d'importants fragments de mortier à la chaux avec tuileau, provenant soit du mausolée qui les précéda, soit d'un établissement romain voisin[6].

Il est possible que d'autres sépultures de cette époque aient été aménagées sur le site, mais aucun indice ne nous en est parvenu. Quant aux sépultures mises au jour, elles témoignent de la poursuite des inhumations dès la première époque chrétienne jusqu'au haut Moyen Age, soit de la deuxième moitié du 4e siècle jusqu'au 9e siècle.

Le développement ultérieur du site funéraire se caractérisera par l'intégration du mausolée dans un complexe paléochrétien plus étendu; son mur sud marquera cependant toujours la limite méridionale de chaque nouvelle construction, jusque peu avant la fin de l'époque médiévale.

---

[5] Quant aux sites disposant de mausolées de cette époque de transition, voir par exemple le site de la Madeleine à Genève (Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 50-62) et le site de «Sous-le-Scex» à Sion (Hans-Jörg LEHNER, Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex»...); voir aussi l'exemple de Bienne-Mâche, dans le canton de Berne, (Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in der Kirche Biel-Mett BE»). Quant à la typologie de la tombe, voir *infra* note 145.

[6] Les pièces romaines retrouvées en 1910-1913 sont aujourd'hui déposées dans le sous-sol de l'église, rendu accessible lors de la dernière restauration; voir à ce sujet l'étude de Philippe Bridel, présentée en annexe. Par ailleurs, nous pouvons mentionner ici les divers établissements romains voisins de l'église de Saint-Prex, extraits de «Constat archéologique de la commune de Saint-Prex (1982)», liste établie par le Service des bâtiments du canton de Vaud, section des Monuments historiques et Archéologie (F. Francillon):

«Sur la Ville»

Ce lieu-dit, occupé depuis par les installations de la Verrerie; on y a mis au jour aux alentours de 1870 de nombreux fragments de tuiles portant l'estampille *OF.LVCCVF*, ainsi que l'orifice d'un puits; aucune trace décrite de murs ou d'autres installations romaines.

«En Muret»

On y a mis au jour en 1846 les ruines d'une villa romaine, comportant des éléments luxueux, laissant à penser qu'il s'agissait d'une importante construction. Mosaïques, robinets de bain en forme de léopard, hypocauste, vase en plomb. Ces objets sont actuellement déposés au MCAH.

Le toponyme général de ce secteur est MARCY: domaine d'un Marcius, gentilice très fréquent dérivé du prénom Marcus. Lors d'une visite des lieux en 1982, en bas des vignes de Marcy, nous avons découvert dans des tranchées de nombreux fragments de tuiles et de briques romaines, ainsi que des conduits d'hypocauste.

«Les Iles»

Lieu-dit, situé à 500 m au nord de Marcy. Devait également exister une importante villa dans les ruines de laquelle on a trouvé des monnaies, des statuettes et des mosaïques à décor géométrique aujourd'hui détruites. Le toponyme général est DRACY, signifiant domaine d'un nommé Dracius.

Lors de nos diverses prospections, nous y avons découvert quelques fragments de tuiles de type romain, mais d'une inhabituelle minceur qui pourrait indiquer une occupation plus tardive, dont nous parlerons dans le chapitre du haut moyen âge.

Enfin, à Fradaigue, on a découvert en 1828 une statuette d'homme en bronze, actuellement déposée au MCAH.

En ce qui concerne le système routier, une borne milliaire de Caracalla (213 ap. J.-C.) fut découverte près du moulin de Saint-Prex en 1785; elle est aujourd'hui fixée sur le pont du Boiron; elle a perdu l'indication de distance, mais le texte très abîmé disait:

«L'empereur Marcus Aurelius Antonius (Caracalla), pieux, heureux, le partique très grand, le britannique très grand, grand pontif, revêtu de la puissance tribunicienne pour la XVIe fois, salué empereur pour la IIe fois, consul pour la IVe fois, proconsul, le très puissant, très heureux, grand empereur, pacificateur du monde, qui a rétabli les chaussées et les ponts qui avaient souffert de l'injure du temps...»

Ce milliaire devait faire partie de la route du Lac. Pour ce qui est du réseau secondaire, nous n'avons, pour l'instant du moins, aucune indication précise.

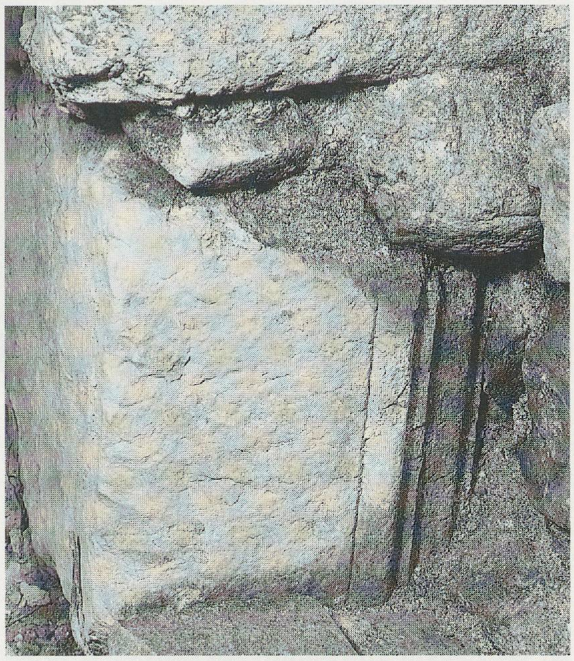

Fig. 13. Pièce romaine employée dans la fondation du mur nord de l'église actuelle.

2. Les annexes du mausolée

Très tôt, le mausolée reçoit une série d'adjonctions qui viennent longer trois de ses côtés, son versant méridional étant le seul à rester libre (fig. 14). En premier lieu, deux annexes sont adossées aux faces ouest et nord respectivement, chacune se référant aux dimensions du bâtiment initial. Nous ignorons la chronologie relative de ces deux nouveaux éléments. L'annexe *B* reprend vraisemblablement toute la longueur du mur ouest et couvre une surface supposée de 5,60/4,00 m, le plan intérieur étant probablement de 4,00/3,00 m. L'annexe *C* reprend la longueur du mur nord, excepté un décrochement de l'ordre de 0,40 m à l'extrémité est; sa surface est donc de 5,00/7,70 m, et son plan intérieur de 4,20/6,20 m, présentant ainsi une proportion de 2:3. Cette disposition est-elle le résultat d'une intention des bâtisseurs, impliquant dès lors le décrochement oriental?

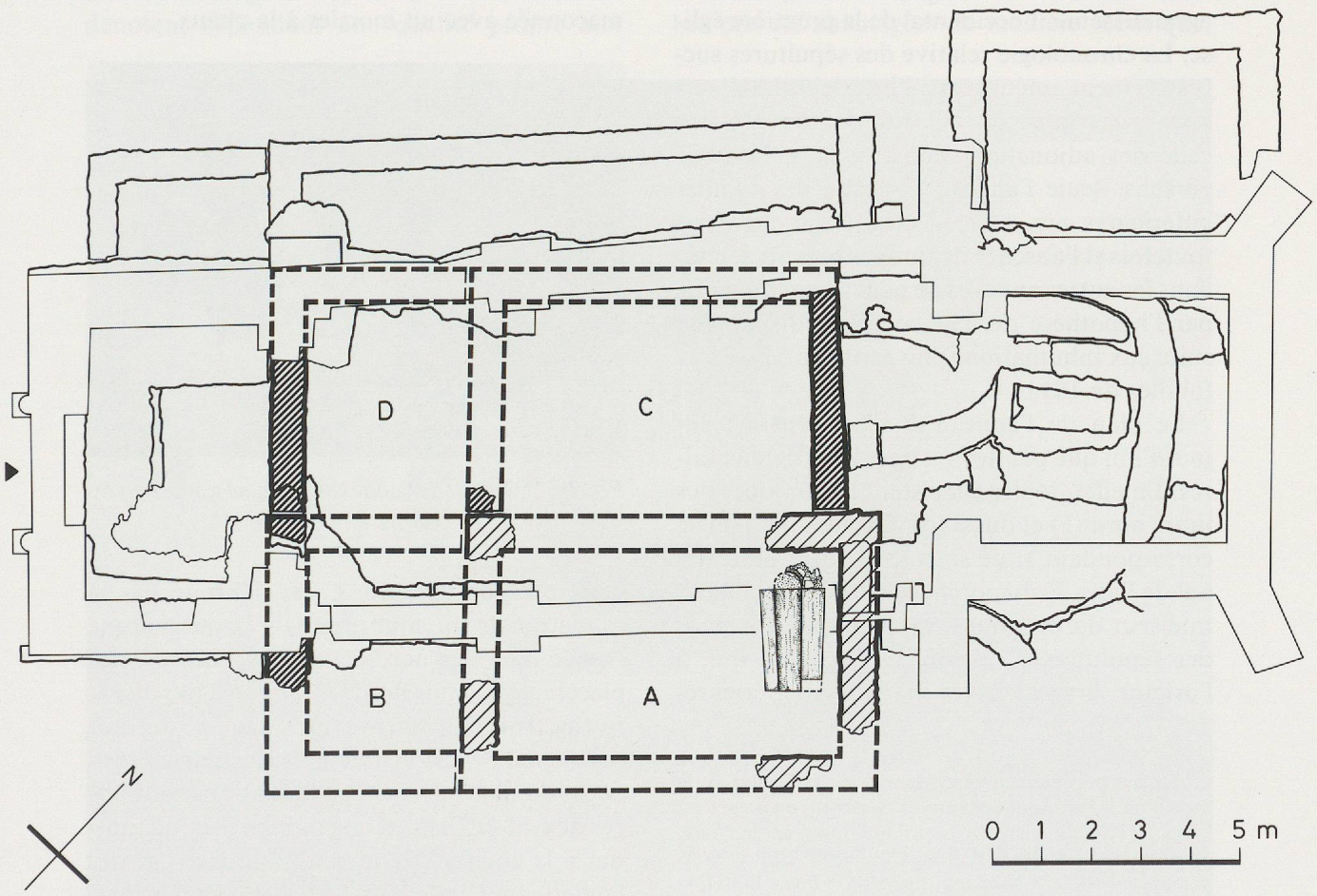

Fig. 14. Plan reconstitué des annexes jointes au mausolée. Ech.: 1:150.

Nous ne saurions trancher. Mais, à l'image de nombreux exemples, les plans de bâtiments du haut Moyen Age témoignent souvent d'une conception obéissant à des proportions rigoureusement définies, et il est possible que ce soit le cas pour une construction aussi modeste que l'annexe *C*[7]. Signalons que l'annexe *B*, elle, présente une proportion intérieure de 4:3.

Par la suite, l'angle rentrant formé par ces deux adjonctions est comblé par une troisième construction, à savoir l'annexe *D*; celle-ci permet de compléter le plan d'ensemble, qui couvre dès lors une surface quadrangulaire de 10,50/12,50 m. Certes, ce nouvel élément est postérieur aux annexes qu'il relie, mais nous ne connaissons pas sa chronologie relative par rapport à la première église, dont l'abside s'adossera au mur oriental du bâtiment *C*. D'une part, il pourrait en effet former une annexe antérieure à la première église, qu'elle soit intégrée à la nef de celle-ci lors de sa construction ou qu'elle demeure indépendante; c'est d'ailleurs l'hypothèse que nous retenons. D'autre part, il pourrait également correspondre à l'édification d'un porche, voire d'un agrandissement occidental de la première église. La chronologie relative des sépultures successivement aménagées à l'intérieur des diverses annexes n'autorise pas toujours à préciser celle des adjonctions constructives. Nous le verrons, seule l'annexe *C* abrite des tombes antérieures aux 6e/7e siècles. Nous ignorons toutefois si l'absence de tombes plus anciennes dans les autres annexes ne peut s'expliquer que par l'hypothèse de leur complète disparition suite aux inhumations plus tardives, voire aux fouilles de 1911.

Le plan de l'annexe *B* n'est sensible aujourd'hui que par des vestiges très fragmentaires. En effet, seules subsistent les amorces des murs nord (5) et ouest (6), formées par l'angle correspondant situé sous le piédroit méridional de l'arcade du porche actuel. L'alignement intérieur du mur nord est défini par la rangée des sépultures à caisson 33, 34 et 44 qui, à l'origine, longeaient les fondations ultérieurement détruites. Du mur ouest, seul un fragment fut conservé à l'extérieur de l'église, près de l'angle sud-est du clocher (fig. 15). Ainsi, les structures encore en place sont loin de délimiter clairement l'intégralité du plan de la construction, mais nous supposons que celle-ci reprenait la largeur du mausolée *A*. La fondation, large de 0,80 m, est faite de moellons et pierres de rivière, de fragments de tuiles romaines *(tegulae)*, le tout posé à sec. L'élévation, en revanche, dont il n'existe plus qu'une assise, est maçonnée avec un mortier à la chaux.

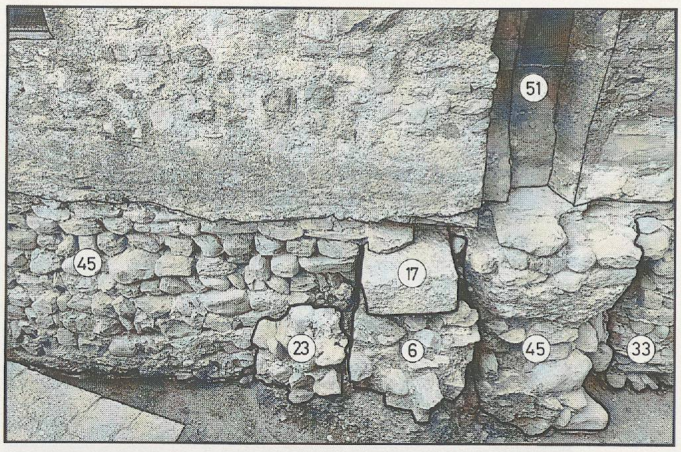

Fig. 15. Façade sud, entre le clocher et la nef, intégrant le mur ouest de l'annexe B (6).

Fig. 16. Mur est de l'annexe C, auquel s'adossent les sépultures 72 et 73; vue vers le nord-est.

Le plan de l'annexe *C* est délimité par la fondation de son mur oriental (7), qui marque l'angle intérieur nord-est situant encore l'emplacement du mur nord (8), aujourd'hui disparu (fig. 16). Par ailleurs, un fragment du mur occidental (9) est visible près de l'angle nord-ouest du mausolée *A*. Les fondations sont larges de 0,68-0,78 m, et maçonnées avec un mortier à la chaux. Des moellons équarris et des boulets dont l'extrémité a été cassée au marteau, sont soigneusement disposés en assises

[7] Les proportions correspondent parfois à celles de la règle d'or, même pour des édifices construits en bois; c'est le cas de Kirchlindach et Oberwil bei Büren an der Aare, dans le canton de Berne (Peter EGGENBERGER et Werner STÖCKLI, *Kirchlindach...*, p. 56-57; Peter EGGENBERGER et Heinz KELLENBERGER, *Oberwil bei Büren an der Aare...*, p. 25-26).

régulières de 10 à 17 cm de hauteur. Les parements sont jointoyés à la truelle. La base de l'élévation, préservée au nord seulement, est large de 0,58 m.

Les seules structures attestant l'existence de l'annexe *D* se trouvent actuellement sous l'arcade du porche (fig. 17); ce sont celles du mur ouest (10). Au sud, ces structures butent contre l'angle nord-ouest de l'annexe *B* dont elles reprennent l'alignement du mur occidental. Le mur nord n'a conservé aucun vestige, et nous le reconstituons dans le prolongement du mur nord de l'annexe *C*. La fondation encore visible présente trois assises faites de moellons, et une semelle par endroits posée dans des tombes, vidées probablement à l'occasion de ce chantier.

Les trois annexes *B, C et D* abritèrent vraisemblablement des tombes dès l'origine. Il n'est guère aisé de déterminer quelles furent les sépultures initiales à l'intérieur des locaux *B et D*. Tous les caissons qui y ont été retrouvés ne présentent pas de différences typologiques suffisantes pour qu'il soit possible d'en dégager une chronologie sûre. Les caissons à dalles dénotent cependant une qualité propre aux

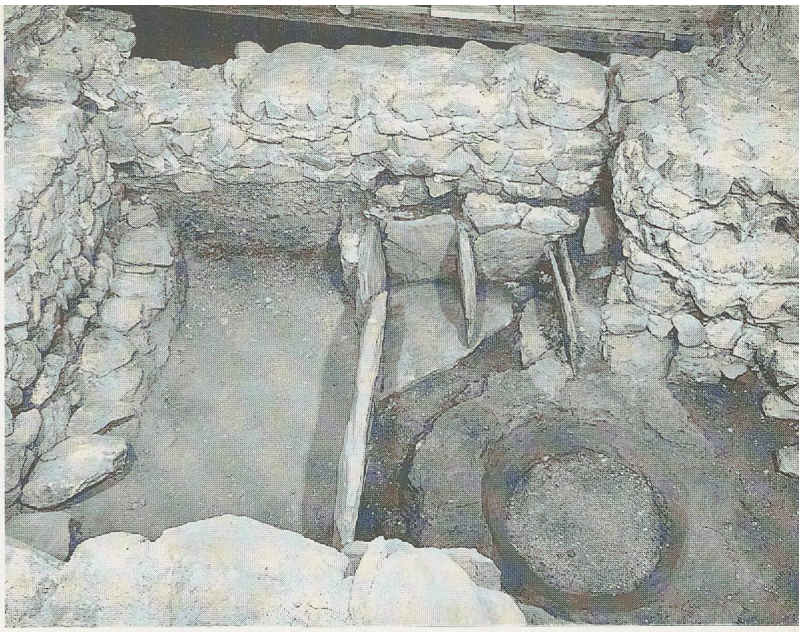

Fig. 17. Mur ouest de l'annexe D, entre les piédroits du porche; vue vers l'est.

sépultures que l'on rencontre dès les 6e/7e siècles, mais l'état de leur conservation interdit toute datation précise. Par contre, les deux sépultures *70* et *72* (fig. 16) peuvent être attribuées au même chantier de construction que celui de l'annexe *C*: en effet, leur caisson est maçonné le long du parement intérieur du mur oriental en même temps que sont posées les fondations. Le couvercle de chacune des *formae* a disparu. Nous ignorons si d'autres tombes ont été aménagées de manière identique,

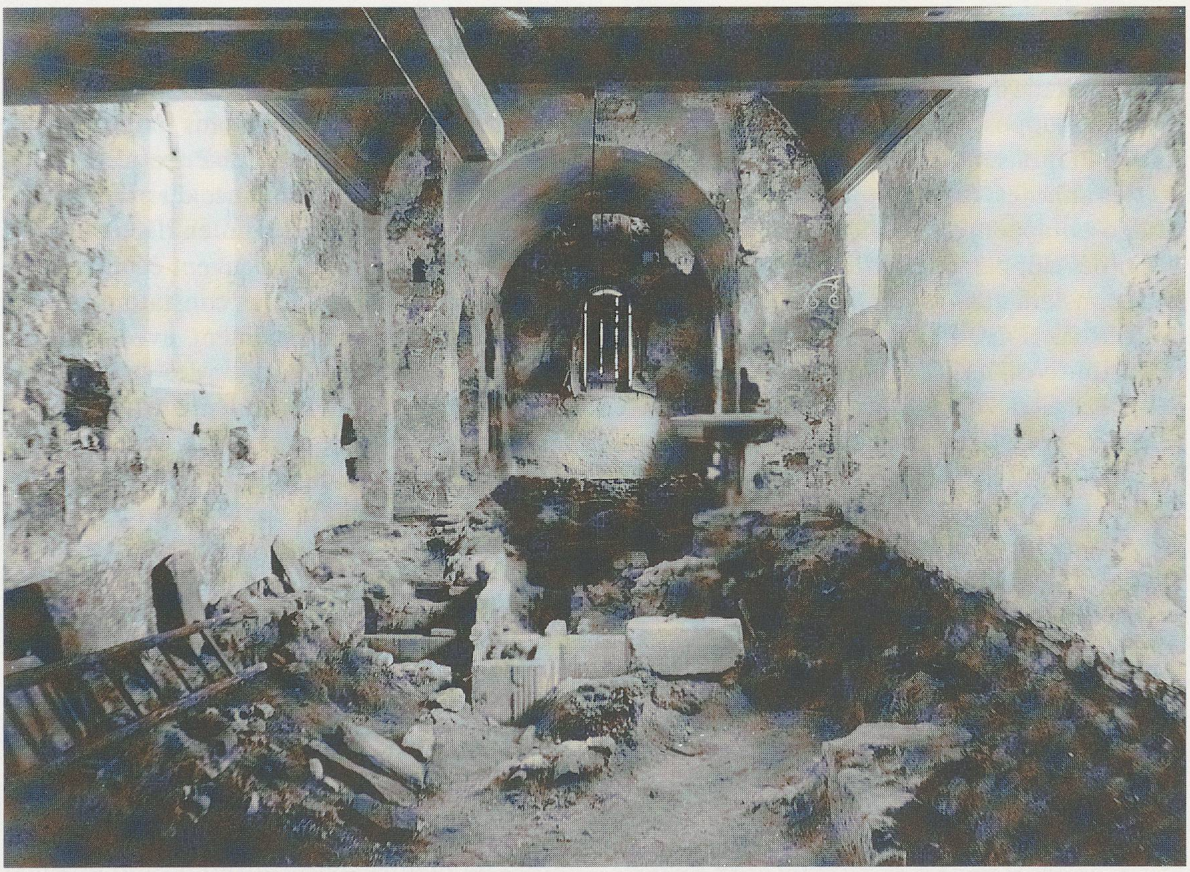

Fig. 18. Fouilles de 1911; vue vers l'est.

en vue d'une inhumation future. Les photos et relevés de 1911 indiquent clairement des fragments de caissons juxtaposés aux tombes mentionnées, mais la chronologie ne peut en être établie. Contrairement aux coffres retrouvés dans les autres locaux funéraires, les dalles de ceux que l'on peut voir sur les photos de 1911, à proximité immédiate des deux *formae*, sont très massives (fig. 18); la plupart témoignent d'un remploi romain. On peut supposer que les couvercles de ces sépultures formaient le sol de l'édifice ou son proche soubassement. Situé sans doute à un niveau égal à celui du mausolée, il était donc inférieur au niveau du terrain extérieur. Ainsi, que ce soit dès l'origine ou seulement après un certain temps d'utilisation, la surface intérieure de l'annexe *C* présentait un sous-sol intégralement occupé par les caissons des sépultures.

Si les structures maçonnées mises au jour sont suffisantes pour définir le plan des annexes, elles ne fournissent par contre aucun élément autorisant la reconstitution des divers volumes. Nous supposons que les murs cloisonnant les locaux demeurent en place, et que seules des ouvertures plus ou moins grandes permettent la circulation interne d'une partie à l'autre. Nous ignorons également si les divers volumes adossés les uns aux autres sont réunis sous une seule et même toiture ou non; on peut toutefois supposer que le bâtiment initial possède toujours son propre toit à deux pans, et que les annexes, moins élevées, disposent chacune d'un appentis (fig. 19).

Un développement architectural semblable a été constaté dans d'autres nécropoles dotées de constructions, gallo-romaines ou chrétiennes primitives, tels l'exemple connu de la Madeleine à Genève, celui de l'abbaye de Saint-Maurice, et ceux de Sion (Valais), soit Saint-Théodule et le site de «Sous-le-Scex»[8]. Autour

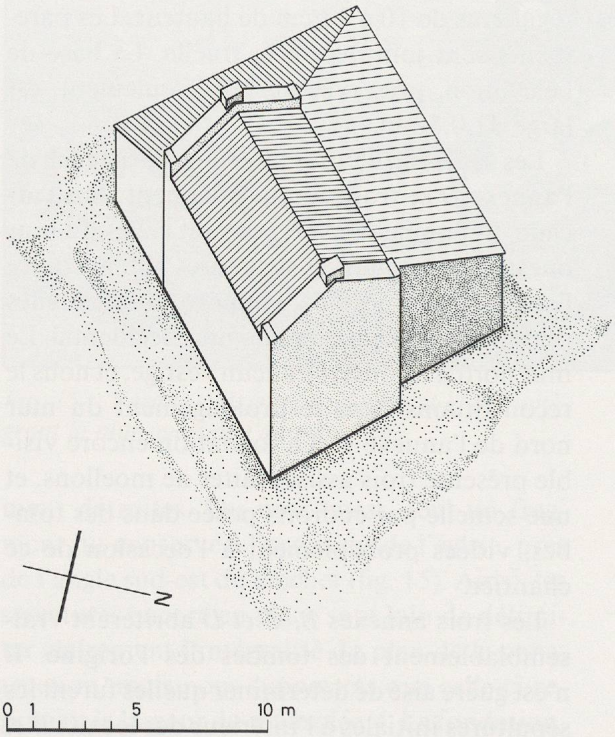

Fig. 19. Reconstitution axonométrique du mausolée entouré des annexes B, C et D. Ech.: 1:300.

d'un noyau funéraire plus ou moins étendu, qu'il s'agisse d'un mausolée, d'une simple *memoria* voire d'un bâtiment profane au départ, des annexes ou églises sont peu à peu aménagées pour abriter des sépultures supplémentaires. Ces sites remontent au plus tôt aux 4e et 5e siècles. Dans le cas de Saint-Prex, c'est essentiellement notre connaissance du premier édifice *A* et l'interprétation qui en découle sur le plan de sa fonction qui peuvent éclairer l'origine de la nécropole. Nous constatons que les *formae* créées simultanément avec l'annexe septentrionale doivent dater des 4e/5e siècles, et étaient déjà très certainement destinées à des inhumations chrétiennes[9]. L'annexe occidentale, éventuellement antérieure à la précédente, ainsi que l'annexe complétant l'angle nord-ouest de l'ensemble, ne peuvent pas être

[8] Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*; Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune»; idem, «Le caveau funéraire du cimetière d'Agaune et la basilique du XIe siècle»; idem, «Le martyrium de Saint-Maurice d'Agaune»; idem, «Plan et inventaire des tombes des basiliques d'Agaune»; idem, «La rampe d'accès à la basilique d'Agaune, une rectification»; Peter EGGENBERGER, Werner STÖCKLI et Christoph JÖRG, «La découverte en l'Abbaye de Saint-Maurice d'une épitaphe dédiée au moine Rusticus» (après cette publication, une analyse complémentaire a été entreprise en 1975, dont le rapport est déposé aux Archives des Monuments historiques du canton du Valais); François-Olivier DUBUIS et Walter RUPPEN, «L'église Saint-Théodule»; Hans-Jörg LEHNER, «Die Ausgrabungen in Sitten «Sous-le-Scex»...». Voir aussi Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 91-95 et 297-301. Un exemple parmi les plus riches de ce type d'établissement se situe à Manastirine, en Tchécoslovaquie: voir Rudolf EGGER, *Forschungen in Salona*, p. 13; voir aussi Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 65.

[9] En ce qui concerne le type de ces «formae», d'époque paléochrétienne, on consultera la bibliographie donnée par Friedrich Wilhelm DEICHMANN, *Einführung...*, p. 51-53.

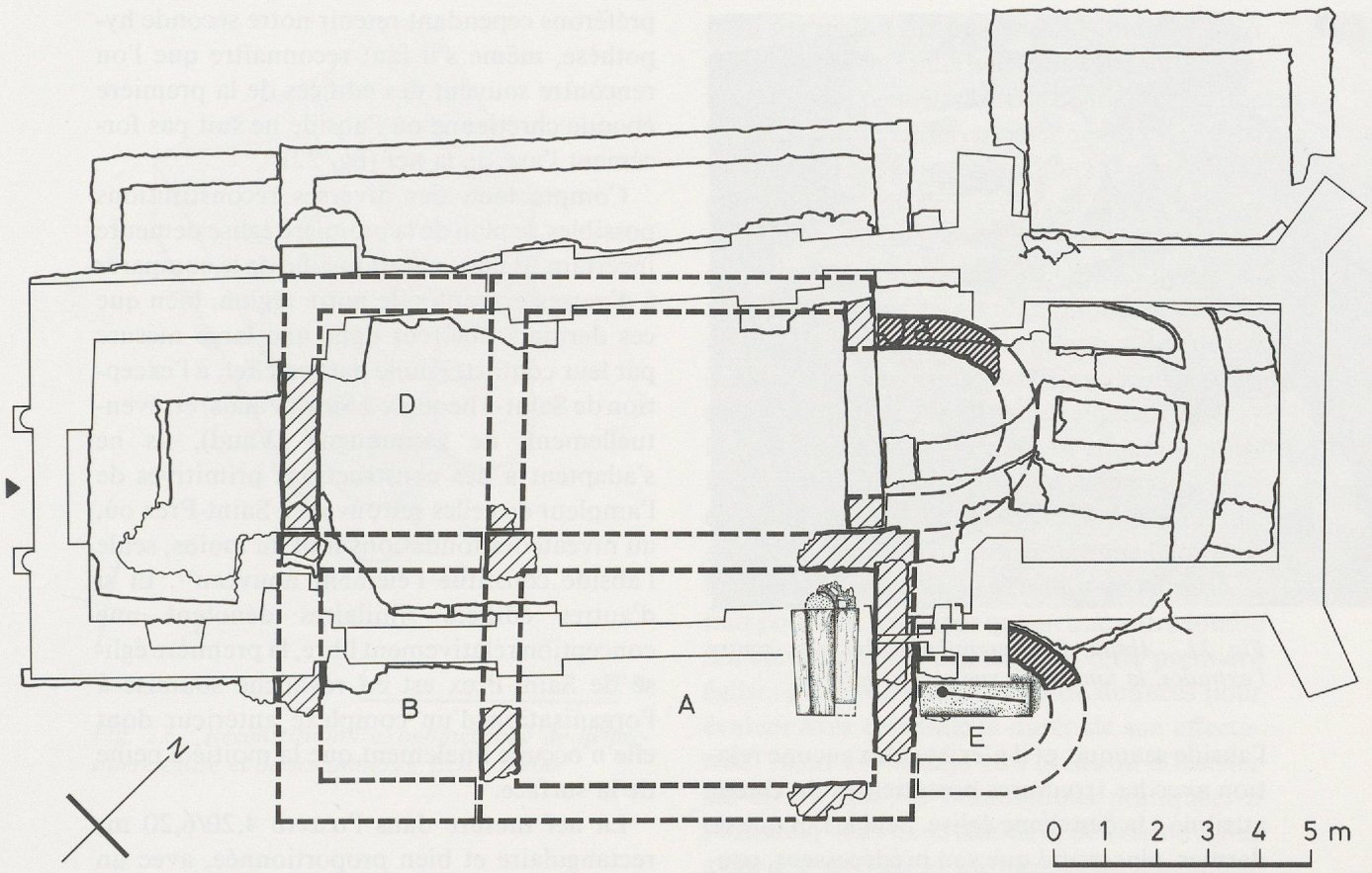

Fig. 20. Plan reconstitué de la première église et de ses annexes. Ech.: 1:150.

définies avec autant de précision. La seule certitude est que lors de l'élévation de la première église, aux 5e/6e siècles, il existait un site funéraire chrétien formant une nécropole où les défunts étaient inhumés soit à l'intérieur des édifices bâtis autour du mausolée gallo-romain, soit à l'extérieur de ce complexe central.

3. La première église: une salle avec abside

La réorganisation des structures primitives, conduisant à la première église, est concrétisée avant tout par l'amorce d'une abside appuyée au flanc oriental de l'annexe *C*, cette dernière occupant le versant nord de l'ensemble et devenant ainsi la nef du nouvel édifice (fig. 20). Le mur oriental est démoli, au moins sur la portion correspondant à l'ouverture de l'abside sur la nef, ses fondations faisant dès lors office de chaînage pour l'arc absidial. Nous supposons que le local occidental *D* est conservé, et qu'il reste séparé du vaisseau de la nouvelle construction; il forme probablement un portique permettant l'accès aussi bien à la nef qu'aux locaux sépulcraux *A* et *B*, conservés sur le versant sud. Ainsi, en considérant cette église comme nouveau centre du complexe funéraire, le bâtiment initial autour duquel s'étaient développées les diverses adjonctions devient annexe à son tour. Sans doute le changement se manifestait-il également dans le volume architectural extérieur, pour lequel nous ne disposons toutefois d'aucun indice. On peut imaginer que le corps de l'église était plus élevé que les autres parties de la construction, et couvert d'un toit à deux pans. Les annexes ouest et sud ont ainsi dû être munies d'appentis rejoignant les murs de l'église au-dessous du niveau de la gouttière. Les annexes aussi bien que la nef continuent de recevoir des sépultures. De même, des tombes sont aménagées à l'extérieur, essentiellement aux abords immédiats du chœur. Ainsi les tombes maçonnées *67* et *68* longent directement l'extrados de l'abside.

En fouille, l'amorce nord de l'abside (11; fig. 21), seul vestige conservé, chevauche un empierrement de boulets formant probablement le fond de la tombe à caisson *43*, reprise lors de l'inhumation *81*. Vers le sud, la maçonnerie de

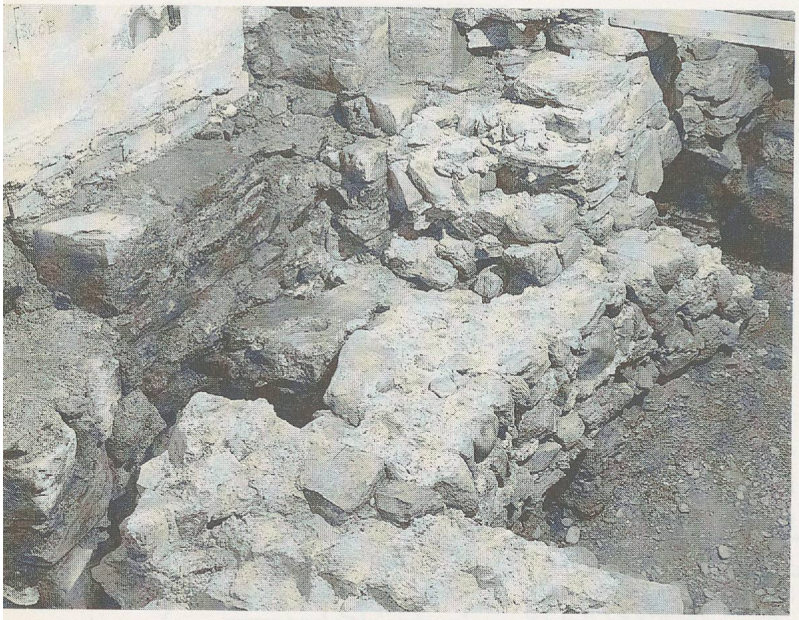

Fig. 21. Abside de la première église avec, contre l'extrados, la tombe 67; vue vers le nord-est.

l'abside manque, et il n'existe plus aucune relation avec les structures postérieures du chœur attribué à la deuxième église. Seul le fait que ce dernier, plus grand que son prédécesseur, coupe les sépultures *67* et *68* longeant l'extrados de l'abside nous offre indirectement un élément de chronologie relative. Les fondations de l'abside ne sont conservées que sur trois assises, faites de pierres de rivière de différentes grosseurs. La largeur de ces structures varie de 0,68 à 0,75 m; cette irrégularité est vraisemblablement due à l'instabilité du terrain du cimetière, dans lequel la fosse de fondation fut creusée.

Il est malaisé de reconstituer le tracé exact de l'abside. Si l'on connaît son amorce au nord, il existe par contre deux points de jonction possibles au sud: soit elle venait buter contre l'extrémité du mur oriental du mausolée, à l'alignement du mur nord de ce dernier, soit son rayon était plus restreint et elle se terminait contre l'extrémité sud du mur est de la nouvelle nef, son extrados s'appuyant contre l'angle extérieur nord-est du mausolée primitif. Cette seconde reconstitution a l'avantage d'offrir une symétrie parfaite de l'abside par rapport à l'axe longitudinal de l'édifice, les épaulements se développant ainsi de manière identique de part et d'autre. Aucun vestige de l'aménagement intérieur n'est conservé, qui serait susceptible de faciliter cette reconstitution, comme pourraient l'être par exemple des restes de sol ou la fondation d'un maître-autel. Nous préférons cependant retenir notre seconde hypothèse, même s'il faut reconnaître que l'on rencontre souvent des édifices de la première époque chrétienne où l'abside ne suit pas forcément l'axe de la nef (fig. 22)[10].

Compte tenu des diverses reconstitutions possibles, le plan de la première église demeure incertain. Il nous paraît justifié de le comparer à d'autres exemples de notre région, bien que ces derniers diffèrent dans une large mesure par leur contexte; nulle part en effet, à l'exception de Saint-Théodule à Sion (Valais) et, éventuellement, de Commugny (Vaud), ils ne s'adaptent à des constructions primitives de l'ampleur de celles retrouvées à Saint-Prex où, au niveau des fondations tout au moins, seule l'abside constitue l'élément nouveau[11]. Et si d'autres édifices similaires dénotent une conception relativement libre, la première église de Saint-Prex est en revanche soumise à l'organisation d'un complexe antérieur dont elle n'occupe finalement que la moitié à peine de la surface.

La nef mesure dans l'œuvre 4,20/6,20 m; rectangulaire et bien proportionnée, avec un rapport de 2:3, elle est prolongée par une abside dont l'ouverture laisse peu de place aux épaulements. L'abside se développe sur un rayon de 1,50 m et est allongée de 1,50 m; elle présente ainsi une profondeur de 3 m. En comparant le plan de la première église de Saint-Prex avec celui d'autres édifices de même époque, nous constatons une nette différence quant aux proportions. Les exemples représentés par les premières églises genevoises (La Madeleine, Saint-Germain, Notre-Dame-la-

[10] Voir l'exemple de l'église Saint-Germain à Genève, mentionné dans Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 93-95. Voir aussi l'exemple de la première église du 4e siècle sur le site épiscopal de Genève: Charles BONNET, «Saint-Pierre de Genève ...»; idem, «Le groupe épiscopal de Genève»; Charles BONNET, Olivier FATIO et Jean-Etienne GENEQUAND, *Saint-Pierre, Cathédrale de Genève*; Charles BONNET, *Genève aux premiers temps chrétiens*. Voir enfin Charles BONNET et Catherine SANTSCHI, «Provinces ecclésiastiques...», dans *Topographique chrétienne*, III, p. 37-48.

[11] Dans notre région, on a trouvé d'autres exemples où l'abside prolonge un local déjà défini, et utilisé comme nef: voir Commugny (Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud», p. 98), Philippe JATON, *Domdidier*, Saint-Saphorin (Peter EGGENBERGER, à paraître).

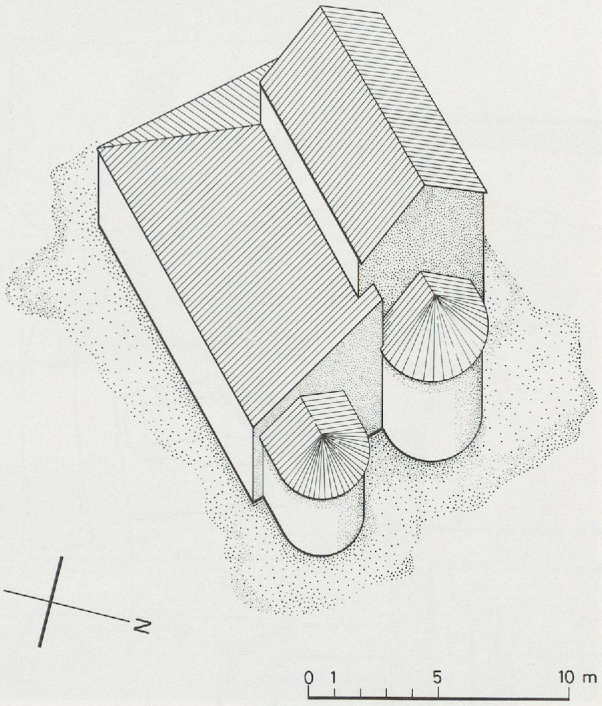

Fig. 22. Reconstitution axonométrique de la première église et de ses annexes. Ech.: 1:300.

Neuve), celui de la troisième étape de Saint-Jean d'Ardon et de Notre-Dame-sous-le-Bourg à Saint-Maurice (Valais), ou de l'ancienne église Saint-Etienne à Lausanne, ainsi que d'autres encore en Suisse, montrent le plus souvent un vaisseau de plan trapu, très large par rapport à sa longueur, s'approchant parfois du carré; une nef relativement longue et étroite, comme celle de la première cathédrale de Genève, est un cas plus rarement constaté[12]. Contrairement au plan de tous ces édifices, que l'on date entre les 4e et 6e siècles, celui de la première église de Saint-Prex trouverait un parallèle parmi des exemples plus tardifs; c'est en effet à partir des 6e/7e siècles que, d'une manière générale, la nef perd son aspect disproportionné pour devenir plus équilibrée. Dans notre cas cependant, cette objection peut paraître secondaire puisque la nef se réfère entièrement à des structures et un plan établis auparavant. Nous préférerons donc dater le premier édifice aux 5e/6e siècles, car le développement du site est si exemplaire qu'il est certainement doté d'une église en même temps que les autres complexes funéraires de la région. De plus, la présence de tombes des 6e/7e siècles, que nous retrouverons dans la deuxième église, confirme cette datation reculée. La première église a dû en effet être construite avant ces inhumations; à l'époque de son édification, le type ancien des *formae* était encore fréquemment utilisé, comme le prouve la tombe *67*, accolée à l'extrados de l'abside. Il faut pourtant souligner qu'aucune autre tombe n'a été trouvée à l'intérieur de cette première église; aussi manquons-nous de données pour évaluer avec certitude la durée de son affectation. Nous avons déjà eu l'occasion d'insister sur le fait que les inhumations pratiquées à l'intérieur et à l'extérieur de la deuxième église avaient provoqué la disparition de la majeure partie des sépultures antérieures. Par ailleurs, l'aménagement de cette première église n'a pas contribué à agrandir la surface à disposition pour l'inhumation. En effet, l'abside n'y était pas destinée, contrairement à ce qui s'observe sur le grand complexe de Sion (Sous-le-Scex), par exemple, où l'abside est pavée de sépultures. Cet édifice, comme l'église Saint-Gervais à Genève, bien que datant de même époque, soit du 5e siècle, dépassait de loin par son ampleur la première église de Saint-Prex.

[12] La Madeleine, Genève: voir Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 62-78; Saint-Germain, Genève: Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Notre-Dame-la-Neuve, Genève: Louis BLONDEL, «Le temple de l'Auditoire...»; Ardon: François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon...», p. 120-128; Notre-Dame-sous-le-Bourg, Saint-Maurice: Louis BLONDEL, «La chapelle Notre-Dame-sous-le-Bourg...»; Saint-Etienne, Lausanne: Marcel GRANDJEAN, *Les monuments d'art et d'histoire du canton de Vaud*, I, p. 258-259.

4. La deuxième église: une salle avec abside

La deuxième église de Saint-Prex présente, comme la précédente, une salle avec abside qui, même si elle dénote une nouvelle conception, se fonde en grande partie sur le tracé des plans antérieurs (fig. 23). Son édification entraîna la démolition de la première église et de l'annexe *D*, alors que les locaux méridionaux *A* et *B* furent à nouveau préservés. La nef s'élargit de 3,00 m vers le nord; à l'est, la nouvelle limite annule le décrochement de 0,40 m que formait la jonction des anciens locaux *A* et *C*, et prolonge d'autant la longueur de la salle, par ailleurs augmentée à l'ouest par la disparition

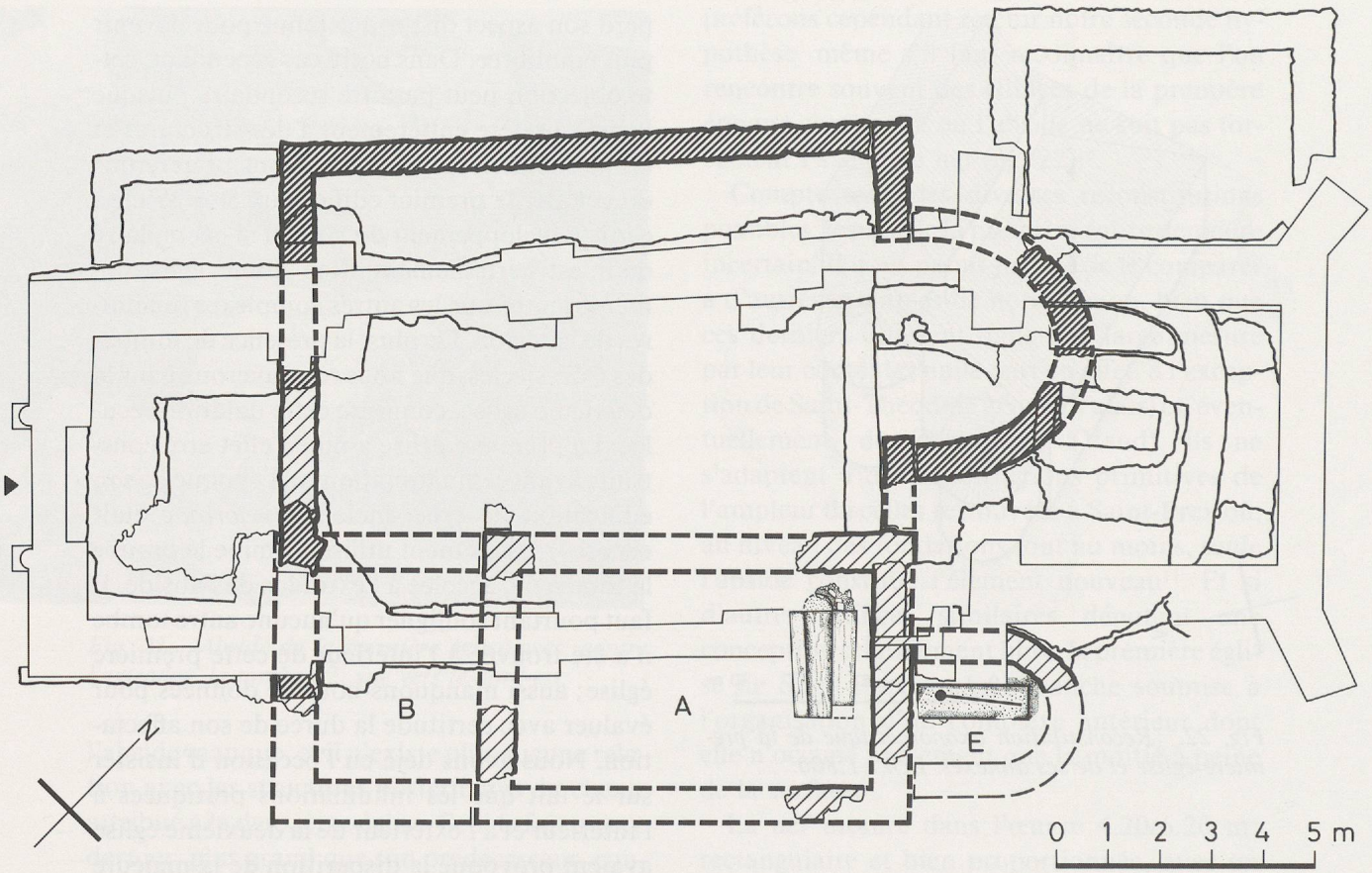

Fig. 23. Plan reconstitué de la deuxième église et de ses annexes. Ech.: 1:150.

de la zone réservée au local funéraire *D*. Un nouveau sanctuaire, plus grand, clôt la nef à l'est, l'arc absidial se situant dès lors dans le prolongement du mur oriental du local *A*. Plusieurs ruptures dans les structures de la deuxième église permettent de reconstituer le déroulement de son chantier. On peut ainsi supposer que les fondements du vaisseau, au moins, sont posés avant la démolition de l'édifice antérieur.

Actuellement situé à l'extérieur de l'église, le mur nord (12) ainsi que ses retours vers l'épaulement (13) et la façade occidentale sont encore en place (fig. 24). Des fragments du mur ouest (14) se retrouvent également sous les piédroits de l'arcade du porche; on remarque que la maçonnerie s'aligne sur les murs ouest des annexes *B* et *D*. Quant à l'abside (15), quelques vestiges sont repris dans les structures des églises postérieures, et apparaissent à la naissance du chœur actuel (fig. 25). L'épaulement sud (16) est perceptible aussi bien par des fragments de maçonnerie que par le négatif de la fosse de fondation, vidée; il butait contre le mur nord du mausolée primitif, qui formait

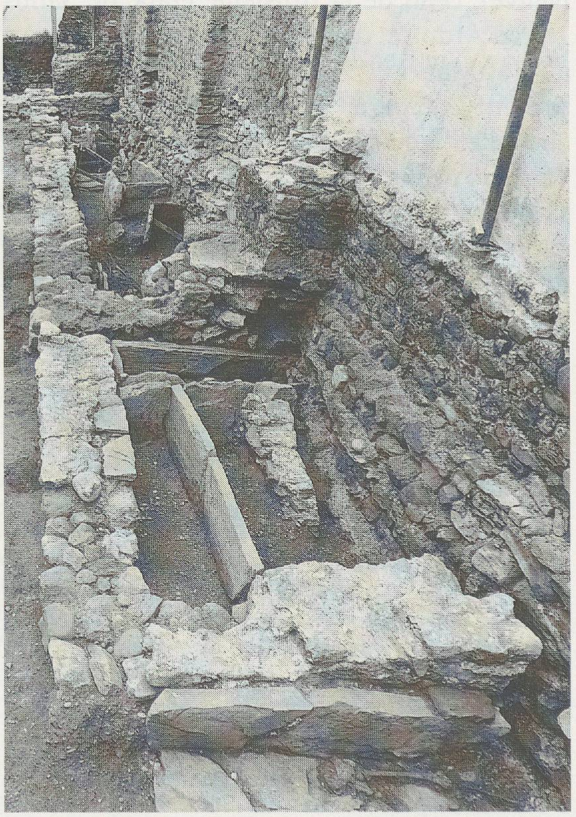

Fig. 24. Structures nord de la nef de la deuxième église; vue vers l'est.

Fig. 25. Abside de la deuxième église (à droite), coupant le tracé de la première (à gauche); vue vers l'est.

alors, avec celui de l'annexe *B*, la limite méridionale de la nouvelle nef. Les fondations conservées sont larges de 0,60 à 0,75 m pour le vaisseau, et de 0,72 à 0,76 m pour l'abside. Une à sept assises sont encore visibles, horizontales et hautes de 15 à 30 cm, faites de moellons et de boulets souvent façonnés au marteau.

La nef, conçue sur un plan rectangulaire, est en réalité légèrement trapézoïdale compte tenu du faible désaxement nord-est/sud-ouest du nouveau mur nord; cette caractéristique aura des conséquences sur toutes les constructions ultérieures, dont la limite septentrionale suivra systématiquement cette direction. Les dimensions de la nef sont de 7,40/11,00 m dans l'œuvre, et de 8,90/12,30 m à l'extérieur. Les épaulements mesurent 1,80 m. Quant à l'abside, les deux fragments conservés autorisent mal la reconstitution précise de son plan. Mais, considérant qu'il s'agit là d'une nouvelle disposition guère entravée par la présence d'anciennes structures, nous émettons l'hypothèse que sa situation devait être symétrique par rapport à l'axe médian de l'édifice. Son rayon est de 2,70 m à l'extérieur et de 1,90 m à l'intérieur; compte tenu de son allongement de 1,30 m, sa profondeur totale serait de l'ordre de 3,20 m. Même si le nouvel édifice couvre un plan plus étendu que précédemment, les proportions restent les mêmes, soit 2:3 pour la nef, proportions adoptées dès la création du local funéraire *C* aux 4e/ 5e siècles.

Le nouveau complexe de Saint-Prex forme un ensemble plus ou moins carré, de 13,60/12,40 m, prolongé à l'est de plus de 3 m par l'abside. Remarquons également que les limites nord et ouest atteintes par la nef de la deuxième église ne seront jamais dépassées par le vaisseau des édifices ultérieurs. La disposition générale des diverses parties de l'ensemble présente la même organisation que précédemment. L'église occupe le versant nord, et est longée au sud par les annexes funéraires, dont nous ignorons les éventuelles modifications qu'ont pu subir leurs élévations, essentiellement en rapport avec le ou les accès les reliant à la nef. A l'extrémité occidentale du mur sud, quelques structures (17) malheureusement équivoques pourraient signifier l'existence d'un passage entre la nef et le local *B*. Par ailleurs, l'aménagement intérieur de l'église n'a laissé aucune trace; seuls les fragments d'une chape de mortier (18) posée sur un hérisson indiquent probablement le sol primitif du vaisseau (fig. 26). Au cas où les élévations de l'église précédente ne se distinguaient pas encore de celles des annexes, il est fort vraisemblable qu'avec la deuxième église, l'architecture de l'ensemble donne l'accent au nouveau corps principal, qui dominait ainsi les constructions méridionales (fig. 27).

Si les deux annexes *A* et *B* conservent leur fonction funéraire, la nef reçoit également de nombreuses sépultures. Lors du chantier postérieur, ces tombes, situées peu au-dessous du niveau du sol, seront systématiquement détruites, les couvertures de caissons déposées et cassées, et les fosses remblayées. Ces interventions, au moins pour ce qui concerne la partie septentrionale de la nef, apportent d'ailleurs la preuve de l'appartenance des sépultures à caisson qui y furent retrouvées à la deuxième église; ces tombes, s'inscrivant dans le plan de la nef, ont été aménagées à un endroit jusqu'alors occupé seulement par l'ancien cimetière extérieur dont on n'a concrètement rien retrouvé. Lorsque les troisième et quatrième églises couvriront le plan de la deuxième, aucune inhumation ne sera aménagée dans cette partie, par ailleurs abandonnée plus tard lors de la construction de la cinquième église, quand elle redeviendra zone de cimetière et où les nouvel-

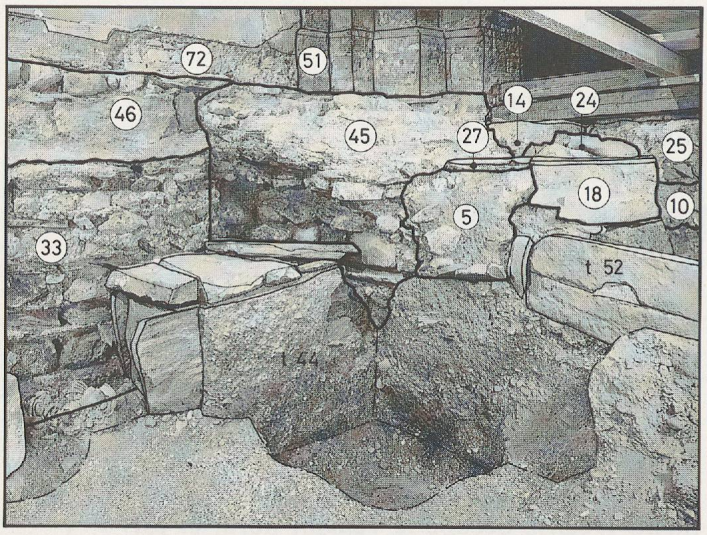

Fig. 26. Sol de la deuxième église (18 et 27), couvrant le mur nord de l'annexe B et des tombes à caisson; vue vers le sud-ouest.

les tombes ne toucheront heureusement pas les caissons contemporains de la deuxième église. Le type le plus ancien des sépultures aménagées à l'intérieur du périmètre de l'édifice permet de conclure à une datation aux 6e/7e siècles.

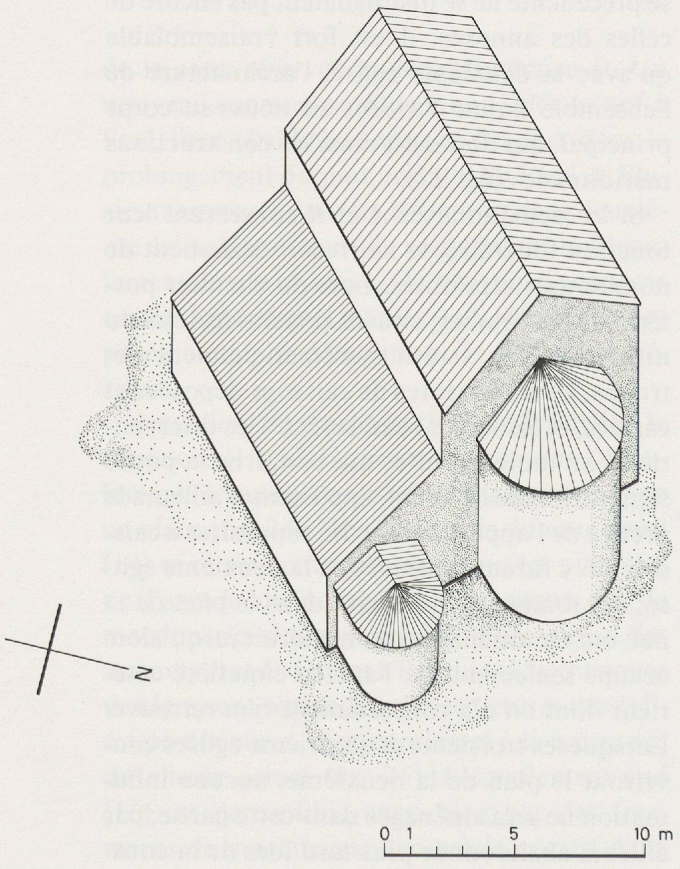

Fig. 27. Reconstitution axonométrique de la deuxième église et de ses annexes. Ech.: 1:300.

Il n'existe aucun exemple strictement identique parmi les sites funéraires les plus importants auxquels nous nous référons, et le plan des églises supposées dater de la même époque dénote des différences évidentes. Les dimensions sont souvent plus grandes, et l'aménagement d'annexes modifie parfois sensiblement le tracé général. Les églises caractérisées par les troisième et quatrième étapes de Saint-Maurice (Valais), du 6e siècle selon Louis Blondel, sont plus vastes[13]; la première possède trois nefs et des annexes flanquant le chœur. Notons que l'annexe méridionale de Saint-Maurice est éventuellement une adjonction postérieure[14]. A Saint-Prex, une annexe *F*, de même situation, sera élevée par la suite au sud de l'abside; au nord, par contre, les recherches n'ont pas permis de dégager les vestiges d'une éventuelle construction équivalente, mais cette portion de terrain a malheureusement subi de nombreux aménagements lors de chantiers plus récents. Quant aux églises du groupe épiscopal de Genève, elles autorisent difficilement une comparaison avec Saint-Prex, vu leur grandeur exceptionnelle[15]. En définitive, le plan de la deuxième église de Saint-Prex s'approche de celui constaté aux églises de Commugny et de Saint-Saphorin en Lavaux (Vaud), les deux datées avec réserves aux 6e/7e siècles, mais dont la nef et les annexes abritent sensiblement moins de sépultures[16].

5. Une absidiole jointe au mausolée initial

Nous avons déjà évoqué la difficulté d'établir une chronologie sûre entre l'annexe *D* et la première église. Un autre élément, plus impor-

---

[13] Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-28; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 297-299; Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 97.

[14] Lors de l'analyse récente d'une partie du site, il a été constaté que l'annexe méridionale n'est pas liée aux structures du sanctuaire, mais butent contre celles-ci. Voir *Abbaye de Saint-Maurice, Investigations archéologiques en 1978 à la façade nord des bâtiments conventuels au lieu dit «Le Martolet»*, rapport déposé au Service archéologique du canton du Valais.

[15] Charles BONNET, «Saint-Pierre de Genève...»; idem, «Le groupe épiscopal de Genève»; Charles BONNET, Olivier FATIO, Jean-Etienne GENEQUAND, *Saint-Pierre, Cathédrale de Genève.*

[16] Commugny: voir Werner STÖCKLI, «Architecture religieuse dans le canton de Vaud...», p. 98; Saint-Saphorin: publication à paraître.

tant encore, pose tout autant de problèmes: il s'agit d'une absidiole adossée au mur oriental du mausolée *A*, dont il est malaisé de trouver la place dans la succession chronologique des constructions *B*, *C*, *D* et des première et deuxième églises (fig. 20 et 23). Cependant, plusieurs raisons nous suggèrent d'en situer le chantier après l'une ou l'autre des deux églises, et c'est l'hypothèse que nous allons développer ici.

Une annexe *E*, de plan indéterminé mais possédant un chevet de forme absidiale, prolonge à l'est le périmètre de l'ancien mausolée. Elle n'est pas centrée mais déplacée vers le sud par rapport à l'axe médian de l'édifice primitif. Il est même possible que sa surface ait été relativement large et que sa jonction sud se soit située dans le prolongement du mur méridional de la construction à laquelle elle s'adosse. Les structures conservées de cette annexe *E* (19), sur son seul versant nord, sont visibles actuellement à l'extérieur de l'église, sous la jonction sud du chœur et de la nef (fig. 28 et 29). Elles indiquent l'amorce d'un plan cintré, vestige unique situé à 2 m du mur est du mausolée *A*. Le sommet de l'absidiole et ses retours vers l'ouest ont disparu. La fondation est large de 0,63 m; sa maçonnerie est faite de moellons équarris et de boulets dont l'extrémité a été cassée au marteau. Les assises sont relativement régulières. Dans le périmètre de cette annexe se trouvait la tombe *126*, découverte et déposée lors des travaux de 1912 déjà (fig. 30)[17], et qui se référait parfaitement au plan allongé de la construction. Toutefois, nous ignorons si l'absidiole fut conçue dès l'origine comme mausolée pour la sépulture, ou si cette dernière y fut installée plus tardivement. Le caisson de la tombe est fait de dalles de pierre brutes; la couverture, touchée par des sépultures postérieures, était déjà absente en 1912.

Nous devons bien évidemment nous demander si cette abside peut résulter de l'aménagement d'une toute première église, à partir du mausolée, bâtiment le plus ancien du complexe et pendant longtemps le plus important. Mais notre hypothèse, qui est de considérer que seul l'édifice décrit précédemment peut être la première église, se fonde essentiellement sur le développement futur du site, lequel prouve

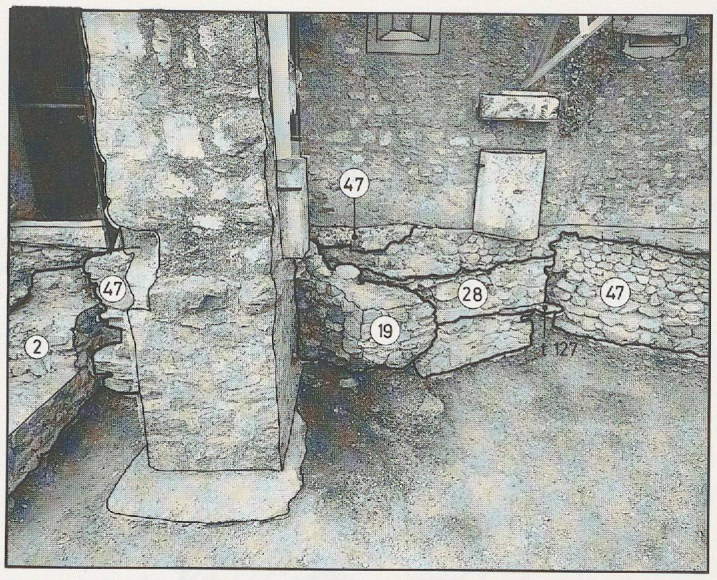

Fig. 28. Fondation de l'absidiole E (19), prise dans le mur sud du chœur actuel; vue vers le nord.

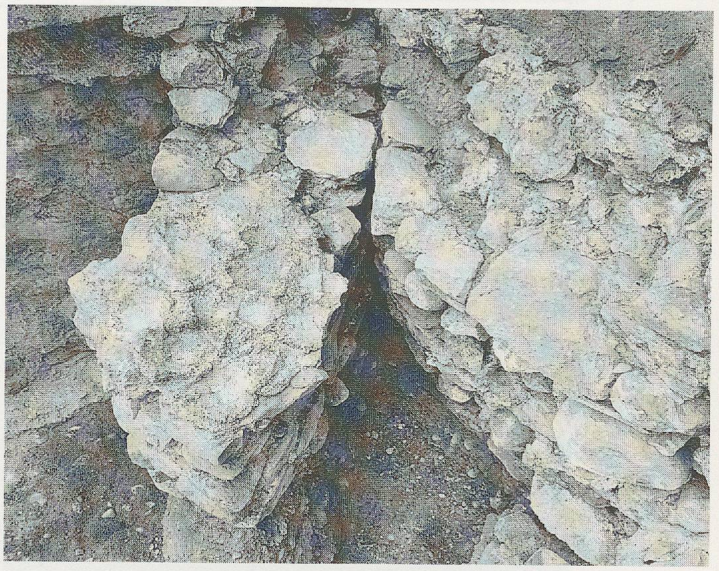

Fig. 29. Absidiole E contre laquelle bute l'abside de la troisième église; vue vers le nord-ouest.

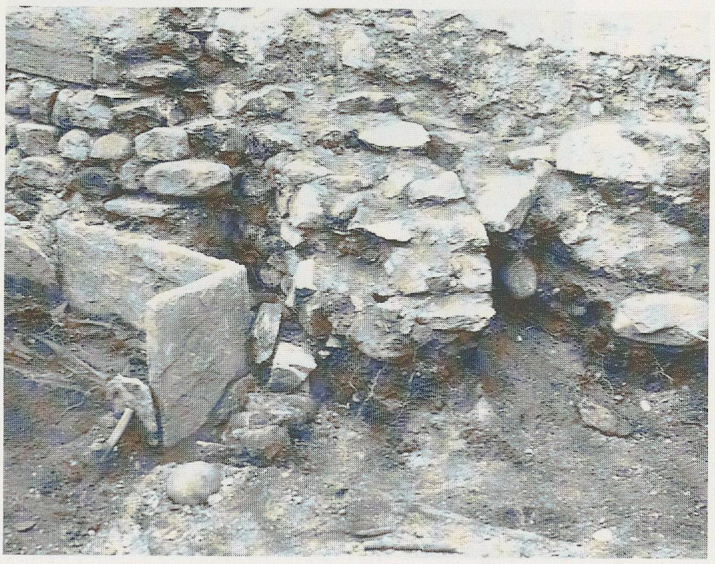

Fig. 30. Situation originale de la tombe 126 à l'intérieur de l'absidiole E; vue vers le nord-ouest.

[17] Journal de 1912, esquisse nº VIII, tombe H, et photos nº 33 et 36, ainsi que l'esquisse nº IX, tombe 2.

que les églises suivantes garderont systématiquement pour leur nef l'emplacement de la première. Néanmoins, on pourrait aussi envisager la possibilité de deux églises juxtaposées, dont seul le corps septentrional aurait été agrandi lors du chantier suivant[18]; conformément à une situation qui se rencontre souvent dans les édifices de la première époque chrétienne, et comme nous l'avons déjà évoqué, le décentrement de l'absidiole *E* ne s'oppose pas à cette éventualité[19]. Enfin, nous présumons que l'absidiole et la tombe *126* forment une unité, ce qui entraînerait l'idée d'un mausolée plutôt que celle d'un simple chœur abritant une sépulture. Cet édifice aurait été installé au plus près de la tombe *65* occupant le premier bâtiment, et origine supposée du complexe funéraire. L'aménagement de l'absidiole *E* et de la sépulture confirme donc rétroactivement la situation privilégiée de la tombe *65*, vénérée et probablement devenue reliquaire; à l'inverse, l'emplacement de cette dernière, dans l'angle nord-est du premier mausolée, provoqua le décentrement de l'absidiole dont l'accès était ainsi facilité. Sans entrer ici dans les données d'une synthèse que nous développerons dans un chapitre ultérieur, nous pouvons déjà signaler le fait qu'à la première époque chrétienne, les tombes vénérées sur l'emplacement desquelles une église est construite ne sont pas obligatoirement intégrées à la construction, mais peuvent lui être annexées. Un exemple significatif est représenté par l'édification de la première église funéraire de la Madeleine, et probablement par celle de l'église Saint-Germain, à Genève[20]. A Saint-Prex, la possibilité que la tombe *65* ait acquis une renommée particulière, tout en étant éventuellement d'origine païenne, n'est pas contredite par sa situation dans le complexe funéraire.

Nous l'avons vu, aucune relation directe des éléments entre eux ne peut être dégagée. Si l'hypothèse d'une unité entre abside et tombe *126* se justifie, seul le caisson peut permettre de dater l'ensemble et, par conséquent, de l'intégrer dans le développement chronologique du site tout entier. La confrontation de divers points de vue, se basant sur les études dont ont fait l'objet de nombreuses sépultures, aboutit à une datation du caisson aux 6e/7e siècles au plus tôt, à savoir en tous les cas postérieure à l'aménagement de la première église, voire de la deuxième; mais il nous faut insister sur le fait que cette datation se fonde uniquement sur une argumentation stylistique. Un *terminus ante quem* éventuel est représenté par la création de l'annexe *F*, qui sera ultérieurement élevée entre l'abside de la deuxième église et l'absidiole *E*.

6. *Les adjonctions funéraires de la deuxième église*

A ce stade du développement architectural, nous sommes amenés à évoquer plusieurs chantiers dont la chronologie relative demeure indéterminée, mais qui sont tous entrepris au cours de la période pendant laquelle la deuxième église est en fonction. Celle-ci ne subit aucune transformation notoire; seules des annexes y sont ajoutées (fig. 31).

L'annexe *F* est construite sur le versant sud de l'abside, occupant vraisemblablement la surface comprise entre le chœur de l'église et l'absidiole funéraire *E*. L'unique maçonnerie constituant ce local, à savoir son mur oriental (20), a été retrouvée à sa jonction contre l'extrados de l'abside de la deuxième église; elle est large de 0,67 m. Vers le sud, nous n'avons pas pu atteindre son extrémité, noyée dans les fondations des églises postérieures; mais la situation de cette annexe implique que ses structures butaient contre l'absidiole *E*. Les fragments des deux tombes à caisson *63* et *64* sont conservés dans son périmètre, et indiquent vraisemblablement une occupation plus importante à l'origine. La présence de cette annexe épaulant l'abside au sud évoque un plan fréquent à la première époque chrétienne et au haut Moyen Age, comme ceux de l'église de Saint-Gervais à Genève, du 5e siècle, et de la troisième basilique de Saint-Maurice (Valais), du 6e siècle

[18] Le fait que les dimensions de l'absidiole sud diffèrent considérablement de celles de l'abside nord ne va pas à l'encontre d'une telle éventualité; une église double de cette époque est connue par exemple à Zenica (Yougoslavie): voir Peter PETRU et Thilo ULBERT, *Vranje bei Sevnica...*; une annexe semblable à celle de Saint-Prex existait à la basilique d'El Germo (Espagne), voir Helmut SCHLUNK et Theodor HAUSCHILD, *Die Denkmäler der frühchristlichen und westgotischen Zeit*, p. 176-177.

[19] Voir la note 10, où nous mentionnons des églises à abside décentrée.

[20] Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89.

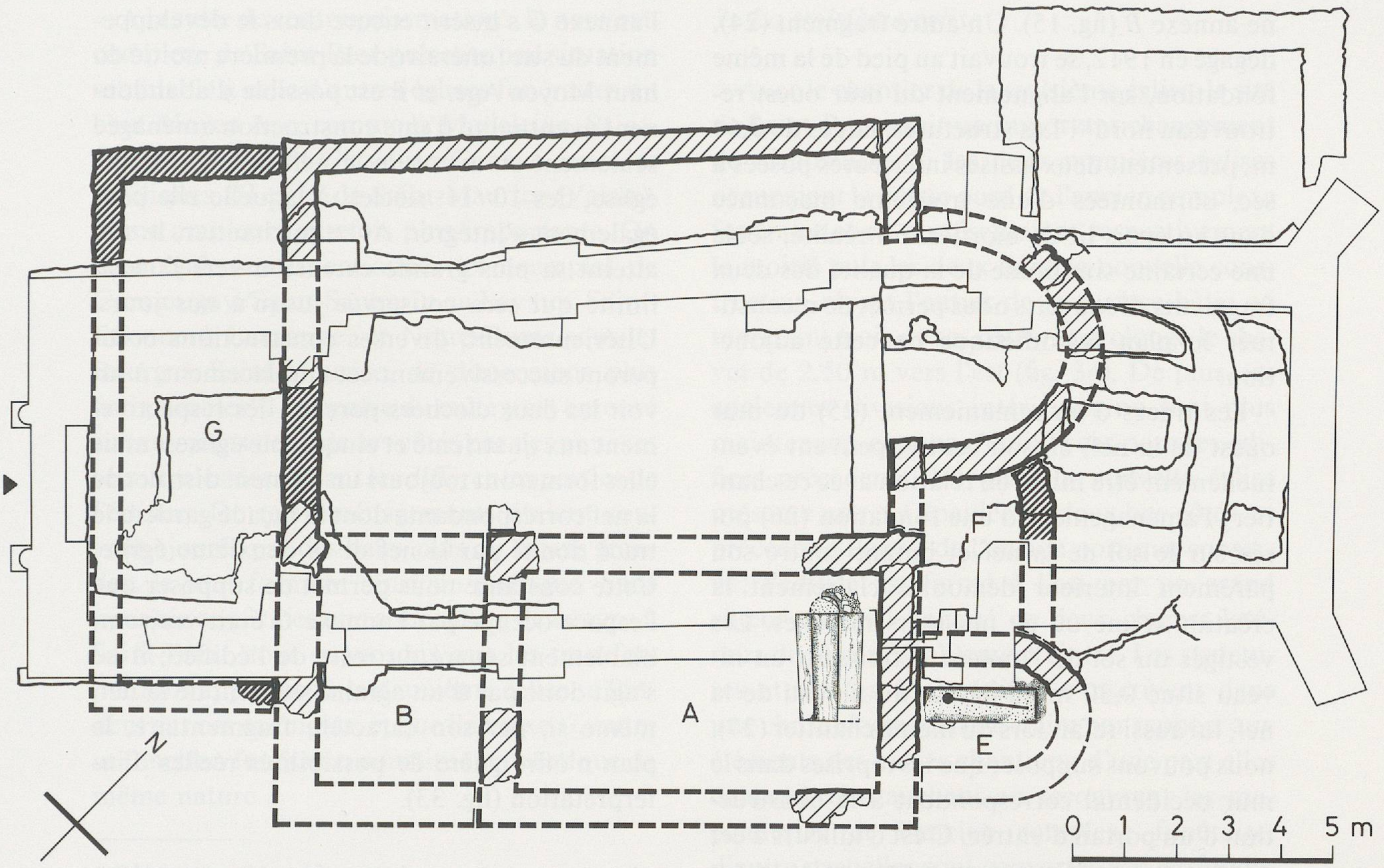

Fig. 31. Plan reconstitué de la deuxième église, après adjonction des annexes F et G. Ech.: 1:150.

selon la reconstitution de Louis Blondel, où le sanctuaire est flanqué de part et d'autre d'adjonctions de ce type[21]. Souvent de telles annexes sont appelées *pastophoriae*, et leur fonction supposée est avant tout d'abriter les saints sacrements et les offrandes des fidèles[22]. Mais à Saint-Prex aucun indice n'autorise la reconstitution d'une adjonction identique au nord; la symétrie n'existait probablement pas. Par ailleurs, la présence des deux sépultures *63* et *64* attribue à l'annexe *F* un caractère funéraire, ce qui n'exclut toutefois pas obligatoirement le rôle évoqué ci-dessus.

Une autre adjonction, l'annexe *G*, est adossée à la façade ouest de la construction. De maigres données peuvent indiquer un volume d'un seul tenant, qui ne se réfère toutefois ni à la largeur de la nef ni à celle du complexe tout entier; s'il reprend l'alignement nord de l'égli-

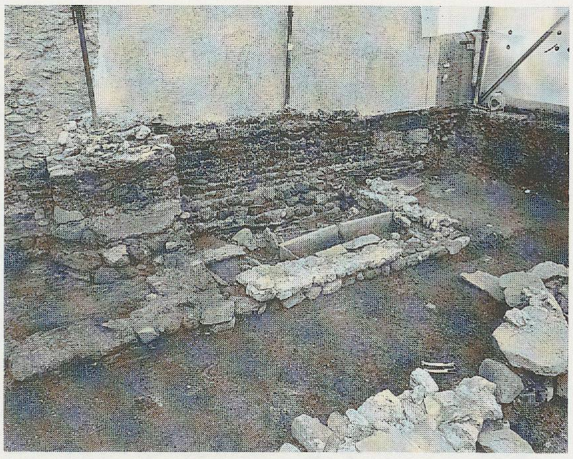

Fig. 32. Annexe G, au nord de l'église actuelle; vue vers le sud-ouest.

se, il se termine deux mètres avant la limite sud du local *B*. Ses dimensions sont, dans l'œuvre, de 3,10/9,60 m. Actuellement, seuls le mur septentrional (21) et l'amorce du mur ouest (22), coupé par le clocher-porche, sont reconnaissables (fig. 32). Au sud, un fragment de maçonnerie (23) dont le parement désigne une direction longitudinale borde la fondation du porche et bute contre le mur ouest de l'ancien-

[21] Charles BONNET et Béatrice PRIVATI, «Genève, Découvertes à Saint-Gervais...»; idem, «Saint-Gervais à Genève: les origines d'un lieu de culte»; Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-26.

[22] Georges DESCŒUDRES, *Die Pastophorien im syro-byzantinischen Osten...*

ne annexe *B* (fig. 15). Un autre fragment (24), dégagé en 1912, se trouvait au pied de la même fondation, sur l'alignement du mur ouest retrouvé au nord[23]. Les structures, larges de 0,64 m, présentent deux assises inférieures posées à sec, surmontées d'une troisième maçonnée dans un épais lit de mortier. En réalité, seule une certaine similitude de la qualité des deux fragments découverts nous permet de reconstituer le plan hypothétique de cette adjonction.

Les traces d'un remaniement (25) du mur ouest de la nef, en son centre, peuvent éventuellement être mises en relation avec ce chantier; l'aménagement d'une fondation (26) posée sur le sol de la nef et butant contre son parement intérieur démontre clairement la création d'une ou de plusieurs marches. Les vestiges du sol de l'annexe définissant un niveau situé 0,30 m au-dessus du niveau de la nef, lui aussi refait lors du même chantier (27), nous pouvons supposer que les reprises dans le mur occidental correspondent à la construction d'un portail d'entrée. C'est d'ailleurs à cet endroit que nous avons pu constater les traces de deux incendies importants qui endommagèrent la deuxième église; le second entraîna vraisemblablement la construction prochaine du nouvel édifice (église III)[24].

Manquant par trop d'indices archéologiques, seule la typologie des sépultures occupant sa surface nous permet de situer chronologiquement l'annexe *G*. En effet, les tombes à caisson sont, par leur qualité, proches de celles aménagées dans la nef de la deuxième église; par ailleurs, une pièce de monnaie, un *triens* mérovingien, a été trouvé dans le remblai de la tombe *241/243*[25]. Ainsi, tout comme le local *F*, l'annexe *G* s'inscrit encore dans le développement du site funéraire de la première moitié du haut Moyen Age, et il est possible d'abandonner l'éventualité d'une construction aménagée seulement en avant de la nef de la troisième église, des 10e/11e siècles, à laquelle elle peut également s'intégrer. Avec ce chantier, le site atteint sa plus grande extension vers l'ouest, limite qui sera conservée jusqu'à nos jours. Ultérieurement, diverses constructions occuperont successivement cet emplacement, à savoir les deux clochers-porches liés respectivement aux quatrième et cinquième églises, mais elles formeront toujours un élément distinct de la nef correspondante dont la façade gardera le tracé donné par la nef de la deuxième église. Cette constante nous permet de supposer que l'espace occupé par l'annexe *G* était vraisemblablement séparé du reste de l'édifice; il ne s'agit donc pas d'un agrandissement de la nef, même si, par son caractère fragmentaire, le plan n'offre guère de possibilités réelles d'interprétation (fig. 33).

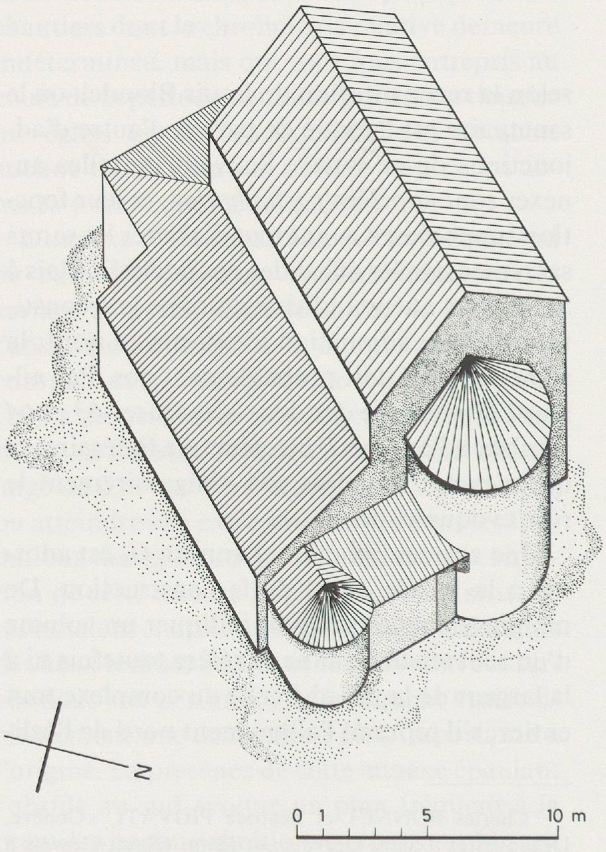

Fig. 33. Reconstitution axonométrique de la deuxième église, après adjonction des annexes F et G. Ech.: 1:300.

[23] Journal de 1912, photo nº 32.

[24] Le premier incendie est sensible grâce à des traces de feu sur le premier sol; et la chape de mortier qui le recouvre lors de la réparation est également gravement brûlée, témoignant ainsi d'un deuxième sinistre. Il est d'ailleurs intéressant de constater que ce deuxième sol bute contre un fragment de fondation situé à 2,50 m seulement du mur ouest, dans la partie nord de la nef. Dans les églises paroissiales, cet endroit est souvent occupé par les fonts baptismaux, essentiellement durant le haut Moyen Age. Le vestige de fondation retrouvé n'est cependant pas suffisamment clair pour que l'on puisse y voir la preuve d'une fonction baptismale de la deuxième église de Saint-Prex. Dans les régions rurales, les paroisses s'installent à partir du 8e siècle.

[25] Voir Colin MARTIN, «Trouvailles récentes sur les bords du Léman de solidi et de triens», extrait publié en annexe.

A la suite de ces transformations, le nouveau complexe de Saint-Prex présente une situation semblable à celle d'autres églises funéraires du haut Moyen Age, comme la Madeleine, Saint-Germain ou Saint-Gervais, à Genève, voire les basiliques *III* et *IV* de Saint-Maurice (Valais), d'une ampleur toutefois plus importante. On peut également mentionner les exemples de Commugny, Saint-Saphorin en Lavaux, Saint-Etienne à Lausanne, et Notre-Dame-sous-le-Bourg à Saint-Maurice, de dimensions plus comparables[26]. Le centre du culte y est entouré sur au moins deux de ses côtés par des annexes sépulcrales desservant les différentes parties de l'édifice. De tels aménagements étaient souvent ajourés par des baies plus ou moins grandes, le tout formant ainsi un portique. Sans pouvoir confirmer une conception de ce type à Saint-Prex, nous supposons que les transformations apportées à la deuxième église se fondent sur ces exemples, et que l'annexe *G*, outre sa fonction funéraire, constitue un portique de même nature.

[26] Voir notes 11 et 12.

7. La troisième église

Avec le chantier de la troisième église, le site de Saint-Prex subit un important changement de disposition. Si les deux premières églises occupaient la partie nord de l'ancien complexe funéraire et en représentaient respectivement la moitié puis les deux tiers, la nouvelle construction réunit l'entier de la surface bâtie en reprenant trois de ses côtés, et prolonge le chevet de 2,50 m vers l'est (fig. 34). De plus, les anciennes divisions intérieures ne sont plus maintenues, comme c'était le cas pour les édifices précédents. En plan, la nouvelle église présente une nef épaulée de deux bas-côtés, et précédée à l'ouest de l'ancien portique conservé; l'édifice est fermé à l'est par un grand chœur absidial flanqué de deux chœurs latéraux de plan probablement cintré. Les structures attribuées à cet édifice s'inscrivent dans une chronologie relative claire par rapport aux éléments des autres chantiers; d'une part elles coupent, chevauchent ou recouvrent les maçonneries de l'ancien complexe funéraire, d'autre part elles sont couvertes par les fonda-

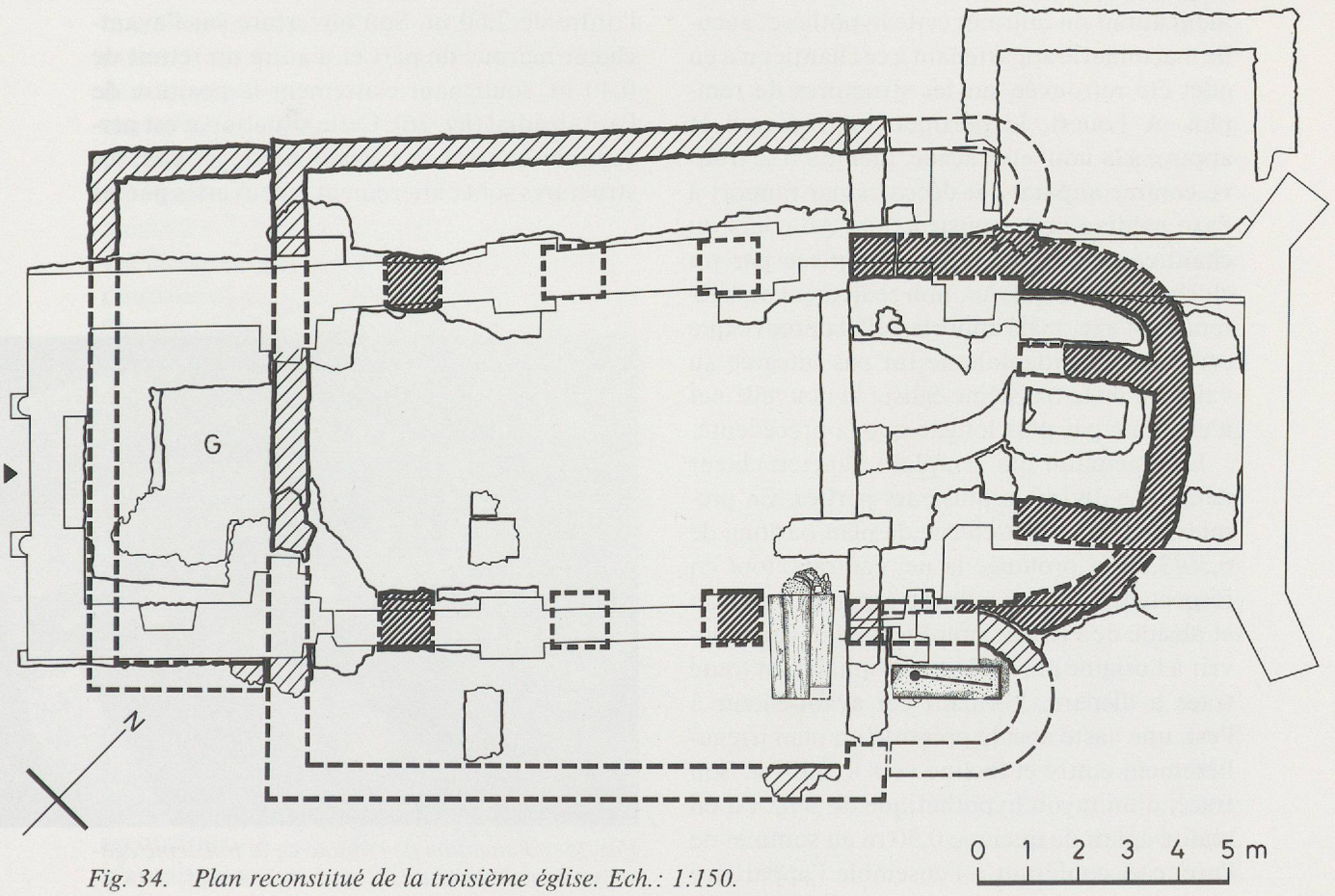

Fig. 34. Plan reconstitué de la troisième église. Ech.: 1:150.

tions ultérieures des quatrième et cinquième églises. En revanche, les vestiges de la troisième église sont rares, difficiles à relier les uns aux autres, et n'offrent, sur le plan de la reconstitution du tracé, qu'une précision relative. De plus, dans la mesure où les anciennes structures ont été réutilisées pour la plupart, celles-ci ont actuellement perdu toute trace de ces reprises. Ainsi, une reconstitution suffisamment plausible du plan du nouvel édifice se fondera uniquement sur la position de ses vestiges conservés dans le contexte plus général du site et de son développement ultérieur.

La troisième église s'étend donc sur toute la surface de l'ancien complexe. A l'est, l'abside principale est parfaitement centrée sur la nouvelle construction, mais légèrement inclinée vers le sud-est; par contre, toute trace concrète de chœurs latéraux éventuels a disparu. Si les locaux funéraires *A* et *B*, au sud, n'apparaissent plus en tant que tels, ils sont néanmoins intégrés au plan du vaisseau. Ainsi les limites marquées par les murs bordant l'ancien complexe au nord et au sud sont maintenues. Mais leur réutilisation n'est définie que par la situation de l'abside, parfaitement reconnue, et par l'absence de toute autre structure dont l'emplacement aurait pu infirmer cette hypothèse: aucune maçonnerie appartenant à ce chantier n'a en effet été retrouvée sur les structures de remploi. A l'ouest, le portique est préservé et appuyé à la nouvelle façade, même s'il se trouve comme auparavant décentré par rapport à l'axe médian de la construction. Au cours du chantier postérieur, il sera remplacé par un clocher-porche qui, lui, non seulement se réfèrera à cet axe, mais apporte déjà la preuve que cette zone occidentale ne fut pas intégrée au vaisseau de la troisième église; la nouvelle nef n'est donc pas plus longue que la précédente.

Le sanctuaire qui remplace l'ancien chœur démoli se divise en plusieurs parties. En premier lieu, un avant-chœur de plan barlong de 6,30/3,30 m prolonge la nef centrale, tout en respectant l'ancienne limite séparant vaisseau et abside de l'édifice précédent. Il devait s'ouvrir à l'origine par un arc triomphal dont toute trace a disparu. Fermant cet avant-chœur à l'est, une vaste abside présente un plan irrégulièrement cintré et incliné vers le sud-est. Son tracé, d'un rayon hypothétique de 3 m, est en réalité aplati de quelque 0,50 m au sommet de l'arc, ceci conférant à l'ensemble l'apparence d'un chevet plat. Les fondations de l'abside (28), larges de 0,80 à 1,00 m, sont faites de moellons et de pierres de rivière occasionnellement traitées au marteau, le tout assemblé à l'aide d'un mortier à la chaux, brun et poreux (fig. 35). Les assises inférieures ont été posées dans une fosse étroite, creusée dans un terrain auparavant occupé par le cimetière extérieur. Ces soubassements ont été maçonnés en deux étapes. En effet, à une profondeur de 0,65 m, le plan présente un tracé plus régulièrement cintré que la partie supérieure de la fondation, laquelle suit à son sommet un alignement plutôt droit. Ainsi, les assises inférieures se trouvent en retrait par rapport au parement de l'intrados, alors qu'elles sont en saillie à l'extrados. Les structures de l'avant-chœur (29) ne sont actuellement visibles que du côté nord. La maçonnerie est régulièrement assisée avec des moellons, et le chaînage des angles comporte en plus des blocs de tuf. La différence des niveaux de sol devait être sensible entre l'abside et l'avant-chœur, puisque les maçonneries du second sont parementées plus profondément d'une soixantaine de centimètres par rapport au départ de l'élévation de la première.

La profondeur intérieure de l'abside est de l'ordre de 2,60 m. Son ouverture sur l'avant-chœur marque de part et d'autre un retrait de 0,40 m, soulignant clairement la position de l'arc absidial (fig. 36). Cette situation n'est perceptible que sur le versant nord; au sud, les structures sont entièrement recouvertes par les

Fig. 35. Fondation de l'abside de la troisième église; vue vers le nord-est.

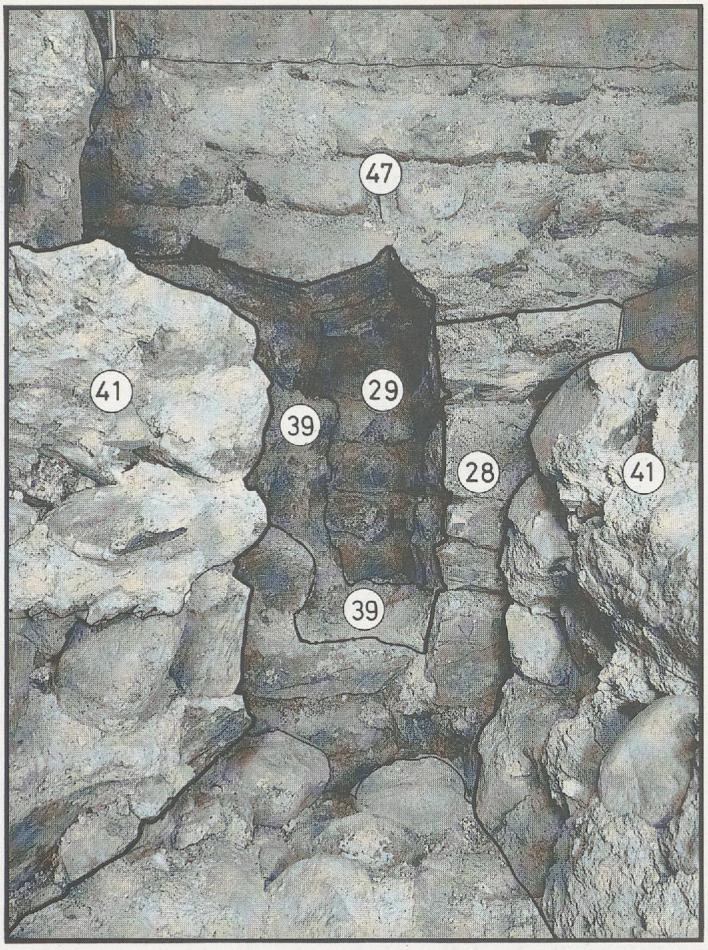

Fig. 36. Retrait dans le mur nord entre l'abside (28) et l'avant-chœur (29) de la troisième église; vue vers le nord.

maçonneries des chantiers ultérieurs. Deux murets (30) liés aux fondations de l'abside se développent perpendiculairement à partir du chevet vers l'intérieur. Au nord, l'élément a été partiellement détruit par l'aménagement des sépultures *15* et *17*, mais il butait vraisemblablement à l'origine contre les structures du chevet de la deuxième église. Au sud, le muret se poursuit jusqu'à l'alignement de l'arc absidial. On peut supposer que ces deux soubassements délimitaient primitivement une surface carrée de 2,60 m de côté, au centre de l'abside; c'est par ailleurs dans cette portion que le sommet de l'abside est droit, confondu qu'il est avec le côté oriental de cette surface quadrangulaire. La fonction de ces fondations n'est pas claire. Les structures n'étaient en aucun cas parementées, et l'irrégularité de la maçonnerie ne crée par conséquent pas la possibilité d'un vide qui serait demeuré accessible sous le chevet. Certes, rien ne s'opposerait, en plan, à l'éventualité d'une crypte, qu'on la considère comme tripartite ou comme annulaire. Mais la comparaison des divers niveaux interdit une telle reconstitution; en effet, le sol d'une crypte n'aurait pu se trouver qu'à un niveau supérieur à celui atteint par le couronnement actuel des structures, ce qui impliquerait pour l'abside un niveau de sol excessivement élevé par rapport à l'avant-chœur et, partant, par rapport à la nef. Pour les mêmes raisons, on ne peut envisager l'aménagement d'une chambre sépulcrale située sous l'autel et s'ouvrant vers l'avant-chœur. Enfin, il n'est guère possible d'imaginer que ces fondations aient servi d'appui à une division interne de l'abside en trois parties; l'espace laissé libre latéralement, de moins de 1 m, est en effet beaucoup trop restreint. Il est plus vraisemblable de penser que ces soubassements supportaient un élément relativement lourd, entourant voire couvrant le maître-autel tel un *ciborium*, baldaquin de pierre à couverture pyramidale, qui est un élément généralement abandonné dès le 13e siècle.

Nous l'avons vu, aucune maçonnerie du nouveau vaisseau n'a en réalité été retrouvée sur les anciennes structures, et seuls les fondements des supports définissent le plan et l'organisation de la nef. Le corps de l'édifice présente un plan voisin du carré, avec pour dimensions 11,80-12,20/10,80 m dans l'œuvre. La variation de la largeur est due à la reprise des structures légèrement inclinées de la nef antérieure, qui confère au nouveau plan une certaine irrégularité. Les fondements des supports qui, alignés sur les prolongements de l'avant-chœur, séparaient la nef centrale des bas-côtés sont aujourd'hui noyés dans les fondations de l'église actuelle. Lors de la construction de cette dernière, certains disparurent même complètement. Au nord, seules sont conservées les structures du premier support isolé (31) et de celui qui est engagé dans les maçonneries du chœur (32), alors qu'au sud ne sont en place que les fondations des premier (33) et dernier (34) supports isolés (fig. 37). Leurs fondements sont très soigneusement maçonnés à l'aide de moellons, de pierres plates et de pierres de rivière, régulièrement assisés, parfois en épi. Le mortier à la chaux qui lie ce matériau est blanc et contient de l'agrégat grossier. Vu la situation isolée des supports, chaque fondation présente un niveau de semelle différent.

Le troisième support méridional ainsi que le support engagé dans l'avant-chœur au nord montrent encore le départ de leur élévation, maçonnée en retrait par rapport aux structures de fondation. Le matériau est semblable, toutefois mieux travaillé et assisé; les parements

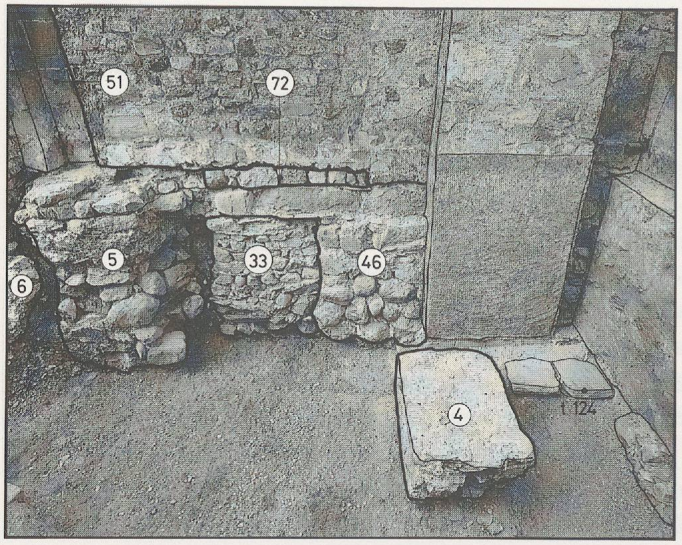

Fig. 37. Fondation du premier pilier sud (33) de la troisième église, pris dans les structures de l'église actuelle (15 et 46); vue vers le nord.

sont jointoyés *(pietra rasa)*. L'amorce des élévations, de section carrée de 1 m de côté, ne permet pas de déterminer s'il s'agit là simplement d'une base, ou du support lui-même. Néanmoins, et même si nous ne pouvons l'assurer, cette situation nous fait songer à des piliers, plutôt qu'à des colonnes dont la base consiste souvent en un bloc monolithe, voire une dalle. Nous parlerons dès lors de piliers en évoquant les supports.

Le contexte des éléments conservés nous permet de reconstituer le nombre primitif des piliers. La distance entre le mur ouest et le premier pilier isolé (entre axes) est de part et d'autre de 2,60 m; au sud, celle entre le dernier pilier isolé et le début du chœur est de 3 m. Si l'on reporte cet écart régulièrement au nord et au sud, il nous est possible d'insérer une paire de supports entre les premiers et les derniers piliers conservés. Nous obtenons ainsi trois paires de piliers divisant la nef en quatre travées de 6,60-6,80/3,00 m (2,30-3,00/2,60-3,00 m dans les bas-côtés). En considérant l'épaisseur de 1 m pour chaque support, la portée des arcades était de 2 m.

Le plan de l'édifice évoque la disposition traditionnelle des églises de type basilical sans transept, avec trois nefs dont la centrale se termine à l'est par le sanctuaire, et les latérales par

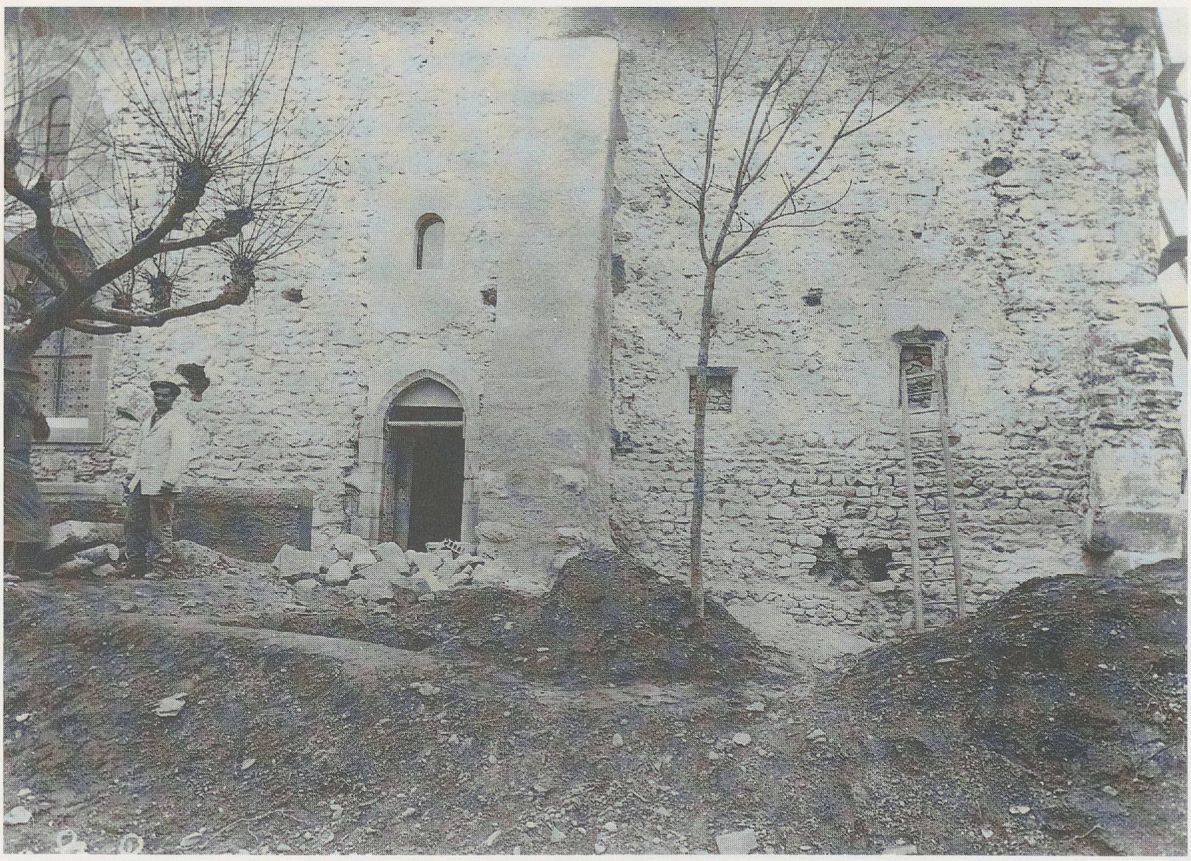

Fig. 38. Arrachement du chœur latéral sud de la troisième église, à droite du contrefort moderne. (Cliché de 1912).

un chevet droit ou par un chœur de plan quadrangulaire ou absidial. A Saint-Prex, la détermination du chevet est malaisée, surtout en ce qui concerne d'éventuels chœurs latéraux. Au sud, les structures de l'abside principale butent contre l'extrados de l'ancienne absidiole *E* (fig. 29) mais, au niveau des fondations, aucun indice ne confirme la réutilisation de cette dernière en tant que chœur latéral, que ce soit par la reprise de son plan primitif ou après modification de son tracé. Toutefois, les photos prises lors des travaux de 1910-13 montrent les traces d'un arrachement vertical (35) dans l'élévation du chœur actuel de la cinquième église, élevé au 12e siècle (fig. 38): ainsi, suite à ce dernier chantier, une annexe longeait encore l'édifice, constituant à ce moment le chevet du collatéral sud[27]. L'arrachement indique clairement l'ancienne présence d'un mur orienté obliquement vers l'est, et non perpendiculairement au mur sud du chœur; ces traces sont donc celles d'une absidiole plutôt que d'un chevet droit. En conséquence, s'il existe encore une construction au 12e siècle, il est fort probable qu'il s'agit de l'ancienne absidiole *E*, reprise dans son état d'origine ou reconstruite, et dont nous n'avons constaté que les fondations[28]. A plus forte raison, cet élément aurait déjà été maintenu et intégré au plan de la troisième église. Au nord, aucune structure n'accuse le tracé d'une construction identique qui aurait prolongé le collatéral correspondant. Il faut toutefois remarquer que cette zone fut occupée dès le chantier de la cinquième église par une grande annexe; l'aménagement de sa surface nécessita une fosse dont la profondeur aurait fait disparaître toute trace de vestiges antérieurs[29]. De plus, cette zone a été touchée dans des proportions importantes par l'édification d'un contrefort lors des travaux de restauration au début du siècle. Par contre, pris dans les fondations du chœur actuel, l'extrados de l'abside principale a été retrouvé intact; et, à la hauteur de l'arc absidial, nous avons pu constater un arrachement de maçonnerie (36), excroissance d'environ 0,40 m constituée de moellons et indiquant la liaison primitive avec un élément orienté vers le nord. A l'opposé, la jonction d'un éventuel chœur latéral avec l'angle nord-est du bas-côté, dont les structures ont été reprises du bâtiment préexistant, reste hypothétique. Les maçonneries d'une absidiole auraient buté contre l'angle extérieur, et leur démolition plus tardive pourrait en réalité ne pas avoir laissé de traces. Ainsi, et malgré leur rareté, les éléments existent pour que l'on puisse supposer la présence d'une double construction épaulant de part et d'autre l'avant-chœur, à un endroit où les édifices de type basilical possèdent habituellement un chœur latéral prolongeant les bas-côtés; mais on ne peut proposer ici cette reconstitution sans insister sur le caractère fragmentaire des indices conservés. Il nous paraît néanmoins légitime d'imaginer un chevet de type absidial au sud, grâce à la reprise vraisemblable de l'ancienne absidiole sépulcrale. Ce n'est que par symétrie, et à l'exemple du plan d'autres édifices connus, que nous envisageons la présence d'un chevet latéral identique au nord.

La complexité de toute synthèse est encore accentuée par le fait que le plan général de l'édifice est composé de structures de qualités diverses. En effet, le mortier blanc liant le matériau de la nef diffère de celui, brun, utilisé pour le chevet; rien ne permet cependant d'en déduire deux chantiers distincts. Les éléments de la nef et du chevet répondent parfaitement les uns aux autres, et leur place chronologique est la même relativement à l'ensemble des structures dégagées. Sans négliger l'éventualité que des vestiges importants aient pu disparaître complètement, nous observons qu'aucune structure appartenant à ce chantier n'entraîne ni la possibilité d'une reconstitution différente

[27] Journal de 1912, photos nº 33-41, 48 et 49, esquisse nº IX, coupe A-B.

[28] Nous verrons plus tard qu'aucune trace d'un autre type de chevet n'a été découverte pour le collatéral sud de la cinquième église.

[29] Le fouilleur qui a surveillé les travaux au sud du temple, en 1912, mentionne dans son journal que des sondages ont également été entrepris au nord afin de retrouver un chœur opposé à celui qu'il pensait avoir dégagé au sud (absidiole E); et il supposait en effet y avoir aussi retrouvé les structures d'une abside. Nos propres recherches n'ont cependant pas mis au jour de vestiges comparables. Les couches stratigraphiques démontrent clairement que lors de la construction de l'annexe postérieure, liée au chœur de la cinquième église, le terrain a été creusé plus profondément qu'à l'occasion des sondages de 1912, dépassant même la semelle de fondation du chœur actuel; d'éventuelles structures antérieures ont ainsi totalement disparu, avant les fouilles de 1912 déjà. Par conséquent, la remarque faite au cours de ces travaux ne peut être considérée comme une preuve confirmant notre hypothèse d'un chœur latéral à cet endroit.

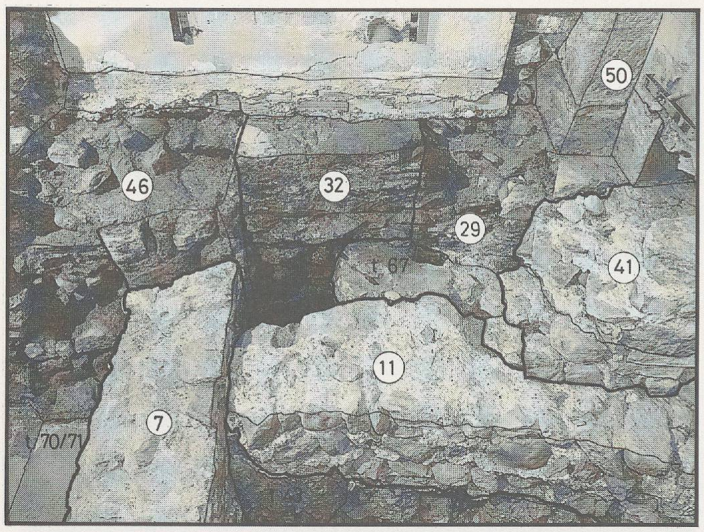

Fig. 39. Pilier isolé nord (32) de la troisième église, englobé ultérieurement dans les structures de l'avant-chœur (29); vue vers le nord.

ni la distinction de deux chantiers successifs. A l'opposé, les éléments relevés sont les seuls qui permettent d'établir le plan de l'édifice, essentiellement fondé sur la grande abside centrale. L'unique endroit où la liaison des maçonneries du chœur et de la nef a encore pu être observée se trouve à l'angle nord-est de la nef actuelle, identique à celui de la nef de la troisième église. On peut y constater que les structures du chœur sont adossées au pan oriental d'un pilier, conçu isolément à l'origine mais intégré par la suite aux structures de l'avant-chœur, formant dès lors pilier engagé pour recevoir la dernière arcade septentrionale (fig. 39). Ce détail prouve une modification de la conception du plan à cet endroit, dont la raison peut ne pas être seulement d'ordre technique, mais également faire référence à l'organisation d'une église sur les plans administratif et juridique; nous aurons l'occasion de revenir sur ce point.

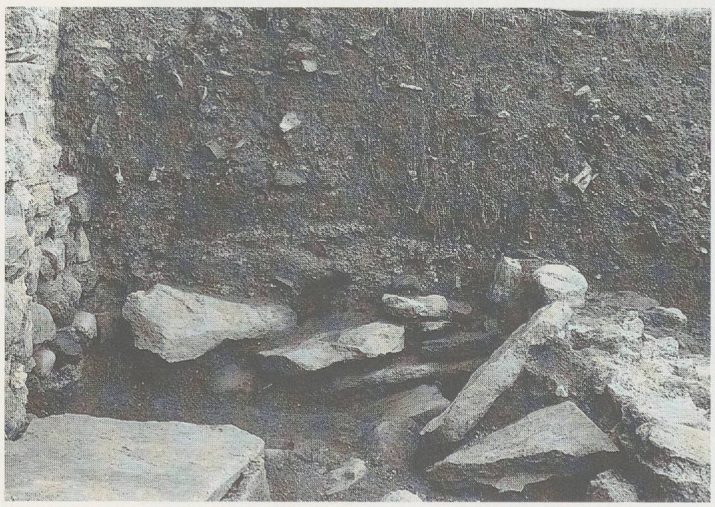

Fig. 40. Caissons à dalles détruits dans la nef de la deuxième église; vue vers l'ouest.

Si l'on considère les vestiges de l'aménagement intérieur, on constate tout d'abord que le vaisseau était doté d'un sol (37) fait d'une chape de mortier coulé sur un hérisson de pierre, dont les fragments conservés sont très peu nombreux. Son niveau se situe immédiatement au-dessus des rares vestiges du sol de la deuxième église, conservés dans la partie occidentale du vaisseau actuel et adhérant à la fondation du mur ouest repris. Dans le collatéral nord, aujourd'hui hors des limites de l'édifice, seul le terrassement de son support a été retrouvé au-dessus des tombes antérieures; lors du chantier de la troisième église, ces dernières ont en effet été systématiquement fouillées, leurs couvertures cassées et mêlées au remplissage (38) comblant les caissons à peu près jusqu'au niveau du nouveau sol (fig. 40). Ainsi, avant l'édification des maçonneries, les bâtisseurs ont manifestement cherché à renforcer un terrain rendu instable par les nombreuses inhumations des époques précédentes. En se référant aux niveaux supérieurs des anciennes maçonneries intégrées dans le périmètre du nouveau sanctuaire, nous pouvons conclure à un sol d'avant-chœur plus élevé d'une à deux marches par rapport au sol du vaisseau. Pour les mêmes raisons, un écart existe entre les niveaux de l'avant-chœur et de l'abside, à laquelle on accédait aussi par des marches.

En considérant que le nouveau chantier est entrepris à la suite d'un grave incendie touchant l'édifice précédent, nous supposons une reconstruction quasi totale des élévations. Si l'on se base sur les principes architecturaux caractérisant une basilique telle qu'elle se présente dans la majeure partie des cas, la nef principale de la troisième église de Saint-Prex devait être couverte d'un toit à deux pans, dominant des collatéraux munis chacun d'un appentis (fig. 41). Des baies s'ouvraient probablement dans les murs hauts de la nef ainsi que dans les parois des bas-côtés. Les chevets, vraisemblablement moins élevés, avaient pour couverture un toit en croupe ronde. Nous pouvons supposer que seuls l'abside et l'avant-chœur étaient voûtés (cul-de-four et berceau), alors que la nef était probablement couverte d'un plafond plat en bois.

Signalons enfin que les inhumations à l'intérieur de l'édifice se raréfient jusqu'à cesser complètement. Si la nef et les annexes funéraires des deux églises précédentes sont pavées de

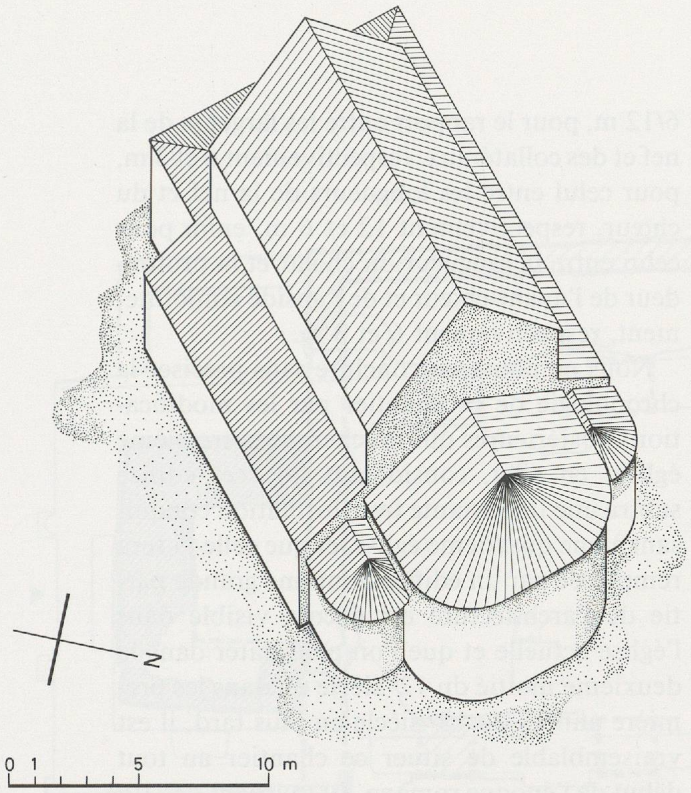

Fig. 41. Reconstitution axonométrique de la troisième église.

sépultures, nous n'en distinguons aucune là où les structures de la troisième église sont encore intactes, soit dans une zone relativement éloignée de celle qui était préférée pour l'inhumation, vers le sanctuaire à l'est. Cette inoccupation est manifeste surtout dans le collatéral nord, où les couches n'ont été touchées ni par les modifications ultérieures ni par les recherches de 1911-12; nous avons déjà mentionné le fait que le sous-sol de la deuxième église avait exigé un terrassement destiné à stabiliser les fondements du nouvel édifice, et il apparaît en effet qu'aucune sépulture n'a été aménagée dans ce terrassement, au moins pendant tout le temps où le collatéral nord fut en fonction, à savoir jusque dans la deuxième moitié du 12e, voire au tout début du 13e siècle.

Nous venons de considérer les éléments qui nous amènent à proposer un plan basilical sans transept, avec un vaisseau à trois nefs terminées chacune par un chevet cintré, en soulignant cependant la difficulté d'une telle reconstitution et l'éventualité tout aussi plausible d'un chœur formé d'une abside centrale unique, mais toujours flanquée sur son côté sud de l'ancien mausolée de plan absidial. Toutefois la comparaison avec d'autres édifices connus illustrant les deux possibilités nous permet d'apprécier en d'autres termes le problème posé. Dans notre région, la basilique à une seule abside est représentée par l'église Saint-Germain à Genève, datée au 5e siècle, et par les églises *III*, *IV* et *V* de Saint-Maurice (Valais), datées entre les 6e et 8e siècles[30]. Il faut cependant remarquer qu'aucun de ces exemples ne possède un avant-chœur distinct, intégré au chevet et précédant l'abside, élément caractéristique de la troisième église de Saint-Prex. Un cas de ce type, peu fréquent, et récemment découvert, est illustré par l'église Sainte-Vérène à Zurzach (Argovie), qui présente un plan fort proche, avec une travée d'avant-chœur plus équilibrée, et daté au début du 11e siècle, soit à la toute première époque romane[31]. Le catalogue des églises du haut Moyen Age, établi en collaboration par Hans Rudolf Sennhauser, nous fournit toutefois de nombreux renseignements sur le type de la basilique à trois absides, plan très fréquent dès l'époque carolingienne[32]. Ce n'est pas avant les 10e/11e siècles, soit à l'époque des premières constructions romanes, qu'apparaît l'avant-chœur intégré au chevet principal; c'est avant tout le cas de la troisième église d'Ardon (Valais) dont le plan est très proche de celui de Saint-Prex[33]. D'autres exemples présentant un vaisseau à trois nefs, et un avant-chœur plus allongé et moins trapu, existent entre autres à Amsoldingen, Spiez, Wimmis, Steffisburg et Moutier-Grandval, dans le canton de Berne, à Schönenwerd (Soleure), à Neuchâtel, à Saint-Ursanne (Jura), ainsi qu'à Saint-Imier (Berne), de plan légèrement différent, doté d'un transept peu saillant[34]. Ces églises de type dit «lombard» se distinguent par l'absence de transept et de clocher sur la croisée, ainsi que par l'emploi de piliers, de section

[30] Saint-Germain, Genève: Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 96; Louis BLONDEL, «Les premiers édifices chrétiens de Genève», p. 86-89; Saint-Maurice: Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 23-34; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten ...*, p. 93-94 et 298-299.

[31] Hans Rudolf SENNHAUSER, *St. Verena und das Zurzacher Münster*; idem, *Katholische Kirchen von Zurzach.*

[32] Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, passim.

[33] François-Olivier DUBUIS, «L'église Saint-Jean d'Ardon...»; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 25-26.

[34] Voir Samuel RUTISHAUSER, *Amsoldingen, ehemalige Stiftskirche*; Hans Rudolf SENNHAUSER, *Vorromanische Kirchenbauten...*, p. 23, 318 et 376; idem, «St. Ursen – St. Stephan – St. Peter», p. 108-120. Pour Steffisburg, des investigations archéologiques ont été entreprises par Peter Eggenberger, publication à paraître; jusqu'alors, on consultera Hans Peter WÜRSTEN, *Dorfkirche Steffisburg BE.*

quadrangulaire, au lieu des colonnes qui caractérisent les églises de type dit «bourguignon», connu chez nous avec Romainmôtier (Vaud) par exemple. De plus, les églises de type «lombard» caractérisent souvent une collégiale, et celles de type «bourguignon» sont plutôt liées à un monastère. Si l'on accepte la reconstitution de piliers pour séparer la nef des collatéraux, l'église de Saint-Prex, bien que n'étant pas le siège «direct» d'une communauté de chanoines, pourrait s'apparenter au type «lombard», influence éventuelle de sa dépendance du chapitre de Lausanne.

Le *terminus post quem* dans la deuxième moitié du 10e siècle, à savoir au début de l'époque romane, confère à l'élément de l'avant-chœur, tel qu'il se présente à Saint-Prex, une importance non négligeable pour la datation de l'édifice. Remarquons également qu'à ce moment on ne rencontre plus guère de basilique à une seule abside, plan plus fréquemment utilisé pour des églises bâties entre les 5e et 8e siècles, période à laquelle Saint-Prex voit l'édification de ses deux premières églises funéraires, la seconde étant encore en fonction aux 8e/9e siècles comme l'attestent les nombreuses sépultures à caisson maçonné. Cette comparaison avec d'autres édifices ne fait donc pas que confirmer notre reconstitution d'un chevet à trois absides, mais date cette troisième église au plus tôt aux environs de l'an mil, soit dans les débuts de la période romane. Une fois de plus, nous sommes amenés à regretter l'absence totale d'objets de fouille dans les terrassements laissés intacts en 1911 et 1912, objets qui auraient autorisé de dater les couches stratigraphiques liées aux divers bâtiments.

Nous disposons en plus d'un indice secondaire corroborant cette datation. En effet, dans son ensemble, le plan montre presque uniformément la proportion de 1:2, rarement adoptée au cours du haut Moyen Age, mais qui se généralisera dès l'époque romane. Il se développe à partir d'une unité carrée de 3 m de côté, définie par les dimensions d'une travée de collatéral, pour aboutir à un vaisseau théorique de 12 m de côté. Concrètement, l'intégration des anciennes structures a faussé ce principe, vu l'orientation irrégulière du mur nord de la deuxième église, et la surface des travées existantes varie de 2,30/2,30 m à 3/3 m. Cette proportion s'observe pour chaque travée de la nef principale, conçue sur un plan théorique de 6/12 m, pour le rapport entre les largeurs de la nef et des collatéraux, respectivement 6 et 3 m, pour celui entre les longueurs de la nef et du chœur, respectivement 12 et 6 m, enfin pour celui entre la longueur du chœur et la profondeur de l'avant-chœur et de l'abside conjointement, respectivement 6 et 3 m.

Nous ne pourrons conclure sans préciser la chronologie de ce chantier par les modifications postérieures qui toucheront la troisième église: en effet, considérant que cet édifice subira une importante transformation conduisant à une quatrième église, et que celle-ci sera remplacée par un édifice dont une grande partie de l'architecture est encore visible dans l'église actuelle et que l'on peut dater dans la deuxième moitié du 12e siècle ou dans les première années du 13e siècle au plus tard, il est vraisemblable de situer ce chantier au tout début de l'époque romane, au tournant des 10e et 11e siècles. Les quelques structures conservées confirment cette hypothèse: le même appareil de moellons bruts et plats se rencontre en effet dans les piliers de l'église *VI* de Saint-Maurice (Valais), dont personne ne conteste la datation au 11e siècle, donnée par Louis Blondel[35]. Mentionnons enfin que le plan insolite caractérisant l'abside de cette troisième église de Saint-Prex trouve un équivalent dans celui de la cathédrale dite d'Henri de Bourgogne, à Lausanne, élevée aux environs de l'an 1000[36]. Mais il serait téméraire de conclure que cette similitude est due au fait que le droit de patronage est exercé à l'église paroissiale de Saint-Prex par le chapitre de Notre-Dame de Lausanne; dans ce sens, la reprise, actuellement en cours, de l'étude des fouilles archéologiques effectuées au début de notre siècle (1909-1914) dans le sous-sol de la cathédrale n'a pas encore autorisé des propositions de reconstitution convaincantes[37].

[35] Louis BLONDEL, «Les basiliques d'Agaune...», p. 35-37; une analyse des structures de cette église a été faite par l'Atelier d'archéologie médiévale à Moudon, en 1978; le rapport est déposé au Service archéologique du canton du Valais.

[36] Werner STÖCKLI a encore défini l'abside lausannoise comme chapelle axiale prolongeant le chœur de l'édifice (cf Werner STÖCKLI, «Les édifices antérieurs à la cathédrale actuelle»).

[37] L'étude en cours des structures accessibles dans le sous-sol de la cathédrale permet d'affirmer que l'abside en question servait de sanctuaire principal d'une église à trois nefs; le chevet des collatéraux n'est toutefois pas connu. On doit par ailleurs exclure la reconstitution d'un déambulatoire, proposée par divers auteurs.

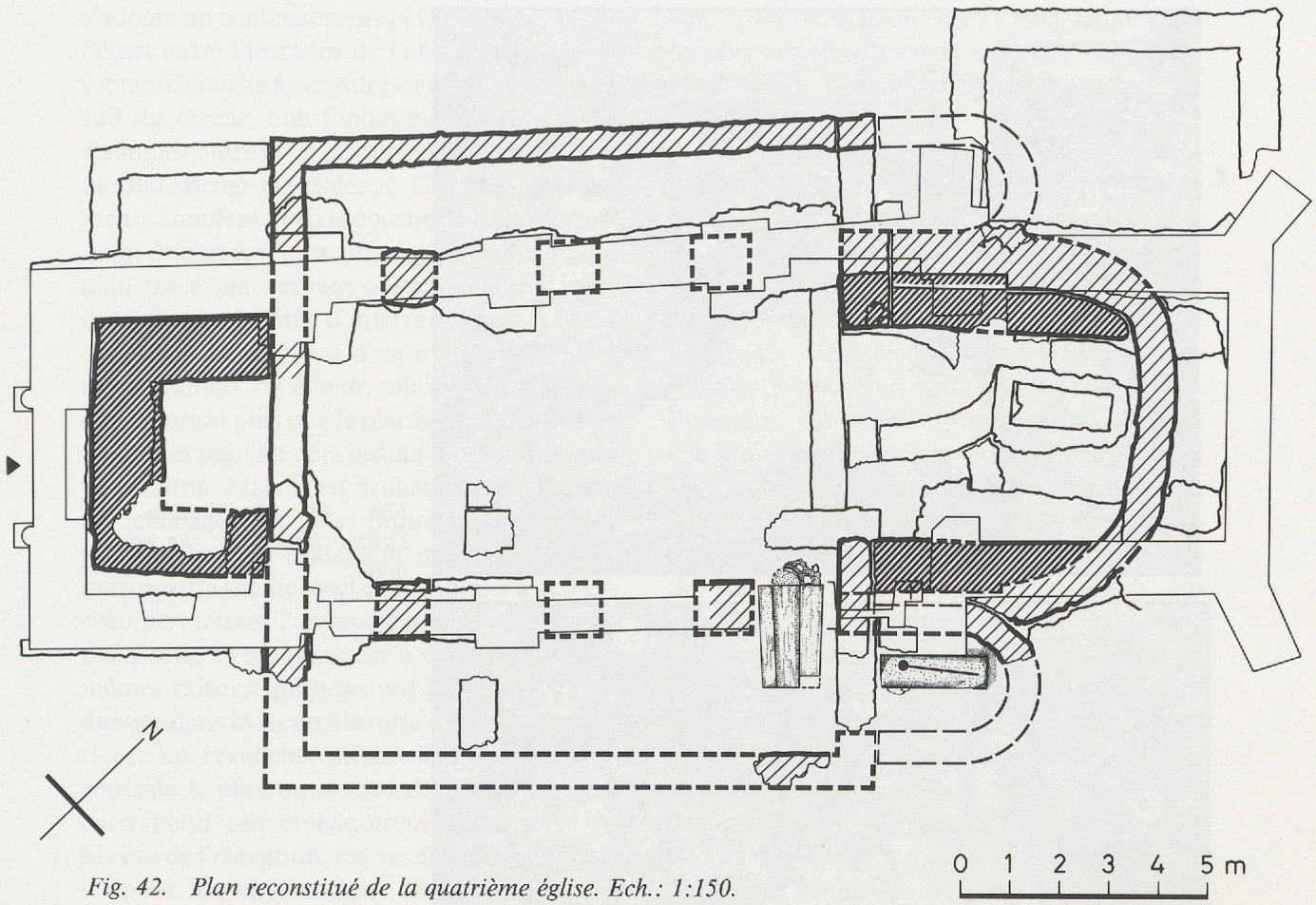

Fig. 42. Plan reconstitué de la quatrième église. Ech.: 1:150.

8. La quatrième église

De nouvelles structures, bien déterminées lors de nos recherches, apportent les preuves d'une importante transformation de la troisième église de Saint-Prex (fig. 42). A l'est, d'une part, un chevet rectangulaire succède à l'abside principale, après une première intervention modifiant déjà l'avant-chœur. Les maçonneries, larges de 0,80 m, présentent un parement régulièrement assisé dont les joints sont recouverts d'un mortier lissé à la truelle *(pietra rasa)*. A l'ouest, d'autre part, un clocher-porche remplace l'ancien portique que la troisième église avait conservé. Les murs sont larges de 1,30 m et leur maçonnerie est très régulière, liée par un mortier à la chaux de couleur grise, proche de celui qu'on trouve dans les structures du chœur. La qualité relativement semblable des maçonneries de ces deux éléments opposés n'implique pas forcément un chantier unique; mais nous les décrirons ensemble, en terme de nouvel édifice, tel qu'il devait se présenter après l'achèvement de ces travaux.

Au chevet, on a pu constater qu'avant le remplacement de l'abside, la travée d'avant-chœur avait déjà subi une modification (39) dont les vestiges n'ont été observés que du côté nord. Il en résulte que le retrait latéral primitif de cet élément est comblé de manière à ce que les parois de l'avant-chœur s'alignent de part et d'autre sur l'intrados de l'abside (fig. 43). Nous ignorons si l'objet de cette intervention était simplement un renforcement statique et ponctuel du chevet, ou s'il s'agit là du seul vestige reconnu d'un aménagement plus important, par exemple de la réfection du voûtement. De même, les structures autorisant la reconstitution d'un nouveau chœur sont visibles avant tout du côté nord (fig. 35 et 44), quelques fragments équivalents se retrouvant au sud. Des traces de rubéfaction sur les maçonneries de la troisième église prouvent qu'un incendie a vraisemblablement provoqué ces travaux de réfection. Un massif de fondation carré (40), de 1 m de côté, prend place au début de l'avant-chœur et bute contre le parement sud du pilier engagé. A l'est de cette nouvelle structure

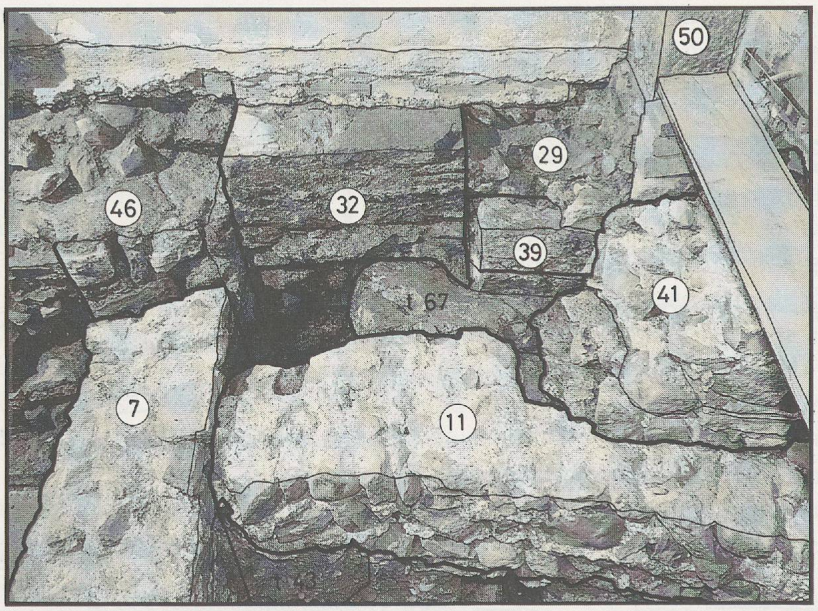

Fig. 43. Modification de l'avant-chœur (39); vue vers le nord.

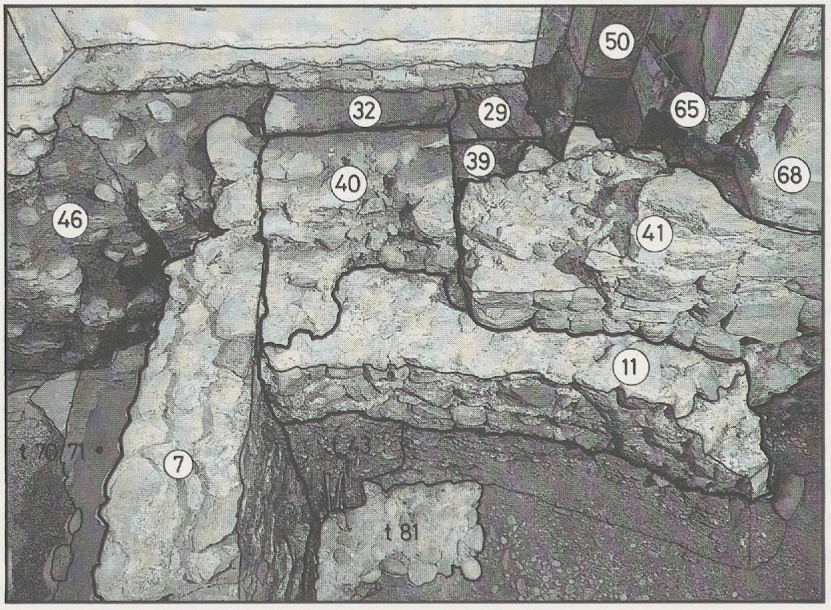

Fig. 44. Structures du chœur de la quatrième église (41), recouvrant l'abside de la première église (11); vue vers le nord.

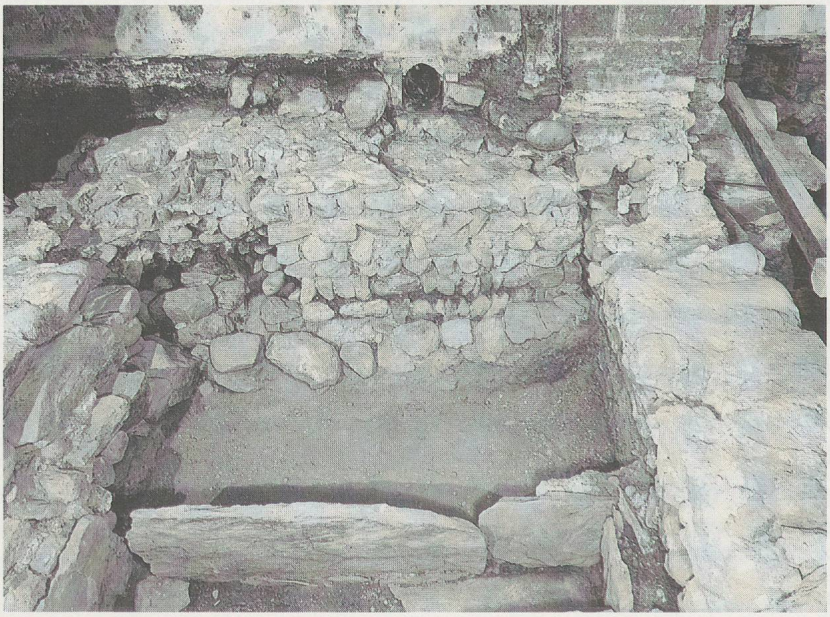

Fig. 45. Murs nord et ouest du clocher-porche de la quatrième église; vue vers le nord.

s'adosse un soubassement (41) qui va combler l'écart entre l'intrados de l'abside et le muret septentrional lié à cette dernière. Sur le versant sud du chœur, une fondation identique (42) s'appuie contre la face extérieure du mur oriental de l'ancien mausolée *A*. Ces deux doublements annulent ainsi la courbe de l'abside, formant de part et d'autre un alignement droit. Le plan tracé par ces nouvelles structures offre diverses possibilités d'interprétation. Il pourrait s'agir uniquement d'un renforcement des murs latéraux du chœur, affaiblis par l'incendie, d'autant plus que le placage exécuté précédemment pouvait déjà indiquer des problèmes de stabilité. Mais il est probable que le but de cet aménagement ne se limite pas à cela. On pourrait en effet également imaginer que ces maçonneries aient servi de sommiers à un berceau permettant l'aménagement d'une crypte, mais cette éventualité est à exclure pour les mêmes raisons qui nous ont poussé à l'abandonner dans la reconstitution de l'édifice antérieur. En revanche, même si d'une manière générale le plan au niveau des fondations ne correspond pas obligatoirement au plan au niveau de l'élévation, ces vestiges peuvent parler pour le remplacement de l'abside par un chœur quadrangulaire, au moins à l'intérieur, fermé à l'est par l'ancien sommet de l'abside, rectiligne à cet endroit, et incliné comme son prédécesseur vers le sud-est. L'importance des nouvelles structures nous incite à préférer cette dernière hypothèse. Toutefois, les vestiges conservés autorisent difficilement une reconstitution plus précise du plan et de ses dimensions. Nous supposons que cette intervention s'est limitée à l'intérieur de l'abside, où le tracé est modifié pour conduire dans l'œuvre à un carré de 5 m de côté[38]. A l'extérieur, par contre, l'architecture antérieure reste intacte, et le chevet garde son plan cintré, toujours épaulé par les absidioles latérales.

A l'ouest, adossé au centre de la façade, un porche (43) remplace l'ancien portique, dont il reprend la limite occidentale (fig. 45). L'épaisseur importante des maçonneries, de 1,30 m, indique qu'il était vraisemblablement surmonté d'un étage au moins, voire d'un clocher (fig. 46). Comparativement, le mur de façade de la nef, épais de 0,70 m, serait trop faible pour épauler la nouvelle construction, ce qui laisse supposer qu'il était partiellement ouvert et renforcé à cet endroit par une large arcade permettant l'accès du porche à la nef. La surface intérieure s'approche d'un carré de 3 m de côté.

Dans notre région, les chœurs quadrangulaires que l'on peut rencontrer dès le haut Moyen Age[39] se sont surtout répandus grâce à l'influence de l'architecture cistercienne, dont le premier témoin sur notre sol est l'abbaye de Bonmont, construite à partir de 1131[40]. Sachant qu'à Saint-Prex la cinquième église qui suivra sera élevée dans la deuxième moitié du 12e siècle ou au tout début du 13e siècle, datation établie sur la base des nombreux éléments de son architecture encore en place aujourd'hui, nous n'hésitons pas à proposer pour ces transformations conduisant à la quatrième église une datation vers la fin du 11e siècle, au plus tard au début du 12e siècle, du moins antérieure à l'édification de Bonmont. Nous connaissons des exemples contemporains de chœurs carrés, sans arc rétrécissant le passage vers la nef, à la quatrième église de la Madeleine ou à l'église de Jussy (Genève), comme Charles Bonnet a pu le définir. Selon Louis Blondel, l'église Notre-Dame-la-Neuve (Genève), avec son chœur carré, serait construite à la même époque[41]. Ces églises, comme celle de Saint-Prex, disposent d'un arc ne rétrécissant pas l'ouverture sur le chœur, mais émergeant

---

[38] Dans le sens est-ouest, la mesure est prise entre le parement intérieur du chevet et la face orientale de l'arc triomphal.

[39] Voir la première église de Saint-Théodule à Sion: François-Olivier DUBUIS et Walter RUPPEN, «L'église Saint-Théodule»; voir aussi la première église de Loèche-les-Bains (Valais): Georges DESCŒUDRES, «Grabungen in der Pfarrkirche St.Stephan und in der ehemaligen Peterskirche in Leuk»; Georges DESCŒUDRES et Jachen SAROTT, «Materialien zur Pfarrei- und Siedlungsgeschichte von Leuk»; voir aussi l'église de Granges-près-Marnand (Vaud): Werner STÖCKLI, «Recherches archéologiques dans l'église de Granges-près-Marnand»; voir aussi les églises en bois dans le canton de Genève, à savoir l'abbaye de Saint-Jean (Charles BONNET, *Genève aux premiers temps chrétiens*, p. 50-52), et les églises de Satigny et Saint-Matthieu du Vuillonnex à Bernex (communication de Charles BONNET, archéologue cantonal).

[40] François BUCHER, *Notre-Dame de Bonmont...*; Peter EGGENBERGER et Jachen SAROTT, *La construction de l'ancienne abbaye cistercienne de Bonmont...*

[41] Charles BONNET, *Les premiers édifices chrétiens de la Madeleine...*, p. 126-136; idem, «L'église de Jussy», p. 15-18. En ce qui concerne Notre-Dame-la-Neuve, voir Louis BLONDEL, «Le temple de l'Auditoire...» Les sanctuaires de la Madeleine et de Notre-Dame-la-Neuve n'étaient pas dotés d'un arc rétrécissant le passage de la nef vers le

du nu des murs latéraux. Quant au clocher-porche précédant la nef, il entre sans doute dans le contexte des porches et narthex élevés aux 11e/12e siècles également, tels ceux de Payerne et de Romainmôtier[42].

chœur; l'arc triomphal était avancé dans la nef. Un exemple plus éloigné est celui de Leuzigen (Berne), où l'église du monastère clunisien possédait un chœur carré (Peter EGGENBERGER et Susi ULRICH-BOCHSLER, *Leuzigen, Pfarrkirche, Ehemaliges Cluniazenserpriorat*).

[42] Hans Rudolf SENNHAUSER, *Romainmôtier und Payerne...*

[43] Rappelons que lors de nos travaux, nous n'en avons analysé et relevé que les fondations, ainsi que les élévations du chœur; ces travaux se sont complétés par des recherches ponctuelles sur les façades du clocher.

9. La cinquième église

Le chantier de la cinquième église met en place des structures qui forment encore en grande partie le plan et la plupart des élévations de l'édifice actuel[43]. Ce riche état de conservation dépend des choix de la grande restauration de 1910-1913, où l'on a su découvrir et remettre en valeur les nombreux éléments architecturaux qui caractérisaient l'édifice, et que ce dernier avait perdus. Ainsi, notre analyse et notre description dépassent largement ce qui pouvait être dit des étapes antérieures. Nous sommes donc tenus d'articuler différemment la description archéologique. De

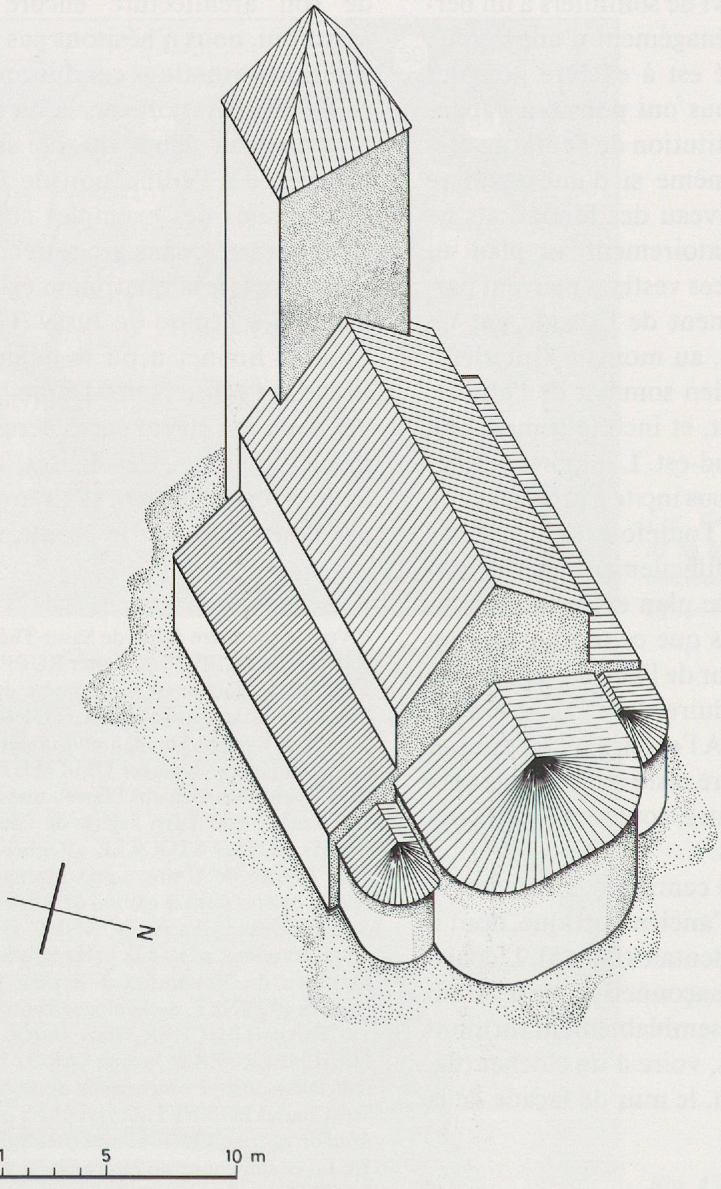

Fig. 46. Reconstitution axonométrique de la quatrième église. Ech.: 1:300.

plus, nous ferons suivre cet inventaire d'une synthèse tentant de replaçer la construction dans le contexte de l'histoire de l'art de son époque.

Définition du plan

Pour construire le nouvel édifice, qui ne se fonde que partiellement sur les anciennes structures, la quatrième église est entièrement rasée, en une ou plusieurs étapes selon qu'on admet ou non l'existence d'un chantier intermédiaire; la seule partie à être éventuellement sauvegardée est constituée par les constructions méridionales, à nouveau intégrées sous forme de collatéral. Le plan couvre une surface totale de 15,80/25,10 m dans ses plus grandes dimensions, et propose une conception hétérogène et asymétrique, à l'opposé de l'église antérieure, de type plus connu; il se divise en cinq zones dont trois forment la partie principale de l'édifice (fig. 47). Un porche, large de 7,60 m et long de 4,70 m (5,60 m hors tout), s'ouvre par une arcade sur une nef de même largeur[44] et longue de 13,70 m environ, terminée à l'est par un grand chœur rectangulaire oblong de 7,40/6,50 m. Le corps de l'édifice n'est vraisemblablement plus divisé en trois vaisseaux: le projet éventuel d'un bas-côté nord semble avoir été abandonné, et le mur septentrional se fonde dès l'origine sur l'alignement des anciens piliers. Par contre, la nef s'ouvre au sud par trois arcades sur un collatéral large de 3,50 m et formé, en plan tout au moins, par les constructions antérieures, systématiquement conservées dans les édifices qui suivirent leur édification. Enfin, si le bas-côté nord disparaît, la zone septentrionale est, au moins partiellement, occupée par une annexe rectangulaire de 4,60/6,70 m qui s'adosse au mur nord du chœur. Toutefois, il est théoriquement possible que la construction de l'ensemble se soit faite

[44] Un léger désaxement du mur nord de la nef lui donnait en réalité, à l'est, une largeur quelque peu supérieure, à savoir 8,30 m.

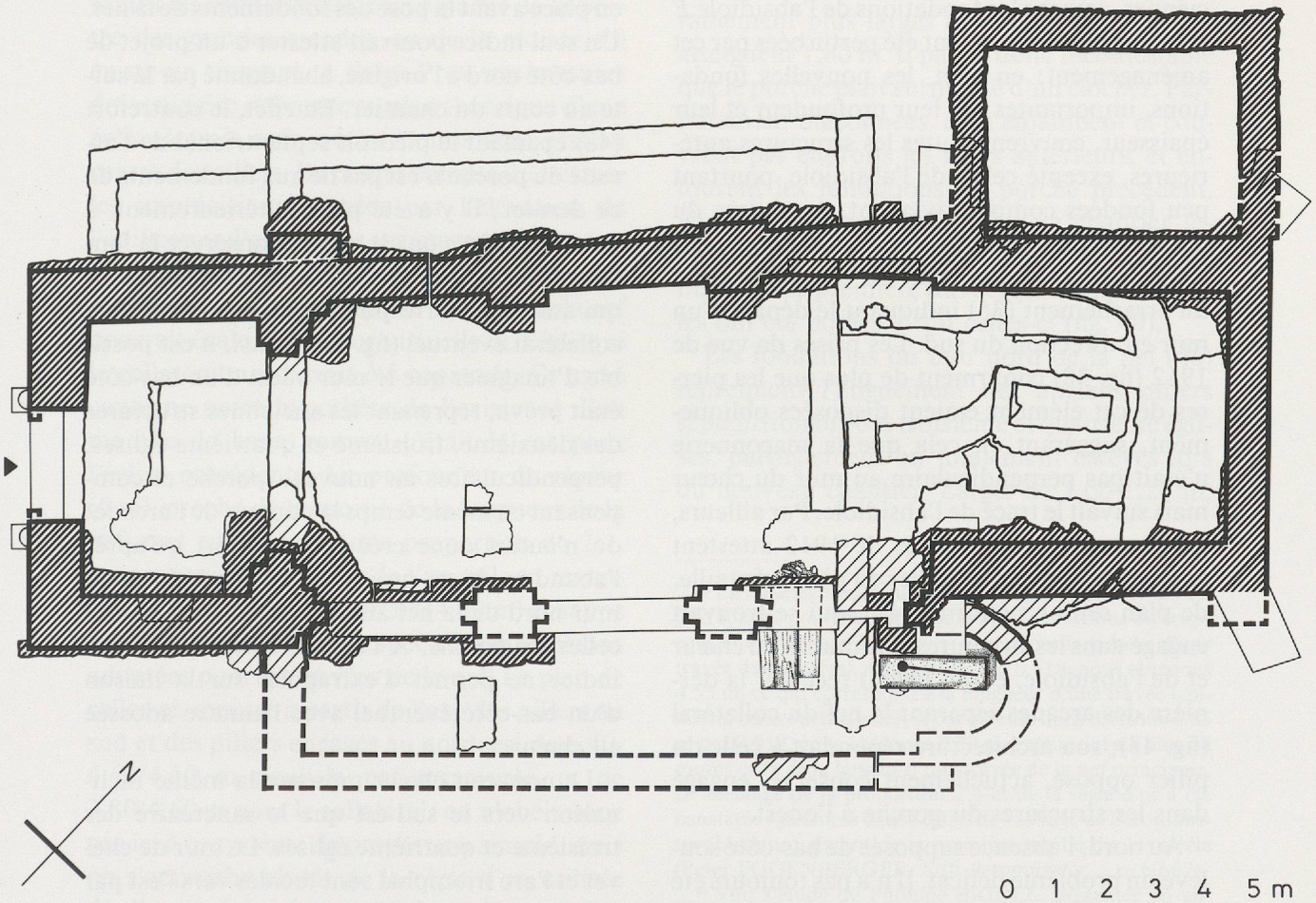

Fig. 47. Plan reconstitué de la cinquième église. Ech.: 1:150.

en deux temps: une première étape correspondrait à l'élévation du chœur rectangulaire, butant contre la nef de l'ancienne quatrième église; le reste de l'édifice aurait été repris dans une seconde étape, relativement rapprochée dans le temps. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur ce problème lorsque nous aborderons l'étude architecturale et la datation de l'édifice.

A un niveau purement archéologique, le plan du collatéral sud n'a pas été constaté puisqu'aucune structure n'en a été retrouvée; nous supposons qu'il reprenait la surface de l'ancien bas-côté des troisième et quatrième églises. A l'ouest, un arrachement dans le porche indique que sa limite occupait le même emplacement que précédemment. A l'est, seule une analyse de la face sud du chœur, encore existant, nous offre quelques indications claires sur l'organisation du chevet du collatéral. Un certain nombre d'observations nous interdit de penser qu'il était droit: un tel chevet se serait théoriquement situé à la naissance du chœur et sa disparition aurait de toute évidence laissé des traces de ses fondations. Et les structures anciennes, comme les fondations de l'absidiole *E* et la tombe *126*, auraient été perturbées par cet aménagement: en effet, les nouvelles fondations, importantes par leur profondeur et leur épaisseur, couvrent toutes les structures antérieures, excepté celles de l'absidiole, pourtant peu fondées comparativement. Au-dessus du point de rencontre entre anciennes et nouvelles maçonneries, le parement du chœur présente un arrachement (35) indiquant le départ d'un mur en direction du sud. Les prises de vue de 1912 (fig. 38) confirment de plus que les pierres de cet élément étaient disposées obliquement, suggérant en cela que la maçonnerie n'était pas perpendiculaire au mur du chœur mais suivait le tracé de l'absidiole. Par ailleurs, les photos et les esquisses de 1912 attestent aussi la présence d'un pilier en pierre de taille, de plan semi-cruciforme (44), qui se trouvait engagé dans les structures communes du chœur et de l'absidiole, et qui devait recevoir la dernière des arcades séparant la nef du collatéral (fig. 48); son architecture répondait à celle du pilier opposé, actuellement conservé, engagé dans les structures du porche à l'ouest.

Au nord, l'absence supposée de bas-côté soulève un problème délicat. Il n'a pas toujours été possible d'observer la relation des structures

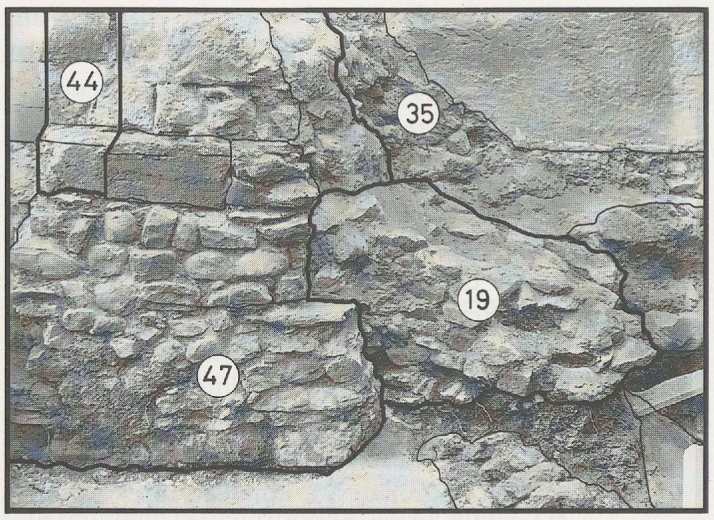

Fig. 48. Pilier engagé sud (44) entre chœur et nef, où se trouvait l'absidiole E (19); vue vers le nord.

du porche (45), de la nef (46) et du chœur (47), lesquelles sont cependant homogènes. Seule une césure technique près de la liaison du porche avec le mur nord de la nef montre que les fondations du premier étaient apparemment en place avant la pose des fondements de la nef. Un seul indice pourrait attester d'un projet de bas-côté nord à l'origine, abandonné par la suite au cours du chantier. En effet, le contrefort (48) épaulant le piédroit septentrional de l'arcade du porche n'est pas lié aux fondements de ce dernier; il y a été placé ultérieurement, à l'endroit même où est encore conservée la fondation du mur ouest de l'église précédente, et qui aurait pu correspondre au mur ouest d'un collatéral éventuel (fig. 32). Ainsi, il est possible d'imaginer que le mur ouest d'un bas-côté était prévu, reprenant les anciennes structures des deuxième, troisième et quatrième églises, perpendiculaires au nouveau porche et compensant en même temps la poussée de l'arcade; on n'aurait donc créé le contrefort qu'après l'abandon de ce projet, et les fondations du mur nord de la nef auraient alors buté contre celles du porche. A l'est, en revanche, aucun indice ne permet d'extrapoler sur la liaison d'un bas-côté éventuel avec l'annexe adossée au chœur.

Le nouveau chœur présente la même inclinaison vers le sud-est que le sanctuaire des troisième et quatrième églises. Le mur de chevet et l'arc triomphal sont reculés vers l'est par rapport à l'ancien chœur, respectivement de

1,80 m et de 0,80 m. De plus, il est décentré vers le nord par rapport à l'axe médian de la nef: ainsi, au sud l'épaulement est de 1,40 m, alors qu'il n'est que de 0,32 m du côté opposé. La cause de cette irrégularité réside sans doute dans le fait que le chantier a dû se dérouler du sud au nord du moment que l'on réutilisait tout ou partie des structures méridionales existantes, et que par conséquent l'on ne s'est trouvé qu'en fin de construction face à l'alignement légèrement désaxé des piliers nord de l'ancienne nef, le mur septentrional n'étant ainsi pas parallèle à l'orientation générale de l'édifice. Ce désaxement, nous l'avons vu, remonte au plan de la deuxième église. Sur le versant nord, une vaste annexe rectangulaire s'adosse au chœur, dont elle reprend la longueur. Bien que liée à ce dernier, elle ne dispose pas de communication directe avec l'édifice.

Il s'avère très difficile de reconnaître dans les dimensions de cette cinquième église un module de base qui en régirait les proportions. En général, le plan intérieur d'une église, et surtout d'une basilique, est soumis à un principe qui en règlera la longueur, la largeur ainsi que toutes les subdivisions, ceci à partir de la portée des grandes arcades, ou de la croisée s'il existe un transept. A Saint-Prex, ces mesures doivent faire référence au plan théorique d'une église à trois nefs, où les points sont pris au centre des piliers. En tenant compte du fait que les imprécisions causées par l'élévation de l'édifice sur d'anciennes structures viennent en réalité fausser la régularité du plan, nous remarquons que la longueur de 12,50 m de la nef pourrait égaler la largeur virtuelle de l'église si le collatéral nord avait été construit. Ce carré confirme notre hypothèse de l'existence d'un module de base, comme c'était le cas pour l'église précédente. La profondeur du chœur (6 m), proche de la moitié de la longueur de la nef, met en évidence une proportion de 2:1, souvent utilisée à partir de l'an mil; en revanche, la profondeur du porche (4,50 m) échappe à cette relation, mais il respecte les dimensions adoptées pour les travées de la nef. Le plan de celles-ci, mesuré à partir de l'axe des piliers au sud et des piliers engagés au nord, est de 6,40-6,60/4,50 m pour la nef principale, et de 2,80/4,50 m pour le collatéral: on n'obéit donc pas ici à ce système de proportion simple, mais on s'approche plutôt de la *règle d'or*, utilisée dès l'antiquité et formant la base de nombreuses églises médiévales[45]. Dans ce contexte, le porche, avec sa profondeur de 4,50 m, peut dès lors être considéré comme travée supplémentaire de la nef.

Les fondations

En fondation, le matériau se compose de moellons et de pierres de rivière, souvent travaillés au marteau, et parmi lesquels se mêlent des remplois d'origine romaine, tels que fragments de colonnes ou de dalles de mortier, blocs de calcaire taillés[46]. Les assises sont régulières, posées à l'aide d'un mortier à la chaux, gris, grossier et poreux. Compte tenu de la multiplicité des maçonneries antérieures, les techniques sont diverses selon que les fondations s'appuient sur des structures anciennes ou qu'elles sont maçonnées en fosse. Parfois même, les fondements sont posés à sec, à l'intérieur de tombes à caisson appartenant aux édifices antérieurs et dont le vide aurait pu menacer la stabilité du terrain; ceci se constate particulièrement sous les piédroits de l'arcade ouvrant le porche sur la nef.

Les fondations du porche (45) sont considérablement plus larges que celles de la nef et atteignent 1,80 m. Il paraît donc incontestable que le porche était surmonté d'un clocher. Parfaitement maçonnées, elles enjambent et couvrent par endroits les murs antérieurs, et entourent les fondations du porche précédent. Nous l'avons vu, une limite de chantier les sépare des fondations du mur nord de la nef, au milieu de la première travée, qui indique qu'elles ont été posées avant celles-ci (fig. 49).

Les fondations du mur nord de la nef (46) reprennent l'alignement des anciens piliers septentrionaux des troisième et quatrième églises, partiellement ou totalement enlevés lors du nouveau chantier. Larges de 1,00-1,20 m,

[45] En tenant compte du coefficient de la règle d'or qui est 0,618, nous pouvons l'appliquer aux proportions du corps central de l'édifice. En effet, si l'on divise la largeur d'une travée du collatéral, soit 2,80 m, par 0,618, nous obtenons 4,53 m, ce qui correspond à la longueur d'une travée (collatéral ou nef principale); si par ailleurs nous divisons 4,53 m par 0,618, nous obtenons 7,33 m, valeur qui est plus ou moins celle de la largeur d'une travée de la nef principale. Le mélange de la proportion 2:1 et de la règle d'or a été constatée également dans l'église de l'abbaye de Beromünster (Lucerne), datant de la première moitié du 11e siècle (Peter EGGENBERGER, *Stift Beromünster...*, p. 60-67).

[46] Voir l'étude de Philippe BRIDEL, présentée en annexe.

Fig. 49. Césure dans le fondement du mur nord de la cinquième église; vue vers le sud-ouest.

Fig. 50. Fondements de l'annexe de la cinquième église; vue vers le sud-est.

elles peuvent atteindre 3 m aux endroits correspondant aux arcades aveugles structurant la paroi nord vers l'intérieur, et aux contreforts sous forme de piliers engagés à l'extérieur. Au sud, les fondations des piliers des arcades présente une qualité identique; elles ne sont pas isolées, mais le fondement forme un mur de chaînage qui s'aligne sur l'axe donné par les anciens piliers méridionaux.

La liaison des fondations entre le chœur (47) et la nef n'est guère définissable. Au nord, la jonction de ces deux éléments est masquée à l'extérieur par un contrefort aménagé en 1910-13, couvrant une partie importante des structures; à l'intérieur, une interruption entre ces fondations a pour cause la présence de maçonneries plus anciennes. De même, au sud, le mur oriental du premier bâtiment *A* sépare entièrement les structures du chœur et de la nef. Ici, l'existence de multiples fondations antérieures a posé des problèmes que les constructeurs résolurent de manière audacieuse. En effet, les nouveaux soubassements, plus larges que les précédents, n'ont par endroits été maçonnés que partiellement sur ces derniers, ce qui nécessitait des placages sur les côtés des anciennes structures pour compenser les saillies, tout en présentant cependant une stabilité relative. Ce n'est qu'à l'extrémité orientale du chevet que les fondations ont pu être maçonnées régulièrement dans une fosse. Ainsi, la largeur des fondations du chœur varie sensiblement, jusqu'à atteindre 2,40 m.

Les fondements de l'annexe nord (49) sont liés avec ceux du chœur auquel elle s'adosse (fig. 50). Pour leur implantation, une seule grande fosse a été creusée, correspondant à la surface de la construction envisagée, ce qui eut pour conséquence de détruire totalement les structures de l'éventuelle absidiole nord de l'église antérieure. Le parement intérieur de ces maçonneries présente un jointoyage soigné à partir des semelles de fondations: il est ainsi possible de supposer que certaines zones du rez-de-chaussée, voire la surface entière, étaient situées plus bas que le terrain extérieur.

L'élévation

Lors de notre intervention, les travaux en élévation ont surtout porté sur l'analyse intérieure du chœur[47]. Ceci est d'autant plus appréciable que nous sommes là en présence de la partie la plus riche et la plus intéressante de la cinquième église. Nous décrirons ici l'état final de toutes les structures issues de ce chantier; pour certaines, disparues avec les siècles ou modifiées au cours des chantiers postérieurs, il s'agira donc uniquement d'une reconstitution basée sur les résultats archéologiques.

En élévation, le matériau utilisé est semblable à celui des fondations, et l'on trouve à nouveau des remplois de pièces romaines. L'appareil est soigneusement assisé, mais présente certaines irrégularités dues aux dimensions diverses des éléments composant le matériau. Les embrasures des ouvertures, les arcs et arcades, les piliers et certaines parties des murs sont tous faits en pierre de taille, en molasse,

[47] On a pu remarquer à cette occasion que les travaux de restauration de 1910-1913 s'étaient basés sur une observation précise des structures en place.

Fig. 51. Intérieur de la cinquième église, après la dernière restauration; vue vers le porche.

travaillée à la laie. Ces blocs portent d'importantes traces de rubéfaction, et les surfaces sont effritées.

Couvrant un plan intérieur de 5,50/4,50 m, le porche présente une élévation exécutée dans sa majeure partie avec des pierres de taille. Il s'ouvre sur la nef par une arcade brisée à double rouleau et à arêtes vives, reçue sur des piliers engagés qui font corps avec les piliers engagés des arcades de la nef (fig. 51). Ses parois latérales sont munies d'une arcade aveugle brisée, faisant office d'arc de décharge, dont les piédroits se confondent à l'ouest avec le mur de façade et à l'est avec le pilier engagé de l'arcade s'ouvrant sur la nef. La travée du porche est couverte d'un berceau brisé dont le départ est marqué par un bandeau mouluré se prolongeant vers l'est pour entourer les piliers engagés et marquer en même temps le départ des arcades de la nef[48]. Dans le mur ouest, au-dessus de l'entrée, s'ouvre une fenêtre étroite en plein cintre, fortement ébrasée à l'intérieur[49]. Le porche, aux fondations massives, constituait à n'en pas douter la base d'un clocher dont le plan était légèrement réduit par rapport aux structures inférieures. En effet, si le mur est repose sur la grande arcade ouverte sur la nef, des glacis latéraux en pierre de taille permettaient de passer du plan barlong du porche à celui, carré, du clocher[50].

Divisée en trois travées de plan quelque peu irrégulier, la nouvelle nef s'ouvre à l'origine sur un seul collatéral reprenant tout ou partie de l'élévation des structures méridionales antérieures, et présente ainsi un volume de conception avortée. La surface de l'ensemble du corps central est de 9,40/12,50 m, soit 6,40-6,60/12,50 m pour la nef principale et 2,80/12,50 m pour le collatéral. Au sud, la liaison du vaisseau avec le bas-côté se fait par trois arcades brisées à double rouleau et arêtes vives, reçues sur des piliers cruciformes[51]; leur portée est de l'ordre de 3,20 m. Les seuls piliers à avoir été conservés sont ceux des extrémités est (44) et ouest (51), où ils sont engagés respectivement dans les structures du chœur et de l'absidiole *E* reprise, et dans celles du porche; leur section a la forme d'une demi-croix. La base des piliers consiste en un socle portant un simple chanfrein renversé, tandis que le départ des arcades est souligné par un bandeau faisant office d'imposte, entourant les piliers et présentant comme profil une plate-bande et un cavet séparés par un biseau. A l'ouest, ce bandeau se confond avec celui marquant le départ de l'arcade et du berceau du porche[52]. Si le bas-côté sud réutilise les fondations des structures méridionales antérieures, nous ne savons en revanche rien de son élévation. Il a été entièrement détruit aux 14e/15e siècles lors de la fermeture de la nef. Nous ignorons par consé-

[48] Ce bandeau a actuellement disparu, mais on en distingue encore l'assise, les blocs qui le composaient ayant été simplement ravalés au nu du parement. Il est toutefois partiellement conservé dans l'angle formé par les deux rouleaux de l'arc, au pilier sud, mais la reconstitution de sa moulure est impossible.

[49] Cette ouverture est actuellement cachée par le buffet de l'orgue installé sur une galerie au-dessous du berceau.

[50] Le clocher roman a disparu. Il a été remplacé par le clocher actuel, construit au 17e siècle.

[51] Il devait s'agir en fait de grosses piles de section rectangulaire, flanquées sur leurs faces est et ouest d'un pilier engagé recevant le rouleau intérieur de l'arcade.

[52] Actuellement, le pilier oriental ne possède plus que ses deux assises inférieures, par ailleurs même pas entièrement conservées. Le pilier engagé occidental, lui, est conservé partiellement jusqu'au tailloir retaillé d'où partait la première arcade, dont n'existe plus que le sommier, ceci étant visible dans les maçonneries extérieures du mur sud de la nef. A l'intérieur, il est conservé jusqu'à l'assise précédant le tailloir. Les deux piliers médians, quant à eux, ont entièrement disparu lorsque la nef fut fermée, au 15e siècle. Les arcades aveugles rythmant actuellement les deux premières travées dans le mur sud sont une création exécutée lors des travaux de restauration de 1910-1913.

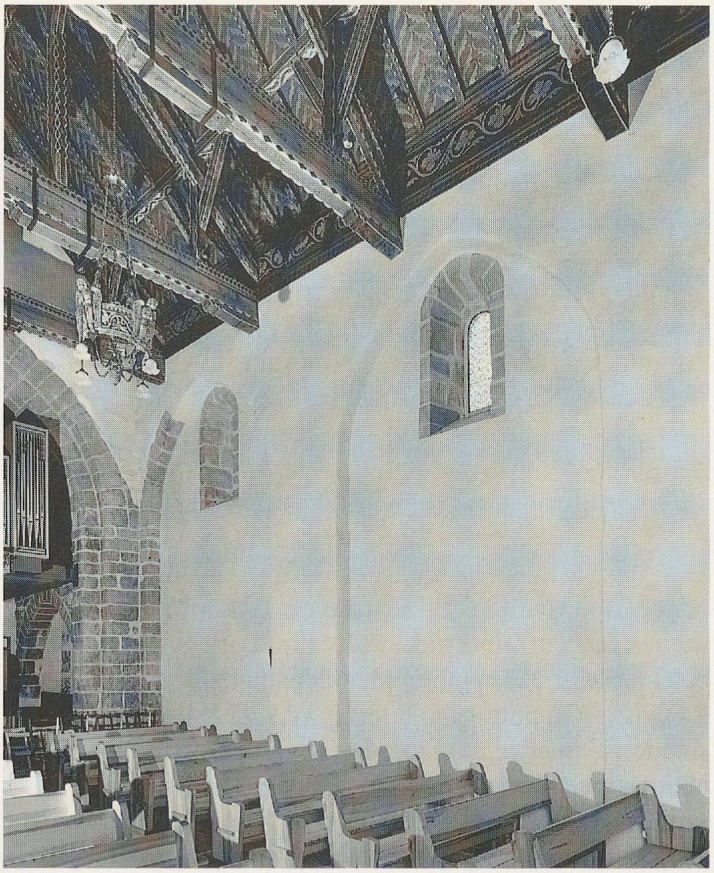

Fig. 52. Arcades aveugles (reconstituées) du mur nord de la cinquième église, après la dernière restauration; vue vers le nord-ouest.

quent tout de sa couverture: un voûtement semble trop improbable, qu'il s'agisse de berceaux transversaux ou de voûtes d'arêtes. Son mur sud devait certainement être percé de fenêtres, répondant aux fenêtres du mur nord de la nef.

Au nord, qu'un bas-côté ait initialement été prévu ou non, la nef était fermée dès l'origine[53]. Le mur, élevé sur l'alignement des piliers nord de l'église antérieure, reprend toutefois le rythme des travées de la nouvelle nef grâce à trois arcades brisées aveugles (53) répondant aux arcades opposées ouvertes sur le collatéral sud (fig. 52); elles sont portées par des piliers engagés simples sur lesquels leur départ est marqué par une imposte (54), identique à celle que l'on rencontre au sud et présente sur toute la largeur des piliers[54]. Aux extrémités est et ouest, les piliers, qui sont les seuls à être encore en place, sont comme au sud engagés dans les structures du chœur (50) et du porche (52) respectivement. Leur base se présente également sous la forme d'un socle avec chanfrein renversé[55]. A l'est, et de part et d'autre, la situation n'a cependant pas été totalement définie: les piliers engagés ont pu recevoir les arcades de la nef dans un deuxième temps. Le vaisseau est éclairé par une rangée de trois baies, conservées, inscrites chacune à l'intérieur des arcades aveugles du mur nord, près du sommet de l'arc. Il s'agit de fenêtres ébrasées en plein cintre, hautes de 1,70 m et larges de 0,80 m. Les ouvertures mêmes ont pour dimensions 1,20/0,40 m[56].

Toutefois, la reconstitution des parties hautes de la nef dans son premier état est relativement peu aisée. Il semble tout d'abord évident que le vaisseau n'était pas voûté, mais plutôt couvert d'un plafond plat ou charpenté[57]. Pour permettre à ce dernier de passer au-dessus du sommet de l'arc triomphal, la nef devait obligatoirement être plus haute qu'actuellement. Mais nous ne savons pas si, au nord et au sud, la partie des murs surmontant les arcades était percée de fenêtres; et la présence ou non d'ouvertures à cet endroit signifierait deux reconstitutions possibles. La première se base sur une conception de type basilical. Dans ce cas, une rangée de fenêtres aurait éclairé de part et d'autre le haut des murs gouttereaux, au-dessus des grandes arcades, la rangée inférieure des ouvertures au nord faisant pendant aux fenêtres ouvertes dans le mur sud du collatéral. L'édifice aurait donc été couvert, sur la nef par un toit en bâtière, et sur le bas-côté sud par un appentis appuyé au-dessous des fenêtres hautes de la nef. Compte tenu de la hauteur des grandes arcades, de l'ordre de 6,50 m, et conséquemment de celle du collatéral, cette solution

[53] La rupture constatée, au niveau des fondations, dans la première travée occidentale entre le mur gouttereau et les structures du porche se retrouve dans les assises inférieures de l'élévation.

[54] Actuellement, dans toute la nef, cette imposte n'est visible que sur le pilier oriental engagé dans les structures du choeur. Il s'agit d'ailleurs d'une reconstitution de la dernière restauration, sur la base de son profil retrouvé au nu du parement ouest du nouvel arc triomphal construit lors d'un chantier de réfection au 13e siècle.

[55] Actuellement, les piliers engagés est et ouest sont encore en place, et le départ des arcades qu'ils reçoivent visibles sur quelques claveaux. Leur courbe nous indique qu'elles étaient à arc brisé. Une reconstitution en brique de ces arcades aveugles a été exécutée lors des travaux de restauration de 1910-1913.

[56] Ce sont les seules ouvertures primitives du corps central de l'édifice à être encore en place, dans la mesure où d'autres fenêtres aient éventuellement éclairé la nef à l'origine.

[57] En considérant l'élévation et l'organisation interne de la nef, le seul voûtement possible aurait été un berceau continu. Mais la présence de cette voûte aurait nécessité de lourds contreforts contre le mur nord et le voûtement du collatéral sud pour contrebalancer la poussée. Aucune trace de contreforts de ce type n'a été retrouvée au nord de la nef, et le collatéral n'était vraisemblablement pas voûté.

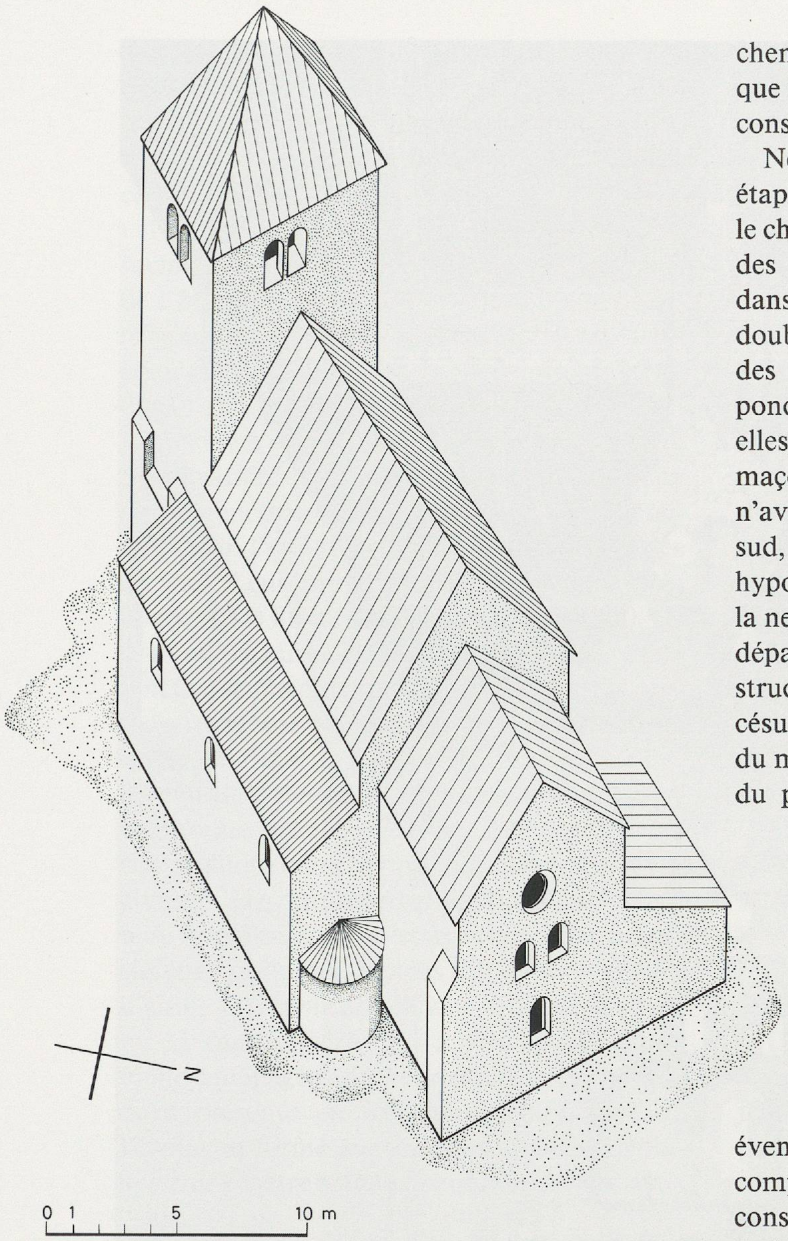

Fig. 53. Reconstitution axonométrique de la cinquième église. Ech.: 1:300.

impliquerait un rehaussement du vaisseau central d'au moins 2,50 m. Il fallait en effet permettre de placer le plafond du bas-côté au-dessus du sommet des arcades, de le couvrir par un toit en appentis, surmonté du mur haut de la nef dans lequel se seraient ouvertes les fenêtres. La seconde, que nous retenons, est sans doute plus vraisemblable en regard des dimensions de l'édifice; elle suppose l'absence de fenêtres dans les parties hautes de la nef. Ainsi, seules les fenêtres ouvertes dans le mur nord à l'intérieur des arcades aveugles auraient éclairé le vaisseau, symétriquement par rapport aux ouvertures opposées éclairant le collatéral sud. Quant à la couverture, on peut imaginer soit que la nef et le bas-côté étaient réunis sous le même pan de toit en bâtière, soit qu'un double pan permettait un léger décrochement extérieur; c'est cette dernière solution que nous adoptons dans nos axonométries reconstitutives (fig. 53).

Nous avons déjà évoqué l'éventualité d'une étape intermédiaire, ne prenant en compte que le chœur qui aurait été ajouté à la nef tripartite des troisième/quatrième églises, conservée dans un premier temps, puis remplacée par le double vaisseau; au cas où des interruptions et des reprises de chantier ont effectivement ponctué le déroulement de cette construction, elles devraient avoir laissé des traces dans les maçonneries de la nef en élévation, que nous n'avons malheureusement pas pu analyser. Au sud, la disparition du collatéral empêche toute hypothèse. Au nord, la jonction du chœur et de la nef a pu être observée en élévation jusqu'au départ de l'arcature aveugle; mais ici, que les structures soient contemporaines ou non, une césure existe du moment que les maçonneries du mur nord butent contre les pierres de taille du pilier engagé. Tenter de confirmer cette éventualité ne peut se faire que par la seule comparaison stylistique des deux éléments constructifs; nous y reviendrons dans l'étude architecturale de cet édifice.

Le chœur du nouvel édifice constitue à n'en pas douter la partie la plus intéressante, tant sur le plan de l'architecture que sur celui de la décoration (fig. 54). Il couvre une surface intérieure plus ou moins carrée, de 5 m de côté; sa profondeur à partir du front ouest de l'arc triomphal est de 6 m, soit près de la moitié de la longueur de la nef (12,50 m). Il présente surtout une organisation de qualité remarquable vis-à-vis de la sobriété relative du reste de l'église. Haute de 9 m du sol jusqu'au sommet de la voûte, son élévation se divise en plusieurs étages clairement exprimés. A la base des murs, un socle (55) couronné d'un bandeau reçoit sur les trois faces du chevet une élégante arcature aveugle, supportée par de simples piliers et des colonnettes au fût cylindrique ou polygonal, munies chacune d'une base et d'un chapiteau

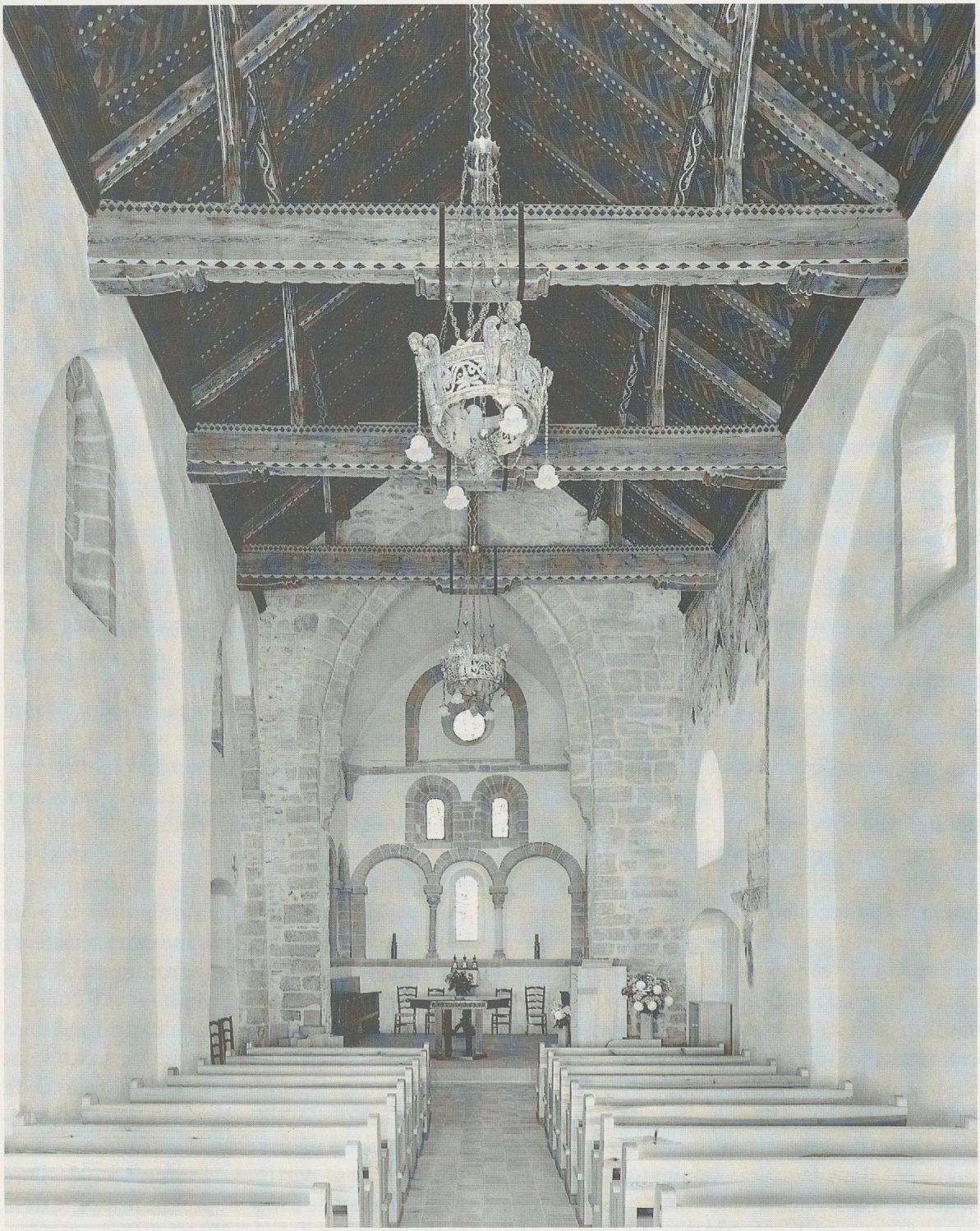

Fig. 54. Intérieur de la cinquième église, après la dernière restauration; vue vers le chœur.

ouvragés. Les baies, nombreuses et bien ordonnées, laissent pénétrer une lumière abondante dans le chevet. Enfin, un berceau brisé dont le départ est souligné par un bandeau (56) couvre cet imposant volume[58].

La base du mur oriental est occupée par un socle couronné d'un bandeau chanfreiné, haut de 1,80 m par rapport au niveau supposé du sol original. Ce socle sert ici d'appui aux trois des onze arcades composant l'arcature. Inscrite dans l'arcade centrale, une fenêtre ébrasée en plein cintre ajoure cette partie inférieure de la composition[59]. Au-dessus de l'arcature, deux autres fenêtres ébrasées en plein cintre s'ouvrent sur l'axe donné par les écoinçons des arcades. Leur embrasure est haute de 1,30 m etlarge de 0,86 m, le jour mesurant, lui, 0,92/ 0,40 m[60]. Couronnant le sommet de ces deux fenêtres, un bandeau chanfreiné, qui est le prolongement sur le mur est du bandeau de la voûte, marque la transition avec le dernier niveau de l'élévation. Un large encadrement chanfreiné occupe cette zone supérieure, au centre duquel s'ouvre un *oculus* profondément ébrasé[61]. Les murs nord et sud possèdent à leur base le même socle avec bandeau chanfreiné, supportant quatre arcades aveugles de part et d'autre. Si le reste de l'élévation du mur sud est nu et sans ouverture[62], à l'exception d'une niche aménagée ultérieurement (57), le mur nord présente en son centre, au-dessus de l'écoinçon formé par les deux arcades médianes, une fenêtre actuellement murée (58), mais probablement semblable à l'origine à celles se situant au même niveau sur le mur de chevet[63]. De part et d'autre, les murs sont couronnés d'un bandeau chanfreiné soulignant le départ du berceau[64].

Le chœur s'ouvre sur la nef par un très bel arc triomphal qui utilise au maximum l'ordonnance des structures du chevet. La reconstitution de son état primitif n'est possible que sur la base des éléments retrouvés sous les structures de l'arc actuel qui le remplacera ultérieurement. Ses piédroits ne font pas saillie par rapport au parement des murs latéraux, mais reprennent les éléments rythmant l'élévation du chœur. Ils se composent ainsi à leur base du socle, dont le bandeau forme un retour sur les épaulements jusqu'aux piliers engagés de la nef; plus haut, ils sont constitués de deux colonnettes supposées mais complètement disparues aujourd'hui, dont le tailloir commun (59), conservé, devait recevoir en même temps l'arc triomphal et l'extrémité occidentale de l'arcature aveugle ornant les parois latérales du chevet[65] (fig. 55). L'arc proprement dit est brisé, suivant la courbe du berceau, et repose sur le même bandeau, ce dernier étant à cet endroit probablement disposé en encorbellement et formant un retour sur les épaulements[66].

Un des éléments contribuant à la richesse du chœur de l'église de Saint-Prex est sans conteste la très élégante arcature aveugle décorant la partie inférieure des élévations (fig. 56). Prenant appui sur le socle dont le bandeau longe les parois à une hauteur de 1,80 m[67], une suite

---

[58] Rien ne subsiste à l'heure actuelle de la voûte primitive. Le berceau en place aujourd'hui est une reconstitution des travaux de restauration de 1910-1913. Par contre, le bandeau est partiellement d'origine.

[59] La fenêtre en place actuellement n'est plus la fenêtre d'origine. Celle-ci avait déjà subi un certain nombre de modifications, et avait probablement été agrandie au cours des chantiers qui suivirent la construction de la cinquième église. Mais elle fut bouchée, après avoir toutefois été réparée, lors des travaux de restauration de 1910-1913.

[60] Elles sont conservées dans leur état primitif, mis à part l'appui qui a été refait en 1910-1913.

[61] Il ne subsiste à l'heure actuelle que l'amorce du pignon primitif du mur de chevet, dans lequel les deux premières assises de l'encadrement sont reconnaissables, indiquant pour ce dernier une largeur de 2,10 m. Sa hauteur et sa forme sont inconnues; on peut toutefois supposer qu'il était en plein cintre. Quant à l'*oculus*, il avait été entièrement refait lors des travaux de 1910-1913 mais, comme la fenêtre inférieure, bouché juste avant la fin du chantier de restauration.

[62] Aucune trace de fenêtre n'a en effet été retrouvée; et les divers placages issus des travaux de 1910-1913 sont trop étroits pour laisser supposer la présence d'une baie à l'origine.

[63] On n'en possède actuellement que deux blocs à sa base, indiquant sa largeur, de 0,90 m. Elle a été bouchée au 14e siècle, lors de la réfection de la voûte du choeur.

[64] Au nord, le bandeau en place est entièrement une reconstitution des travaux de 1910-1913, alors qu'au sud il existe encore deux blocs du bandeau d'origine.

[65] L'arc triomphal primitif n'existe plus actuellement; il a été entièrement refait au cours du 13e siècle. Cependant, pris dans les structures nord de l'arc qui l'a remplacé, on a pu retrouver, au nu du parement occidental des nouvelles maçonneries, le retour du bandeau couronnant le socle, ainsi que la face ouest du tailloir surmontant les supports; un sondage a permis de constater que ce tailloir était plus large que ceux appartenant au reste de l'arcature, et que par conséquent il couronnait deux supports jumelés, vraisemblablement deux colonnettes.

[66] Ce fait n'a malheureusement pas pu être constaté archéologiquement; en effet, le niveau du sol original n'a pas pu être défini.

[67] Le bandeau est actuellement une reconstitution des travaux de 1910-1913 dans sa presque totalité. Seuls cinq blocs chanfreinés, un sur le mur nord, un sur le mur est et trois sur le mur sud, sont d'origine.

Fig. 55. Tailloir sculpté de l'arc triomphal, surmonté par l'imposte du pilier engagé du mur nord; vue vers le nord-est.

Fig. 56. Arcature du chœur, vue vers le sud-est.

de colonnettes (60-67), remplacées dans les angles sud-est et nord-est par de simples piliers engagés, supporte une arcature composée au total de onze arcades en plein cintre. Ces supports, de formes variées, sont munis soit d'une base et d'un chapiteau surmonté d'un épais tailloir dans le cas des colonnettes, soit seulement d'une imposte dans le cas des piliers d'angle. Les claveaux formant les arcs sont chanfreinés; partout, cette moulure s'arrête par un congé à quelques centimètres du tailloir, sauf dans les angles où elle se prolonge jusqu'aux impostes. Le mur oriental possède trois arcades. Celle du centre, encadrant la seule ouverture du chevet à ce niveau de la composition, a une hauteur de 2,22 m depuis le socle jusqu'au sommet de l'arc, pour une portée de 1,16 m. Les deux arcades latérales sont un peu plus grandes, avec une hauteur de 2,32 m, et une portée de 1,42 m au nord et de 1,46 m au sud. Les murs latéraux possèdent chacun quatre arcades, de dimensions légèrement plus réduites. Elles ont en effet une hauteur variant de 2,10 à 2,13 m et une portée moyenne de 1,05 m[68].

La variété des supports et de leur ornementation mérite que l'on s'y attarde dans le détail. Notons tout d'abord qu'il est difficile de savoir si l'arcature présentait la même succession à l'origine. Outre le fait que les supports occidentaux ont disparu lors de la pose des piédroits du nouvel arc triomphal, de nombreux autres ont souffert des transformations successives du chœur et ont été remplacés lors des travaux de restauration de 1910-13. Les seuls à être entièrement d'origine sont les supports *63* et *64* sur le mur de chevet, ainsi que le support *66* sur le mur sud. Le support *61* a partiellement été refait: le fût est d'origine alors que la moitié du chapiteau et du tailloir a été remplacée, et que le doute subsiste pour la base. Tous les autres sont, mis à part l'arrière des tailloirs *65* et *67*,

[68] Aux extrémités occidentales, la dernière arcade se perd actuellement de part et d'autre dans les structures du nouvel arc triomphal construit au 13e siècle. Le support sur lequel elle se recevait à cet endroit n'a pas été retrouvé; peut-être s'agissait-il d'une double colonnette, du moment que le tailloir retrouvé dans les maçonneries nord était plus large que les autres (cf. note 61). En reportant la portée de la dernière arcade et en tenant compte des dimensions d'un tailloir double, on arrive pratiquement au nu du parement ouest des structures du nouvel arc triomphal, ce qui confirmerait notre hypothèse.

des copies réalisées au début de ce siècle, lorsque l'on tenta de redonner au chœur le plus scrupuleusement possible son élévation romane. Sans compter les piliers d'angle, qui sont en réalité de simples piliers engagés en pierres de taille appareillées au nu du parement, les colonnettes sont actuellement au nombre de huit et leur fût présente trois types différents. Les supports *63* et *67* ont un fût cylindrique, les supports *60, 62, 64* et *66* un fût octogonal alors que les supports *61* et *65* montrent un fût cylindrique assorti de quatre cannelures, octogone dont les faces sont ainsi alternativement concaves et convexes. Ils mesurent 0,86 m sur le mur nord, et partout ailleurs 0,94 m. Leur diamètre varie de 13 à 17 cm.

Les bases présentent quatre types différents, régulièrement alternés. Toutes reposent sur une plinthe de 0,26 m de largeur, pour une hauteur de 7 à 8 cm, et la plupart d'entre elles sont munies de griffes. Les bases *63* et *67* présentent un profil de type attique classique, à savoir une scotie entre deux tores avec réglets, le tore inférieur étant plus large que le tore supérieur. Les bases *61* et *65* sont une variante du type précédent, le tore supérieur étant remplacé ici par un filet de même épaisseur. Le troisième type s'applique aux bases *60* et *64*: il s'agit d'un profil un peu particulier présentant de haut en bas une plate-bande, une gorge plate, deux réglets et un tore. Enfin le quatrième, ornant les bases *62* et *66*, comporte deux plate-bandes séparées par une scotie et un biseau. Ces bases sont les seules à ne pas être munies de griffes. Les deux derniers types s'adaptant à des fûts octogonaux, la base reprend partiellement, dans ce cas, cette forme angulaire.

Suivant la même alternance donnée par les bases, les chapiteaux présentent également quatre types différents. Partout ils sont séparés du fût par une astragale, circulaire ou octogonale selon le type de la colonne. Les chapiteaux *63* et *67* sont de simples chapiteaux à crochets. Les chapiteaux *60* et *64* présentent une corbeille conique dont la partie supérieure est ornée de volutes se rejoignant à chaque angle. Entre la corbeille et le tailloir, l'abaque est décorée de denticules, au nombre de trois sur chaque face. Les chapiteaux *62* et *66* sont une variante du type précédent. Dans ce cas, la corbeille comporte en plus à sa base deux étoiles à six branches sur chaque face; par contre l'abaque est nu. Le dernier type, celui des chapiteaux *61* et *65*, est plus complexe. Comme pour les deux précédents, la corbeille possède dans sa partie supérieure des volutes selon la même disposition, toutefois légèrement plus saillantes. Dans sa partie inférieure, quatre coquillages ornent les angles. L'abaque porte, là également, un rang de denticules. Tous les chapiteaux sont surmontés d'un épais tailloir, de 0,40/0,18 m, profilé d'une plate-bande et d'un tore détaché par un biseau. Sur le mur sud, le tore est remplacé par un quart-de-rond, et le tailloir est entièrement décoré de motifs géométriques en dents-de-scie.

Comme l'indiquent les fondations, une annexe (49) était extérieurement adossée au mur septentrional du sanctuaire; mais son élévation n'a pas été conservée et nous est donc inconnue. Toutefois, il est possible d'affirmer qu'elle ne disposait d'aucune communication directe avec le chœur, et qu'elle devait présenter une hauteur maximale de 5,60 m, compte tenu de la fenêtre ouverte dans le mur nord du chœur et du niveau de son sol, inférieur à celui du terrain environnant. Il est vraisemblable qu'elle était couverte d'un toit en appentis. Sa hauteur importante suggère un aménagement sur deux niveaux; le rez-de-chaussée pouvait même se trouver légèrement en sous-sol. Il s'agissait peut-être d'un ossuaire destiné à recevoir les ossements déposés lors de nouvelles inhumations. L'étage pouvait abriter une chapelle; on en rencontre en effet souvent dans de telles annexes liées aux églises.